



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

APC 1858,12

Harvard College Library



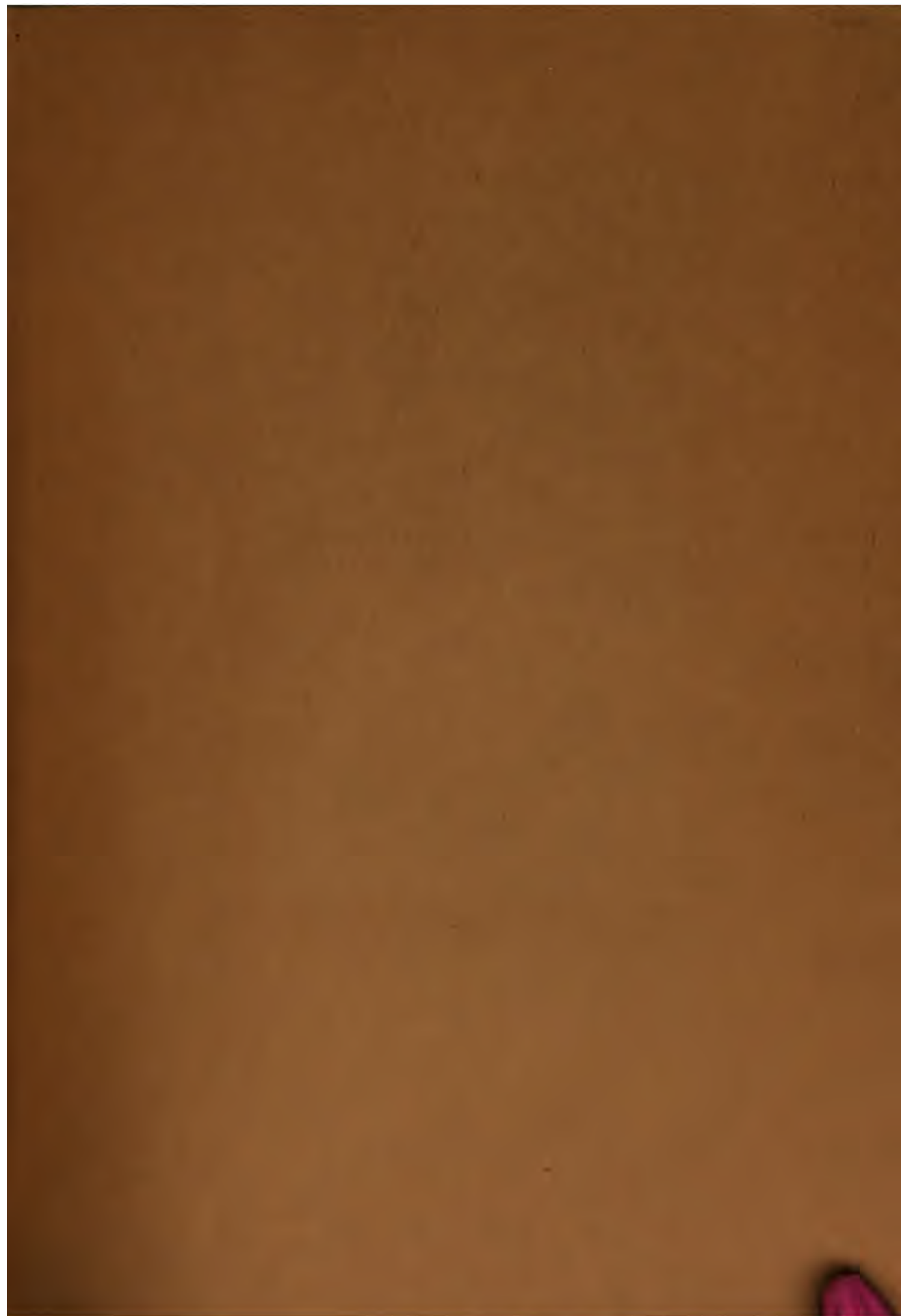
FROM THE BEQUEST OF

EDWIN CONANT

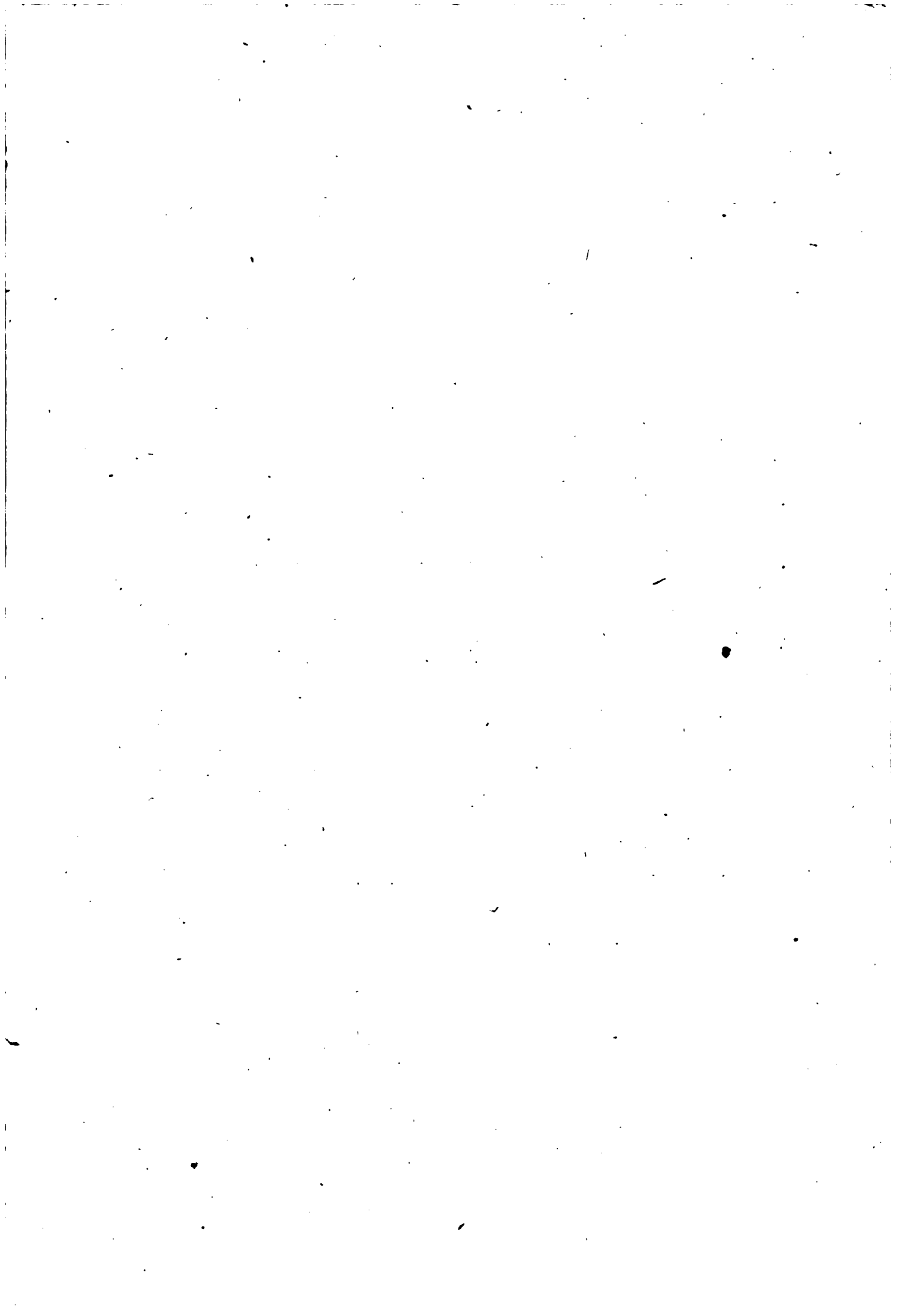
(Class of 1829)

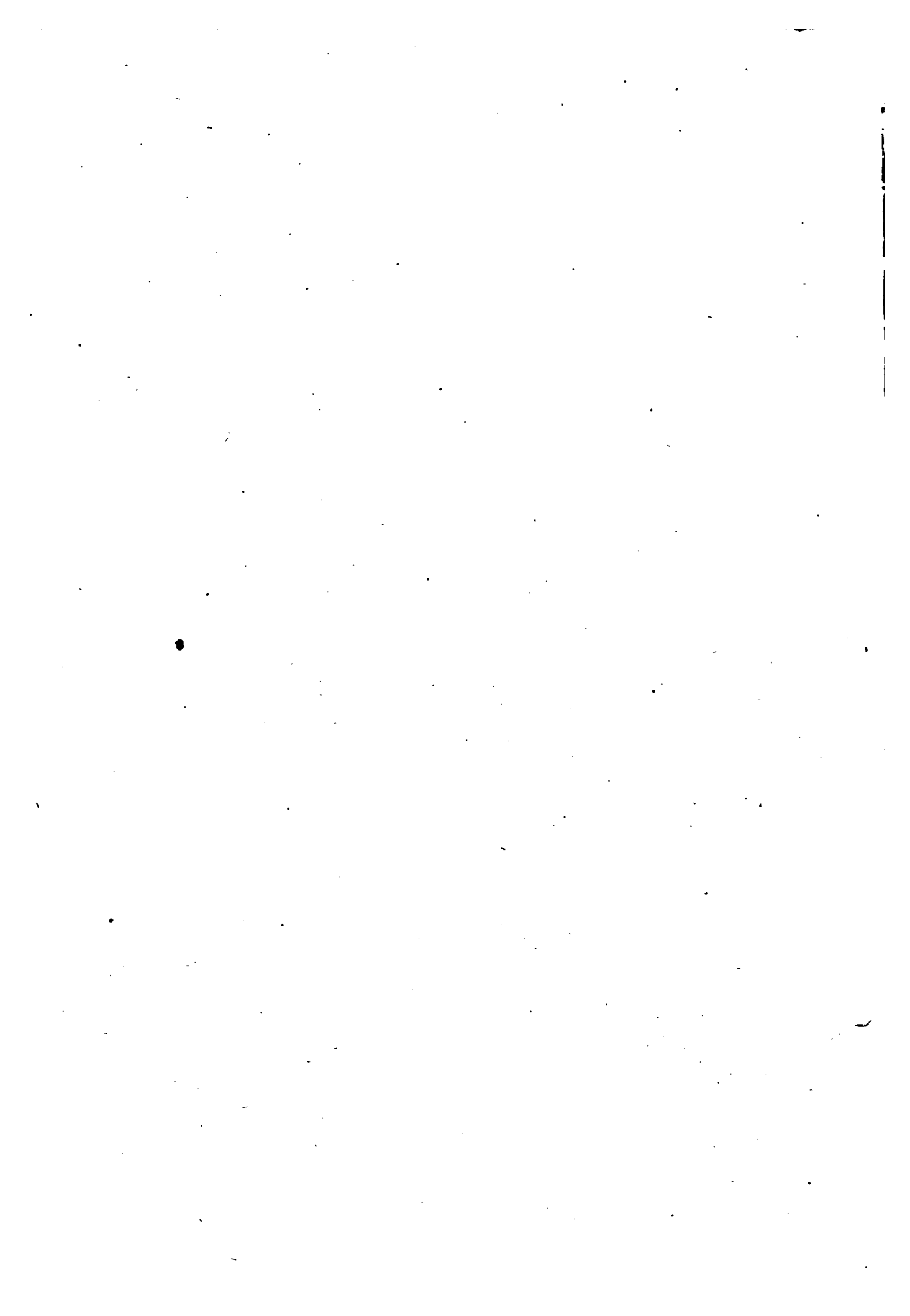
OF WORCESTER, MASS.

A fund established in 1892, the income thereof to be applied to the benefit and increase of the College Library.









# **MÉMOIRE**

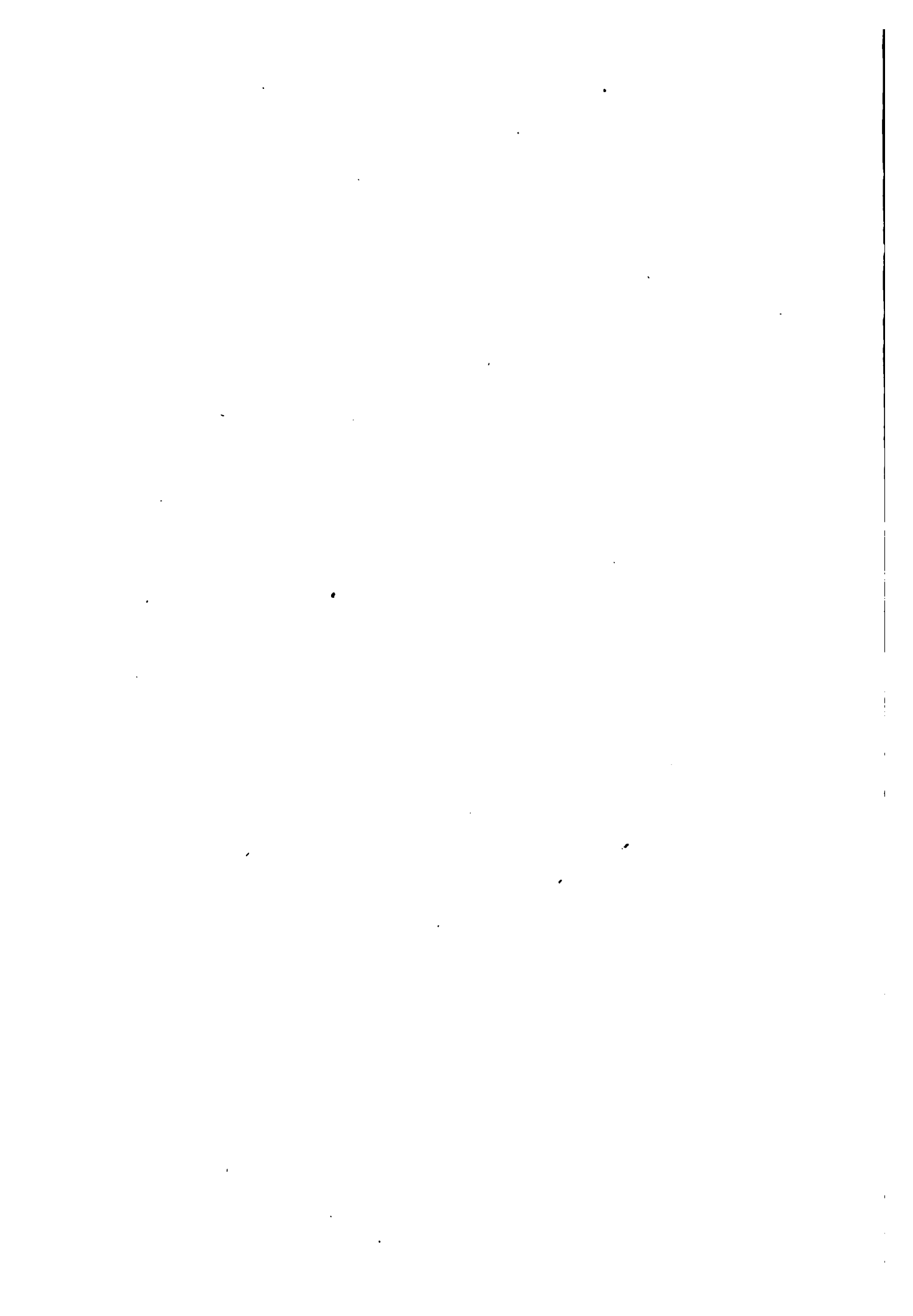
**SUR LA**

**COLLECTION DE VASES ANTIQUES**

**TROUVÉE EN MARS 1830,**

**A BERTHOUVILLE, ARRONDISSEMENT DE BERNAY.**





# MÉMOIRE

SUR LA

## COLLECTION DE VASES ANTIQUES

trouvée, en mars 1830,

## A BERTHOUVILLE,

(ARRONDISSEMENT DE BERNAY);

PAR AUG. LE PRÉVOST,

Membre honoraire de la société des Antiquaires de Londres, des sociétés des Antiquaires de France, d'Écosse et de Normandie.

(Extrait du tome VI<sup>e</sup>. des Mémoires de la soc. des Antiq. de Norm.)



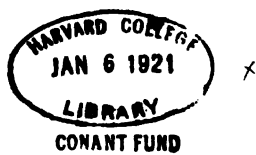
Caen,

T. CHALOPIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

RUE FROIDE, N<sup>o</sup>. 2.

1832.

Arc 1838.12





## ERRATA.

- P. 14, note 1, l. 4, enterré, *lisez enterrée.*
- P. 21, 3<sup>e</sup>. alinéa, l. 1, représentant, Mercure, *supprimez* la virgule.
- 4<sup>e</sup>. alinéa, l. 7, tous les autres signes, *lisez sigles.*
- P. 23, 1<sup>er</sup>. alinéa, l. 3, lesoreilles, *lisez les oreilles.*
- P. 25, dernière ligne, défaut ueuse, *lisez défectueuse.*
- P. 28, note 1, l. 4, sur le sein *lisez sous le sein.*
- P. 31, 2<sup>e</sup>. alinéa, l. 1, hist. nat. l. XXIII, *lisez* hist. nat. l. XXXIII.
- P. 32, dernière l. Minerve lydienne, *lisez* Minerve lydienne.
- P. 34, 2<sup>e</sup>. alinéa, l. 13, de 45 à 50 ans, *lisez* de 450 à 50 ans.
- P. 38, note 1, l. 7, combattaient, *lisez* combattant.
- P. 42, 43 et 44. Il y a beaucoup de confusion dans la numérotation des notes ; celle qui figure ici comme la 3<sup>e</sup>. de la p. 42 n'est que le second alinéa de la 2<sup>e</sup>. La 3<sup>e</sup>. de cette page est celle qui figure dans la suivante sous le n<sup>o</sup>. 1. La note 1 y porte le n<sup>o</sup>. 2, et la note 2 le n<sup>o</sup>. 3 ; enfin la note 3 a été portée à la page 44 sous le n<sup>o</sup>. 2.
- P. 51, 1<sup>er</sup>. alinéa, l. 5. (pl. VIII fig. 1) , *lisez* (pl. X. fig. 1.)
- P. 56, 4<sup>e</sup>. alinéa, l. 7 et 8, paraît, etc... *placez* des guillemets après le mot paraît et avant le mot destiné.
- P. 61, 3<sup>e</sup>. alinéa, l. 2, de même form e t, *lisez* de même forme et.
- P. 65, 3<sup>e</sup>. alinea, l. 3, d ebarbe *lisez* de barbe.
- P. 66, 3<sup>e</sup>. alinéa, l. 5, d'un V *lisez* d'nn U.
- Nous devons avertir que les numéros des chants d'Homère ont été indiqués par inadvertance tantôt en lettres grecques, tantôt en chiffres romains.

# MÉMOIRE

SUR LA

## COLLECTION DE VASES ANTIQUES

TROUVÉS EN MARS 1830,

A BERTHOUVILLE, ARRONDISSEMENT DE BERNAY,

---

UN préjugé d'autant plus dangereux qu'il reposait sur des raisonnements plausibles a long-temps arrêté chez nous la recherche des antiquités romaines. On a trop souvent proclamé que ce genre d'exploration ne pouvait amener de résultats capitaux que dans la patrie même du peuple-roi, ou tout au plus dans les contrées contiguës et appartenant comme elle au bassin de la Méditerranée; que les Romains, dans leur dédain persévérant pour des pays aussi éloignés que le nôtre du centre de leur empire, dont le climat convenait aussi peu à leurs habitudes, les derniers soumis et les premiers enlevés à leur domination, n'y avaient laissé que des traces peu marquées de leur séjour; que ce qui en subsistait encore n'était guères plus propre à offrir des caractères précis aux amis de nos antiquités que des modèles aux amis des arts, qu'il était en conséquence inutile de s'engager dans des recherches nécessairement stériles. Ces raisonnements s'accordaient trop bien avec les dispositions indolentes de nos devanciers pour n'avoir pas été accueillies par eux à peu près sans opposition. On méprisa nos antiquités romaines du Nord de la France comme chétives et rustiques, en même temps qu'on repoussait nos antiquités gauloises comme barbares et nos antiquités normandes et françaises comme trop récem-

tes, trop éloignées des types classiques pour mériter un examen approfondi. On refoulait de tout son pouvoir vers la Grèce et l'Italie, vers la France méridionale au moins cette noble étude, plante exotique, disait-on, qui ne pouvait porter dans nos climats septentrionaux que des fleurs incomplètes et des fruits avortés. Nous ne saurions assez déplorer tout ce que cette indifférence nous a fait perdre de monuments et de débris gallo-romains fournis par notre propre territoire. Pour faire apprécier la profusion avec laquelle ils y avaient été semés, il nous suffira de citer le fait suivant : Il existe à la bibliothèque publique de Rouen un rituel ecclésiastique à l'usage des moines de Jumièges, qui paraît remonter jusqu'à l'époque de l'abbé Thierry (1014--1028), mais qui est au moins incontestablement du XI<sup>e</sup>. siècle. Ce recueil renferme un grand nombre d'oraisons applicables aux circonstances les plus habituelles de la vie monastique. C'est ainsi qu'on y en trouve et pour la façon de la tonsure des religieux et pour celle de leur barbe et pour la bénédiction de leurs cheminées nouvellement construites et pour cent autres circonstances tout aussi journalières. Eh bien ! au milieu de ces prières d'un usage si fréquent, il y en a une pour la purification des vases trouvés dans des constructions antiques : « Oratio super vasa in loco antiquo reperta. » Nous ne pouvons nous défendre du désir de la citer :

« Omnipotens sempiterna Deus, insere te officiis nostris et hæc (hoc) vascula (vasculum) arte fabricata (fabricatum) gentilium, sublimitatis tuæ potentia ita emundare digneris, ut, omni immunditia depulsa, sint (sit) fidelibus tuis tempore pacis atque tranquillitatis utenda (utendum). Per Christum Dominum nostrum, etc. . . . (1).

(1) *Rituale ecclesiasticum et monasticum ad usum ecclesie Gemmeticensis*, N<sup>o</sup>. 93 des manuscrits de la bibliothèque publique de Rouen. Voici la liste des bénédictions et oraisons qu'il renferme :

Exorcismus salis.  
 • aquæ.  
 Benedictio aquæ.  
 • cineris.

Benedictio cereorum (die 11 februarii).  
 • palmæ et olivæ (dominica in ramis palm.)  
 • ignis novi.

A quiconque aura parcouru comme nous ce rituel il restera démontré que la découverte de vases antiques devait être au XI<sup>e</sup>. siècle un événement bien commun dans le pays pour avoir été prévu dans un recueil de formules entre la bénédiction d'une barbe et celle d'une cheminée.

L'injuste dédain que nous avons encore entendu professer de nos jours pour les antiquités romaines de notre territoire ne pouvait subsister long-temps au sein d'une génération aussi studieuse, aussi avide de découvertes que la nôtre. Un savant confrère, dont nous déplorons la perte récente, M. Rever, étranger à notre province par sa naissance, mais qu'un séjour de cinquante ans et un vif intérêt pour la gloire et les intérêts de la Normandie, avaient naturalisé complètement parmi

Benedictio incensi,  
 • super cereum accensum ad vesperas.  
 Oratio contra fulgurā.  
 Benedictio uvæ.  
 • ad fruges novas.  
 • pomorum.  
 • ad omnia quæcumque volueris.  
 • panis,  
 • Vini.  
 • super vasa in loco antiquo reperta.  
 Oratio ubi vestimenta conservantur.  
 • in domo infirmorum,  
 • in area.  
 • in granario.  
 • in caminata.

Benedictio incensi,  
 • ad stolas vel planetas.  
 • ad vestimenta sacerdotalia seu levitica.  
 Benedictio ad omnia in usa altaris vel basilicæ.  
 Oratio dum primum tonditur infans.  
 • dum clericus efficitur infans.  
 Benedictio ad barbas juvenum clericorum vel monachorum tendendas, aut eorum etiam qui in laico habitu permanentes benedictas volunt gestare barbas.  
 • ad clericum faciendum eum qui ex seculari habitu recipitur.  
 Oratio ad signum ecclesiæ benedicendum.

Le reste du volume est rempli par les prières de l'agonie et de l'enterrement (\*).

(\*) Depuis que ceci est écrit, l'oraison *Super vasa in loco antiquo reperta*, a été retrouvée par notre savant confrère à la société des Antiquaires de Londres, M. John Gage, dans un rituel monastique à la suite du missel Anglo-Saxon rapporté d'Angleterre par Robert, alors évêque de Londres et depuis archevêque de Cantorbery. La présence de cette formule vers la même époque dans deux liturgies si différentes, prouve qu'elle n'appartient en propre ni à l'un ni à l'autre et que toutes les deux doivent l'avoir empruntée à quelque rituel de l'ordre de St.-Benoit, plus ancien encore.



nous est le premier de nos compatriotes que nous ayons vu se vouer franchement et consciencieusement à ces nobles recherches. Peut-être était-il permis de craindre qu'elles ne restassent plus ou moins longtemps ensevelies dans sa tombe, lorsque plusieurs de nos confrères, et particulièrement MM. de Gerville, Gaillard, de Caumont, Lambert, Langlois, Estancelin et Féret, en les renouvelant, en les appliquant à d'autres objets aussi bien qu'à d'autres lieux, nous ont complètement rassurés à cet égard. Il n'est plus permis désormais de révoquer en doute les secours nombreux et puissants que cette étude si long-temps méconnue peut fournir chez nous à la géographie antique, à l'histoire des arts et à celle des mœurs, à l'examen surtout des altérations importantes que le type romain a dû subir dans une transplantation si lointaine. Grâce à ces savants travaux, aux publications dont ils ont été l'objet, au cours d'antiquités de M. de Caumont et à la puissante influence de la compagnie sur tous les points du territoire, l'archéologie romaine ne saurait plus périr parmi nous; elle s'y naturalisera de plus en plus: si le passé ne nous présente guère, sous ce rapport, que des pertes à déplorer, le présent nous console déjà, et l'avenir, à une époque où la surface du sol est sans cesse fouillée par l'agriculture et l'industrie, nous promet les plus amples dédommagements.

Mais plus ces travaux sont actifs, plus aussi nous devons nous empresser d'en mettre à profit les résultats, de recueillir et de décrire tout ce qu'ils ramènent à notre portée, de guider et d'encourager par nos exemples et nos leçons cette portion considérable de la population qui ne peut être initiée que par reflet au goût et à l'étude des objets qui en proviennent. Chaque jour le nombre des chances de découvertes augmente dans la même proportion que le domaine de la culture s'étend; mais les chances de destruction éprouveraient le même accroissement, si nous ne redoublions d'activité pour éclairer de plus en plus nos concitoyens sur la nécessité d'examiner et de conserver les morceaux de ce genre qu'un heureux hasard peut faire

tomber sous leur main. C'est donc un devoir pressant pour chacun de nous d'apporter tous les ans à la compagnie le tribut des observations faites par lui ou autour de lui dans le territoire qu'il habite, afin qu'elle puisse les faire entrer sur-le-champ dans ses publications et leur imprimer ainsi le plus haut degré d'authenticité et d'utilité possible.

Tel est le devoir que nous venons remplir en ce moment pour ce qui concerne les découvertes d'antiquités romaines opérées à notre connaissance depuis le commencement de l'année 1830 dans l'arrondissement de Bernay. La nouvelle de l'une de ces découvertes, inattendue autant que merveilleuse, a déjà retenti depuis long-temps non seulement en Normandie et dans le reste de la France, mais encore dans tous les lieux où fleurit l'étude des antiquités. C'est par un écrit publié à Rome même, au point central des études archéologiques (1) que les résultats en ont été proclamés pour la première fois. L'auteur de cette notice, M. Charles Lenormant, inspecteur des beaux-arts, n'hésite pas à déclarer que « le produit de la fouille eût  
« immédiatement passé dans les mains du fondeur, sans l'intérêt tout  
« nouveau qu'ont excité dans la province les travaux de la société des  
« Antiquaires de Normandie, en faisant pénétrer jusque dans la der-  
« nière classe du peuple un goût réel pour l'étude de l'histoire lo-  
« cale. » Ainsi grâce à la rapidité vraiment électrique avec laquelle tout circule et se communique aujourd'hui, au bout de cinq années d'existence, les travaux de la compagnie sont déjà connus, appréciés, proclamés dans la capitale même de ce monde antique qui lui devra, nous n'en doutons pas, tant de révélations sur ses monuments et sur ses arts.

Deux autres points du territoire de l'arrondissement de Bernay mériteront encore de vous être signalés, et s'ils ne se recommandent pas à votre attention par des titres aussi puissants, vous voudrez bien ne pas oublier que des siècles pourront s'écouler avant qu'on re-

(1) *Bulletino dell'istituto di corrispondenza archeologica*. N. V<sup>a</sup>. di maggio 1830. p. 97.

trouve quelque chose de semblable aux merveilles de Berthouville, et que dans le domaine de l'archéologie le fait le plus modeste en apparence doit être enregistré avec autant de soin que les plus importantes découvertes, parce qu'il rachète presque toujours tôt ou tard, soit par la fréquence de ses applications, soit par sa liaison avec d'autres observations, ce qui lui manque sous le rapport de l'éclat et de l'attrait.

### §. I. Objets en argent, trouvés à Berthouville.

Le 21 mars 1850, le sieur Prosper Taurin, cultivateur, demeurant à Berthouville, arrondissement de Bernay, labourait un champ situé dans la même commune, hameau du Villeret, et dont il avait fait récemment l'acquisition. Le soc de la charrue rencontra un obstacle (une tuile romaine placée debout) à un demi-pied de la surface du sol. La même circonstance était déjà arrivée à plusieurs des individus qui avaient labouré ce champ avant lui; mais ils s'étaient contentés de relever ou de détourner la pointe du soc. Le sieur Taurin, en sa qualité de propriétaire, crut devoir plutôt débarrasser son champ de cet obstacle que de se contenter de l'éviter comme ses devanciers. Ayant emprunté à cet effet la pioche d'un ouvrier voisin, il parvint facilement à arracher cette tuile sans la briser, et trouva immédiatement à côté plus de soixante-dix objets en argent, qu'elle était destinée à protéger du côté du levant, et qui reposaient en bloc sur quelques morceaux de marne. Tous ces objets avaient été enfouis à la même profondeur et préservés d'un seul côté du contact du sol environnant au moyen de la tuile dont il vient d'être parlé; aussi étaient-ils mélangés de terre (1). Ce dépôt se trouvait à cinquante pas environ du chemin d'Orbec à Rouen, par le marché Neuf et le Pont-Autou, communication jadis célèbre et importante, mais qui, dans la portion

(1) Nous croyons ne pouvoir entrer dans trop de détails sur ces circonstances, conformément à la demande qui nous en a été faite par un illustre et savant magistrat.

que nous en connaissons, ne nous a point offert d'encaissement romain comme la voie antique qui se rend de Brionne au marché Neuf, en passant par la même commune, voie dont nous avons parlé dans notre mémoire sur quelques monuments du département de l'Eure (1). Le champ où a été faite la découverte, et la plupart de ceux qui l'entourent présentent des vestiges de constructions, des maçonneries, des fragments de tuiles romaines qui ne permettent pas de douter de l'existence d'un ancien établissement important sur ce point. Quelques-unes de ces maçonneries sont même tout près de l'endroit où reposaient les objets trouvés, et ceux-ci en étaient entourés de manière à faire supposer que c'est dans l'enceinte d'un appartement qu'ils avaient été confiés à la terre avec si peu de précautions. Au reste, on n'a pas encore pu faire de fouilles pour s'éclaircir à ce sujet, le champ ayant été immédiatement ensémené en lin, puis en blé. De l'autre côté du chemin sont également des vestiges de constructions, ainsi qu'un très-beau puits, nommé dans le pays le puits des Anglais et entouré de traditions en harmonie avec cette désignation.

Les objets trouvés par le sieur Taurin, malgré le mélange de terre dont ils étaient souillés, leur situation presque au niveau du sol, et la négligence avec laquelle ils avaient été enfouis, présentaient un état

(1) Mémoires de la société des Antiquaires de Normandie, t. iv. p. 366. Quoique ce chemin n'offre point d'encaissement dans sa partie voisine de Brionne, nous sommes porté à penser, d'après les renseignements qui nous ont été transmis par notre respectable confrère M. Vaugeois et par MM. Bouvry et Lefebvre du Ruffé, que c'était, à l'époque romaine, la principale communication entre Rouen et les habitants du diocèse de Sées, les Aulerici Cenomanni et autres cités placées dans la même direction. A partir d'Alençon, il passe par Sées, le Merlerault, Cicy, le Sap, et arrive à Orbec. Entre ces deux derniers points il y a un encaissement très-marqué. D'Orbec il vient par Saint-Martin-du-Tilleul, où il donne son nom aux hameaux de la haute voie et de la basse voie et par Courbépine au Marché Neuf, où il rencontre la route de Lisieux à Paris. Du Marché Neuf il se rend par Berthonville, Salerne et Autou au Pont-Autou, dans le voisinage duquel il est encaissé et porte le nom assez étrange de chemin de Lisieux à Jumièges; du Pont-Autou il se dirige sur le Bourg-Achard à travers la plaine du Roumois. — La présence d'un temple de Mercure confirme puissamment notre opinion sur l'importance de ce chemin.

parfait de conservation (1). Sans la pression qui a bossué ou brisé quelques-unes de leurs parties les plus minces, on pourrait dire qu'ils ont plus souffert des coups de pioche au moyen desquels on les a extraits que du séjour de seize ou dix-sept siècles dans la terre. On jugera facilement de la surprise et de la joie de ce cultivateur, à la vue d'environ cinquante livres pesant d'argent tombant entre ses mains d'une manière si inopinée; toutefois il était loin d'apprécier la valeur du trésor qu'il venait de rencontrer, et sans les conseils éclairés de son parent, M. Liston, huissier à Bernay, il l'aurait probablement vendu à vil prix à quelque orfèvre qui se serait empressé de le dénaturer, afin d'anéantir les traces de la fraude. La foire de Bernay qui se tenait quelques jours plus tard aurait encore ajouté aux dangers de ce genre, si le sieur Taurin n'eût pris la sage résolution de confier tous ces objets aux soins de son parent. Ils furent donc apportés à Bernay dans le domicile de M. Liston qui mit, ainsi que toute sa famille, une extrême obligeance à les montrer aux nombreux curieux sans cesse attirés par la nouvelle de cette découverte. C'est là que nous les vîmes nous-même pour la première fois, vers le milieu d'avril, et que nous fûmes véritablement ébloui par le spectacle de tant de chefs-d'œuvre accumulés, bien supérieurs pour la plupart à tout ce que nos arts modernes peuvent fournir pour décorer les palais des rois. Nous nous empressâmes de les décrire succinctement dans une suite d'articles du journal de Rouen (2). Notre compatriote, M. Pretextat Oursel, en fit le sujet d'un recueil de lithographies à la plume (3),

(1) Comme le métal est d'une grande pureté dans la presque totalité, plusieurs étaient exempts de toute oxidation et les autres ne présentaient qu'une couche légère d'oxide noir d'argent, sauf cinq ou six sur lesquels des taches de carbonate de cuivre trahissaient la présence de ce métal.

(2) Numéros des 19 avril, 7, 17, 23 mai et 7 juin.

(3) Antiquités romaines trouvées à Berthouville près Bernay, département de l'Eure, le 21 mars 1830, dessinées sur les lieux par Pretextat Oursel. Paris, musée Colbert, rue Vivienne, Levilly, rue Saint-Victor, n°. 149, Bernay, chez Mm<sup>e</sup>. veuve Oursel; in-f°. ; 10 planches et une demi-feuille de texte.

et MM. Charles Lenormant, inspecteur des beaux-arts, et Raoul Rochette, membre de l'Institut, vinrent successivement les visiter. Ce dernier en traita le 3 mai pour le compte de la bibliothèque royale avec le propriétaire par le prix de 15,000 fr., et les emporta ce jour-là même à Paris pour les déposer immédiatement dans la riche collection qui venait d'en acquérir la propriété. M. de la Haye, alors sous-préfet de Bernay, et M. Liston eurent beaucoup de part à la conclusion de cette acquisition, à laquelle nous nous félicitons nous-même de n'avoir pas été complètement étranger, et qui mettait enfin ces inappréciables reliques à l'abri de toutes les chances de destruction, de dispersion et d'exportation dont elles avaient été menacées jusque-là. Nous devons ajouter que MM. Liston et Taurin, animés d'un zèle bien généreux et bien rare, attachèrent une importance particulière à ne traiter qu'avec un établissement public français, qu'ils sacrifièrent même à cette circonstance une partie de leurs prétentions et en firent une condition expresse de la vente. Nous ne saurions pour notre compte assez remercier ces messieurs de la constance avec laquelle ils ont su, conformément aux avis de M. de la Haye et aux nôtres, résister à toutes les propositions tendant à éparpiller une si admirable collection, danger que nous n'avons cessé de repousser de tout notre pouvoir, quel que fût d'ailleurs notre dévouement pour les personnes ou les corps savants de qui elles provenaient. Nous aurions vivement désiré en revanche que nos principaux établissements scientifiques pussent être dédommagés de l'enlèvement de ces objets par des empreintes en plâtre des plus parfaits d'entre eux ; mais il a fallu renoncer à pratiquer cette opération, moins encore à cause des frais considérables qu'elle eût entraînés que de l'impossibilité proclamée par M. Raoul Rochette de la pratiquer sans endommager gravement les feuilles très-minces d'argent repoussées au marteau, que le génie des arts a le plus particulièrement embellies de ses créations. Nous avons l'espoir au reste d'être prochainement consolés de cette privation par la publication

du christianisme dans nos contrées. Un savant ami, dont nous aurons l'occasion de citer les observations dans ce mémoire ( M. Louis Dubois ) tient exclusivement à la dernière conjecture, qu'il appuie d'un passage de la vie de Saint-Taurin (1). Nous regrettons de ne pouvoir partager sa manière de voir. C'est à nos yeux un fait bien constant que la foi chrétienne n'a été portée qu'après le IV<sup>e</sup>. siècle, soit dans le diocèse de Lisieux, auquel appartenait Berthouville, soit dans celui d'Evreux où eurent lieu les prédications de Saint-Taurin. Nous croyons avoir établi ailleurs (2) que la mission de ce prélat, bien loin de remonter jusqu'au milieu du III<sup>e</sup>. siècle, ne peut être placée que dans le courant du V<sup>e</sup>. , et qu'on ne doit ajouter aucune foi à sa légende visiblement apocryphe. Ce n'est plus à l'époque de critique avancée où nous vivons qu'on peut s'en tenir aux fixations chronologiques que des calculs erronés ou de pieuses fraudes attribuaient durant les ténèbres du moyen âge à l'apostolat des premiers évêques de la seconde Lyonnaise. Il faut donc aussi, ce nous semble, cesser de leur imputer les actes de vandalisme visiblement antérieurs à l'époque plus récente encore où ils ont pu inquiéter les dépositaires des monuments religieux du paganisme. Ce n'est que dans des récits forgés pendant les siècles d'ignorance qu'on a commencé à leur attribuer des destructions qui n'ont dû être opérées que par leurs successeurs quelquefois assez éloignés, et lorsque ceux-ci joignirent à l'autorité de leurs paroles celle d'une puissance temporelle étendue. Jusques là, comme la raison l'indi-

(1) Journal de Rouen, n<sup>o</sup>. du 23 Juin 1830. Les raisons alléguées par M. Dubois consistent dans la destruction du culte de Diane par St.-Taurin (d'après sa légende), dans la présence d'une idole de Mercure en argent, lorsqu'il comparut devant Licinius à Gisy, et enfin dans l'antériorité de l'apostolat du saint évêque aux ravages des Francs et des Saxons. Le rapprochement des deux premières circonstances avec la collection de Berthouville, et surtout l'observation de la singulière coïncidence de la statue d'argent de Mercure dans des lieux si peu éloignés sont aussi ingénieux que séduisants au premier coup-d'œil. Il est fâcheux que tout cela repose sur une base aussi fragile que les actes de St.-Taurin.

(2) Notice sur la chasse de St.-Taurin d'Evreux. Mém. de la société des Antiquaires de Normandie, t. IV.

que et comme les légendaires contemporains le confirment, loin de persécuter les autres croyances, ils s'estimèrent heureux, toutes les fois qu'ils purent se livrer en paix à l'exercice et à la propagation de la leur. La négligence que nous avons remarquée dans l'enfouissement des vases de Berthouville indique d'ailleurs que cette mesure a du être prise avec une grande précipitation et dans l'espoir d'un prochain retour, circonstances beaucoup plus applicables à une invasion imprévue qu'à une persécution religieuse. On conçoit facilement que des barbares, des Saxons par exemple, dont les premiers ravages sur nos côtes remontent si loin, soient venus dès le III<sup>e</sup>. siècle faire une descente dans le voisinage, qu'ils se soient avancés jusqu'à *Canetum* (1), que les prêtres du temple surpris à l'improviste n'aient eu que le temps d'enterrer précipitamment les objets les plus précieux, et qu'ensuite massacrés ou enlevés par les assaillants, ils aient emporté leur secret avec eux. La collection ne se composant que de vases d'argent indique d'ailleurs qu'on n'a eu en vue que d'éviter le pillage, tandis que si c'eût été la crainte d'un nouveau culte, on y aurait joint une foule d'objets en bronze devant nécessairement faire partie du mobilier du temple, et parmi lesquels il y en avait de tout aussi respectables que ceux-ci sous le rapport religieux, peut-être même sous celui des arts. Dans une surprise pareille à celle que nous supposons, il est tout naturel au contraire qu'on n'ait pensé à cacher que ce qui pouvait tenter des barbares par sa valeur matérielle et intrinsèque (2).

(1) Berthouville n'est éloigné que de dix lieues de poste de l'embouchure de la Seine et de douze lieues de celle de la Touque.

(2) M. Raoul Rochette ayant adopté dans son mémoire inséré au journal des Savants la même opinion que M. Louis Dubois, nous nous croyons obligé d'insister sur cette discussion et de rappeler une circonstance qui nous paraît décisive : c'est que chez les Aulerces la prédication de l'évangile a été visiblement postérieure à la destruction du chef-lieu primitif (*MEDIOLANUM AULERCORUM*) par les barbares, et à la création d'un nouvel établissement sur les bords de l'Yton par les populations échappées aux ravages de l'ennemi. Le christianisme fut introduit encore plus tard chez les *LIXOVII*.

M. Raoul Rochette tire un argument de ce que quelques-unes des pièces paraissent avoir



La découverte d'une collection aussi considérable d'objets en argent et renfermant des pièces aussi importantes est un fait inouï, non seulement dans nos contrées septentrionales, mais encore dans les pays que le génie des arts a le plus abondamment peuplés de ses merveilles. Les vases d'argent sont très-rare dans toutes les collections, même à Rome, à Naples et en Sicile. On ne peut citer d'autre découverte comparable à celle de Berthouville sous le rapport du nombre des pièces et de leur valeur matérielle que la toilette d'une dame romaine appartenant aujourd'hui à M. le duc de Blacas. Cependant nous apprenons de M. Raoul Rochette qu'on a trouvé récemment aux environs de Limoges une autre collection précisément du même genre et provenant pareillement d'un temple de Mercure. (On sait quelle prédilection les Gallo-Romains montraient pour le culte de ce dieu.) La différence la plus remarquable consiste dans la présence de plusieurs objets de bronze (1). Moins heureux que nous, les antiquaires du pays n'ont pu sauver de la destruction que quelques-uns de ces derniers.

Nous allons passer à une description succincte de toutes les pièces notables de la collection de Berthouville. Nous avons déjà dit qu'elles étaient au nombre de plus de soixante-dix (2), présentant un poids d'environ cinquante livres. Le métal est d'une grande pureté, et il n'y a d'alliage de cuivre que dans les cinq ou six objets qui appartiennent à l'époque de la décadence prononcée de l'art. Une circonstance commune à presque toutes celles de ces pièces qui présentent des figures est le caractère polychrome qu'elles prennent par l'emploi de la

déjà subi une mutilation antérieure. Tout ce que cette circonstance prouverait, c'est qu'il y aurait déjà eu quelques alertes semblables, ce qui n'a rien que de très-probable. On doit se représenter la tranquillité de nos côtes comme tout aussi précaire, aussi souvent troublée du III<sup>e</sup>. au V<sup>e</sup>. siècle qu'à l'époque des courses des Normands.

(1) Voyez sur cette découverte la notice de M. Raoul Rochette, p. 4. La présence d'objets de bronze et la situation des lieux, beaucoup moins exposés aux invasions maritimes des barbares rendraient plus vraisemblable ici la supposition que la collection n'aurait été enterré que pour la soustraire au zèle religieux des premiers chrétiens.

(2) M. Raoul Rochette en compte près de cent.

dorure ( et même de la nielle dans un seul cas ). On sait aujourd'hui que ce caractère de l'art grec à peine soupçonné jadis , proclamé pour la première fois par M. Quatremère de Quincy , a été reconnu de nos jours dans la plupart des productions de la sculpture et de l'architecture antiques , et que d'habiles explorateurs l'ont retrouvé jusque dans les métopes du Parthenon.

1°. Statue de Mercure ; hauteur 21 pouces ; poids 5 liv. 7 onces 6 gros. ( Voyez planche première. ) Le dieu est représenté debout , la main droite étendue en avant , le caducée dans la main gauche ; il n'y a d'ailerons ni à ce caducée , ni aux talons. Le haut de la tête manque ; des vestiges de soudure portent à croire que la portion enlevée était un pétase. Cette statue , d'une exécution médiocre (1) , n'a point été fondue , mais composée de feuilles minces d'argent battu réunies par des sutures à queue d'aronde qui rappèlent les procédés du même genre dont feu notre savant confrère , M. Rever , a parlé avec détail dans la description de la statue en bronze doré de Lillebonne (2). Le caducée qui est d'une forme inusitée offre des portions dorées.

2°. Fragments d'une autre statue du même dieu , d'un travail fort remarquable. Il n'existe qu'un bras , une main qui paraît avoir porté une bourse , un genou et des portions de draperie.

3°. Buste de Mercure , d'un style très-gracieux. ( Pl. II. Fig. 1. ) Le dieu est coiffé du pétase ; les ailerons , de petite dimension , sont dorés en dessous. Hauteur 3 pouces ; largeur 2 pouces.

4°. Autre buste de Mercure , en argent massif. Hauteur 1 pouce et demi ; largeur 1 pouce ; poids 2 onces 40 grains. Les ailerons sont dorés,

(1) La partie antérieure du torse est beaucoup mieux traitée que la tête et le dos , qui sont remarquables par leur pesanteur. M. Raoul Rochette trouve de la ressemblance entre la tête de cette statue et celle de l'empereur Tibère , de quelques membres de sa famille et surtout de son neveu Germanicus. Il en conclut que ce pourrait être conformément à un usage bien connu le portrait de ce prince , ce qui autoriserait à assigner à cette statue une date correspondante au commencement du premier siècle de notre ère.

(2) Description de la statue fruste en bronze doré trouvée à Lillebonne. Rouen , 1823. Voyez aussi Winkelmann , hist. de l'Art , Liv. IV. c. VII. §. 26.

ainsi que le vêtement attaché sur les deux épaules et accusant par-devant une gorge de femme. Les cheveux retroussés des deux côtés sont rassemblés sur le col en un gros nœud. Cette tête qui était visiblement destinée à occuper le fond d'une patère, a été volée et retrouvée dans un ruisseau, après avoir beaucoup souffert. Le nez et le sourcil gauche ont été surtout maltraités. On remarque sous le cou des vestiges de mastic dans une cavité destinée à recevoir la soudure.

5°. Jolie petite main, probablement votive, en argent massif. L'exécution en est fort soignée, quoique le pouce soit beaucoup trop long.

6°. Deux serpents, d'argent fondu, se réunissant par un crochet à leur extrémité inférieure, et présentant ainsi une espèce de compas d'épaisseur; chacun d'eux forme un arc dont la corde a près de 9 pouces de longueur; épaisseur 1 pouce 4 lignes; poids 1 livre 12 onces 4 gros. Nous ne pouvons présenter aucune conjecture sur l'emploi de ce bizarre instrument, destiné visiblement à embrasser quelque chose, ainsi que le prouve sa forme plate et lisse du côté intérieur. L'exécution en est fort médiocre.

7°. Quatre cuillers à encens, de diverses formes et grandeurs; poids 1 once 4 gros.

8°. Trois *simpulum*; sur le manche du premier, qui est le plus remarquable et qui a trois pouces de diamètre, 4 pouces et demi de hauteur, on voit Mercure, un bouc et un arbre. On sait que le bouc (ou plus souvent le bélier) était l'un des attributs de Mercure et rappelait la profession de berger qu'il avait exercée; l'arbre qui figure ici a probablement la même destination. Sous le bassin de cet élégant instrument on lit l'inscription suivante gravée au pointillé (1), et que nous retrouvons sur plusieurs autres des pièces les plus remarquables de la collection (2):

(1) Presque toutes les inscriptions qui existent dans cette collection sont également gravées en lettres ponctuées. M. Raoul Rochette remarque que l'emploi de ce procédé remonte jusqu'à l'époque des premiers Ptolémées, comme le prouve la plaque d'or du temple de Canope, appartenant à Sir Sidney Smith.

(2) Nos. 13, 31 et 32.

## MERCVRIO. AVGVSTO. Q. DOMITIVS. TVTVS.

Le second, dont les dimensions sont un peu plus petites, porte cette inscription, également gravée au pointillé :

MERCVRIO. AVG.  
COMBAROMARVS BVOLMINI FIL. (1).  
V. S. L. M. (2).

Le troisième n'offre rien de remarquable.

Ces trois pièces pèsent ensemble 9 onces.

9°. Quatre petites capsules parfaitement semblables, de forme cylindrique, sans aucun ornement ni inscription; diamètre 2 pouces 8 lignes; hauteur 8 lignes; poids 7 onces 8 gros.

10°. Disque ou plateau de Propertius Secundus. Diamètre 13 pouces; poids 2 livres 1 once 1 gros.

Le bord est relevé en bosse et orné de lions, de masques et autres attributs scéniques d'une fort belle exécution; au centre on voit un cavalier attaqué par un lion et un loup: c'est autour de ces figures que se lit l'inscription suivante en lettres d'une grande proportion et d'une belle forme :

DEO. MERCVRIO. KANETONNESSI. C. PROPERT.  
SECVNDVS. V. S. L. M.

(1) Ces noms évidemment gaulois ainsi que ceux de Germaniss, de Bôcirix, de Carantius, de Camulognata, de Coigus, prouvent que le peuple conquis rivalisait de ferveur avec ses dominateurs dans le culte de Mercure-Auguste-Canetus.

M. Vaugois nous a fait remarquer l'analogie du nom de ce Combaromarns avec celui du bourg de Cambremer, entre Lisieux et Pont-l'Évêque.

(2) Votum Solvit Lubens Meritâ. Cette formule extrêmement commune dans les inscriptions antiques, indique que le don est l'accomplissement d'un vœu après qu'il a été exaucé.

Ce disque est l'une des pièces de la collection qui appartiennent le plus incontestablement au Haut - Empire. Malgré la nature des ornements de la bordure, nous sommes porté à voir dans les figures du centre le souvenir d'un péril auquel aurait échappé le donateur, plutôt que le combat d'un gladiateur contre les deux animaux. Dans l'une et l'autre hypothèse, leur attaque simultanée est une circonstance peu vraisemblable. Peut-être devrait-on y chercher un sens allégorique. Peut être aussi ce que nous prenons pour un loup serait-il une lionne, ce qui rendrait le fait beaucoup plus naturel ?

11°. Disque de Germanissa; largeur 10 pouces et demi; hauteur 1 pouce; poids 1 livre et demie; cette pièce est lisse: au centre on voit un oiseau qui becquète des baies. Cet oiseau est incrusté en or, mais d'un travail assez grossier. On lit autour l'inscription suivante, au pointillé:

MERCVR. AVG. SACRVM.  
GERMANISSA. VISCARIVSLM.

Quoique cette inscription soit exécutée avec beaucoup de soin, nous ne pouvons la rapporter au Haut-Empire, pour plusieurs motifs (1), et particulièrement parce qu'il est impossible de séparer le disque de la pièce suivante.

12°. Patère de Germanissa. Grande patère à manche. Diamètre, 6 pouces et demi; manche, 4 pouces 9 lignes; hauteur 3 pouces; poids 1 livre et demie.

(1) Les mots sont séparés par des feuilles et l'inscription est terminée par l'image également au pointillé d'un autre oiseau d'une proportion plus grande que les caractères. Ces circonstances annoncent d'une manière incontestable une époque avancée.

Le mot SACRUM indique ordinairement une offrande faite avant l'accomplissement d'un vœu; mais ici l'emploi de la formule V. S. L. M. ne permet pas de lui donner ce sens.

Nous pensons que dans cette inscription et dans la suivante, il faut lire *viscariv* plutôt que *viscariv* à cause de la dimension extraordinaire de l'I dans la première des deux, qui doit lui faire assigner une valeur double, et qu'après ce mot il faut sous-entendre *vxo* plutôt que *vilia* ou tout autre nom qualificatif.

Sur le manche on voit le buste d'une femme, de face, entre deux têtes d'épervier. Au-dessous est une femme debout (probablement une Fortune Panthée) tenant de la main gauche une corne d'abondance, et de la droite un caducée dépourvu d'ailerons. Vers le point d'attache sont des fleurs et des feuillages de fort bon goût.

L'inscription gravée au pointillé sur le fond de cette patère est précisément la même que celle du disque précédent, si ce n'est que le mot *SACRVM* ne s'y trouve pas. L'exécution en est grossière et présente des lettres inscrites et d'autres d'une forme très-défectueuse (1). Sur le manche on voit quelques caractères encore plus barbares et que nous n'avons pu parvenir à déchiffrer.

13°. Grande patère ou phiale. Diamètre 10 pouces et demi; hauteur 2 pouces 8 lignes; poids 1 livre et demie. (Voyez pl. II. Fig. 2.)

Ce beau vase, à l'ombilic duquel viennent aboutir 21 godrons de haut relief et pareil nombre de cannelures profondes, a beaucoup souffert. Sur le rebord intérieur, qui maintenant est détaché du fond, on lit l'inscription suivante :

MERCVRIO. AVGVSTO. Q. DOMITIVS. TVTVS. EX VOTO.

M. Lenormant pense que cette phiale était destinée à recevoir l'un des deux *præfericulum* que nous décrivons ci-après, n°. 30. Cette conjecture nous paraît en effet très-vraisemblable, mais non assez certaine pour que nous osions la présenter avec affirmation.

14°. Patère d'Ælius Eutyclus. Diamètre 8 pouces et demi; hauteur 2 pouces; poids (y compris le fond représentant un amour) 1 livre 4 onces 2 gros. On y lit l'inscription suivante au pointillé :

(1) Toutes les lettres sont formées de lignes courbes. L'A de *VISCARI* est inscrit dans le C, et l'I consiste dans un court prolongement du jambage de l'R.

MERCVRIO. AVG. P. AELIVS. P. AELI. NVMITORIS.

LIBERTVS. EPTYCHVS.

V. S. L. M. (1)

Nous joindrons à cette pièce un fond de patère qui nous paraît en provenir. Diamètre 3 pouces 10 lignes. Un amour, tenant de la main droite un masque barbu, s'appuie de la gauche sur une lyre de grande proportion. Près de lui est un autel. C'est une bonne ébauche et de haut relief, mais restée fort imparfaite. Plusieurs portions en sont dorées.

15°. Grande patère. Diamètre 8 pouces; hauteur 1 pouce 9 lignes.

M. LANNIVS ASTIVS

V. .. L. M.

L'espace que nous avons rempli par des points dans la seconde ligne était indubitablement occupé par la lettre S de la formule habituelle sur ces vases.

Cette inscription est fort mal écrite et les L en particulier sont remarquables par la longueur demesurée aussi bien que par la direction pendante de leur portion horizontale.

A la suite sont d'autres lettres peu distinctes, destinées probablement à indiquer le poids ou le prix du vase.

16°. Grande patère chargée d'ornements exécutés au poinçon. Diamètre 7 pouces et demi; hauteur 15 lignes; poids, avec le disque suivant, 11 onces 2 gros.

(1) Nous devons à M. Raoul Rochette les deux observations suivantes sur cette inscription : 1°. la courbure des branches de l'Y indique une époque voisine du règne de Claude, qui lui avait assigné cette forme; 2°. c'était un usage ordinaire pour les affranchis de joindre comme on le voit ici un surnom tiré du grec au nom et au prénom du maître à qui ils étaient redevables de la liberté.

Cette pièce est ornée d'un rang de rinceaux fort élégants, puis d'arabesques où l'on voit figurer des vases, des ibis avalant des serpens, d'autres oiseaux monstrueux, des fleurs, des phalènes, des reptiles, des guirlandes, etc. ; le tout est d'une belle exécution, en relief d'un côté et en creux de l'autre ; nous ne pensons pas toutefois que cette patère appartienne au Haut-Empire.

Dans le fond était un disque dont la soudure a cédé à l'action du temps. Nous pensons que c'est celui qui suit :

Fond de patère (pl. II. fig. 3.), de haut relief, représentant, Mercure assis sur un rocher ; sa tête est ornée d'ailerons. L'une de ses mains s'appuie sur un caducée debout. A ses pieds est un bouc. De l'autre côté on voit un coq, symbole de la vigilance et autre attribut de ce dieu, un autel, enfin une tortue, en mémoire de l'invention de la lyre. Plusieurs parties de ce disque sont dorées. Il a 3 pouces 9 lignes de diamètre et porte l'inscription suivante au pointillé :

L. LVPVLA. M. C. DO.

Nous pensons qu'il faut lire :

Lucia LVPVLA Mercurio Caneto DO (1),

à moins de supposer avec notre savant ami, M. le comte de San-Quintino, que la dernière lettre est un D mal fait ou mal lu. Dans ce cas les deux derniers mots seraient Donum Dedit, mais il nous est d'autant plus impossible de partager cette opinion qu'il n'existe aucun signe de séparation entre le D et l'O, tandis que tous les autres signes sont soigneusement indiqués par des groupes de points.

17°. Patère à pied de Statilius Clarus. Le fond de ce vase est fort relevé à son centre ; la plus grande partie du pied manque. Largeur 5 pouces 2 lignes ; hauteur, dans l'état actuel, 2 pouces ; poids 7 onces.

(1) M. Raoul Rochette lit cette inscription de la manière suivante : Lucia LVPVLA Mercurio Caneto DONat.



DEO. MERC. Q. STATILIVS. CLARVS. V. S. L. M.

18°. Patère de Lucianus Blaesus. Diamètre 7 pouces et demi; hauteur 19 lignes; poids 11 onces 4 gros. Sur le fond on lit cette inscription au pointillé :

Q. LVCANIVS. BLAESVS.

EX STIPE.

Ces derniers mots indiquent que l'offrande a été faite du produit d'une collecte. Notre confrère, M. Gaillard de Folleville, pense qu'il s'agit ici de fonds faits par quelque corporation ou collège de prêtres dont Blaesus aurait été le chef. M. Raoul Rochette est disposé à y voir plutôt le produit d'un tronc dont l'usage, dit-il, s'introduisit à Rome assez tard et en même temps que les cultes orientaux (1). Pour nous, d'après la comparaison de cette inscription avec plusieurs autres où nous trouvons la même formule, nous supposons qu'elle signifie : du produit d'une cotisation, d'une quête (2).

Quoique cette inscription soit écrite avec soin, elle appartient visiblement à une date peu élevée, ainsi qu'il est facile de s'en apercevoir, entre autres caractères, aux feuilles qui séparent les mots. Les lettres, de grande proportion, sont tracées par deux rangs de points.

(1) M. de San Quintino est du même avis et s'appuie de plusieurs passages où le mot *stipe* est manifestement employé dans ce sens.

(2) Il existe encore dans le pays un usage fort bizarre avec lequel cette formule pourrait présenter quelque rapport. Dans les campagnes de l'arrondissement de Bernay et bien au-delà, on ne connaît pas de remèdes plus efficaces à certaines maladies des enfants, que des pèlerinages à des églises souvent assez éloignées. La course perdrait tout son effet si les frais n'en étaient acquittés au moyen d'une quête faite exprès avant le départ. Cette condition est obligatoire même pour les personnes les plus riches. Nous sommes loin au reste de vouloir établir un rapprochement rigoureux entre cet usage et l'inscription qui nous occupe. Nous ferons même remarquer que dans celle-ci aucun vase ne semble avoir été attaché à l'offrande assez dispendieuse qu'elle accompagne.

19°. Patère d'Epaticcus. Jolie petite patère à oreilles plates, ornée de feuillages et de têtes de serpents. Largeur 3 pouces 2 lignes, sans les oreilles qui ont chacune 7 lignes; hauteur 8 lignes.

MERIO (pour Mercurio). CANETO. EPATICCVS.

O. S. O.

La fin de cette inscription est très-difficile à interpréter. M. de San-Quintino et le savant docteur Jean Labus de Milan qu'il a bien voulu consulter à ce sujet, soupçonnent encore qu'il y a ici substitution de deux O à deux D, soit par le graveur, soit par le lecteur, et qu'il faut lire :

De Suo Dedit.

Nous croyons pouvoir affirmer que les deux O sont bien authentiques. M. Gaillard interprète ces trois sigles par

Ordini Suo Omni.

quant à nous, nous pensons qu'il faut lire :

Ope Sua Obtulit.

ce qui indiquerait que l'offrande, contrairement à celle qui précède, aurait été faite uniquement des propres ressources du donateur. Nous nous empressons au reste de convenir que nous ne pouvons citer aucun exemple à l'appui de la leçon que nous proposons. Nos motifs pour l'adopter sont que nous n'en avons trouvé aucune autre de satisfaisante, et qu'à défaut de formules identiques on en rencontre dans les inscriptions antiques un grand nombre offrant le même sens (1).

(1) Telles sont, par exemple, les suivantes :

D. S. D. De Suo Dedit.

D. S. I. De Sua Impensa.

D. S. P. De Sua Pecunia.

D. S. S. De Suo Sumptu.

IM. S. IMpensa Sua.

P. S. Pecunia Sua.

SVO. S. S<sup>q</sup>o Sumpta (\*).

---

(\*) Notre savant confrère, M. Roger, a bien voulu nous communiquer plusieurs autres

20°. Patère de 6 pouces 3 lignes de diamètre, sur 1 pouce de hauteur. Sous le fond, on voit quelques caractères très-mal tracés au pointillé, dans lesquels je crois reconnaître les lettres suivantes :

SOLLEMN

IS

VO . . .

. . . S

Nous pensons qu'il faut lire :

*SOLLEMNIS votum . . . . solvit.*

21°. Petite patère à manche. Largeur 3 pouces 4 lignes ; manche 2 pouces 4 lignes ; hauteur 22 lignes. Sous le manche on lit en caractères très-défectueux :

AVE FILI. P..

Les deux premiers mots de cette inscription rappellent une foule de formules semblables existant sur des vases employés à des usages domestiques. Il est probable que celui-ci avait dans l'origine une destination semblable, et qu'il n'aura reçu qu'après coup une consécration religieuse. Le P et les autres caractères mal formés qui le suivent sont probablement une indication de poids comme dans le n°. 15 ci-dessus.

22°. Autre patère à manche. Largeur 3 pouces et demi ; longueur du manche 2 pouces 3 quarts. Ce manche est orné de trois coquilles et s'attache à la patère par deux têtes de serpent ; le tout est d'une

interprétations de ces sigles, parmi lesquelles nous remarquons les suivantes :

*Omnibus Salvis Obtulit.*

*Ob Salutem Obtinendam.*

Nous regrettons que cette dernière ne puisse pas s'appliquer aux sigles de l'inscription du n°. 23, car elle nous paraît d'ailleurs fort heureuse.

exécution grossière et d'une époque visiblement bien postérieure à celle de la splendeur des arts. Sur le manche on lit en caractères dorés cette inscription : M. VENER. On sait combien il y avait de rapports entre Mercure et Vénus, et qu'Hermaphrodite était le fruit de leurs amours. Il ne faut donc pas s'étonner de les voir ici confondus dans un même culte.

23°. Patères de Créticus. Deux patères à manché et à bordure striée, d'une exécution grossière et sentant le déclin des arts. Diamètre 5 pouces 10 lignes ; manche, 3 pouces 8 lignes ; hauteur, 2 pouces. Sur ce manche on voit l'inscription suivante en caractères très-défectueux tracés au pointillé :

MERCVR. AVG. CRETICVS

RVNATIS. D. S. O. V. S. L. M.

Nous pensons que la dernière ligne doit être lue ainsi :

*RVNATIS Plus De Sua Ops Votum Solvit Lubens Merito.*

C'était l'usage pour ceux qui ne jouissaient pas du droit de bourgeoisie romaine de désigner leur père, non par son prénom, mais par le nom de famille. Ainsi il faut lire ici Créticus fils de Runat, et non pas Créticus RUNAT. Quant au second groupe, D. S. O., nous l'interprétons comme ci-dessus, n°. 19, et pour les mêmes raisons.

24°. Patères de Lupercus. Deux patères sans manche, chargées à l'intérieur de dessins légers au burin, représentant des pampres et des raisins qui s'enroulent autour d'espèces d'obélisques ; des oiseaux viennent les becqueter. Ces dessins sont d'assez bon goût, mais mollement exécutés et portent, comme ceux des vases précédents, l'empreinte de la décadence des arts, quoique à un degré inférieur. On voit dans le centre des vestiges d'incrustations en or ; par-dessous, on lit cette inscription très-défectueuse au pointillé :

DEO. MERC. CAN. DECIR. LUPERCVS, EX TEST.

PLAC. DOCIRIS. PII.

Il y a plusieurs variantes dans l'exécution de cette inscription sur les deux vases. L'un porte deux I à la place d'un E, ce qui dénote une époque avancée de l'empire, ainsi que M. Raoul Rochette nous l'a fait remarquer. On trouve aussi DOCIRIGIS à la place de DOCIRIS. La ponctuation offre encore plus de variantes et de fautes. M. Lenormand lit DOCTRIGIS. PISS. Quel que soit le nombre de lettres qui suivent le P de ce dernier groupe, nous pensons que c'est une indication de poids comme dans les numéros 15 et 21 ci-dessus. Nous devons encore ajouter que le mot LUPERCVS ne nous paraît point employé ici pour désigner un prêtre de Pan, mais comme nom d'homme. En somme nous croyons pouvoir dire qu'il s'agit d'une offrande faite par DECIR LUPERCVS en exécution du testament de PLACIDIUS ou de PLACENTIVS DOCIRIS.

25°. Douze autres patères de diverses formes et grandeurs, sans inscriptions. Il y en a de fort pesantes; sur le manche de l'une d'elles on voit une figure jouffue de face entre deux têtes d'épervier, un bouc sous un arbre, un masque scénique, et enfin des feuillages. Quelques personnes ont pris la figure pour une tête de Méduse, mais elle ne nous a pas paru présenter ce caractère.

26°. Nous réunirons sous ce numéro plusieurs fonds de patères chargés de figures, et ne tenant plus aux vases pour lesquels ils avaient été faits (1); nous en avons déjà décrit deux en même temps que les patères

(1) Ces fonds de patères étaient ce que les anciens appelaient des emblèmes : *emblemata*, plaques ciselées de rapport, pouvant facilement s'enlever à volonté, à la différence des *crustæ*, sorte de placage beaucoup plus adhérent. On trouve ces deux espèces d'ornements mentionnées dans ce passage de Cicéron : « *Crustæ et emblemata argenti cœlati* ; » et dans un autre passage de Pline, dont nous parlerons ci-dessous. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le Trésor de la langue latine de Robert Étienne : « *Crustæ et emblemata differunt quod crustæ*

auxquelles ils nous ont paru se rapporter ( nos. 14 et 16 ). Il en reste quatre dont nous n'avons pas encore parlé.

L'un des plus remarquables , sous le rapport de l'exécution ( pl. III. fig. 1. ), a 3 pouces et demi de diamètre ; il représente Mercure debout, n'ayant qu'une draperie sur les épaules , tenant un caducée de la main gauche et une bourse de la main droite ; devant cette figure d'une grande beauté est une colonne entourée d'une gairlande et surmontée d'un coq ( 1 ), au-dessus de laquelle un arbre se penche et étend ses branches jusque sur Mercure ; de l'autre côté , sont un houc grim-pant et une autre colonne semblable à la précédente , et portant une tortue ( 2 ).

Le second , beaucoup plus petit , représente Mercure debout , s'ap-puyant de la main gauche sur un caducée ; la main droite tenant une draperie , repose sur la hanche ; du même côté est une bourse couchée horizontalement à la hauteur de la cuisse.

Le troisième ( p. III. fig. 2 et 3 ), présentant une saillie d'un pouce, a 5 pouces 4 lignes de diamètre ; il porte deux bustes de ronde bosse vus de face , entre lesquels on voit plus bas un caducée ; l'un d'eux por-tant des ailerons dans ses cheveux est visiblement Mercure ; l'autre , représentant une femme la tête ornée d'un diadème , doit être Vénus ( Voyez ci-dessus , n°. 22. ). Ces deux figures sont plus remarquables sous le rapport du relief que sous celui de l'expression ; le diadème et les ailerons sont dorés.

Le quatrième et dernier ( pl. III. fig. 4. ) a 4 pouces 1 ligne de dia-mètre ; il représente un personnage couché sur une peau de lion , la tête appuyée sur une massue. Le torse n'est entouré que d'une cein-ture ; trois amours jouent autour de lui ; près de sa tête on voit un vase

*testoria quædam erant et tanquam bractes quædam illis et laminæ inductæ inauratæque. Emblemata preciosiora erant et operis exquisitioris exemplariaque erant, cum illigata essent vel adfixa. Crustæ verò, etsi revelli poterant, tamen firmius in hærebant.*

( 1 ) L'un des attributs les plus habituels de ce dieu et symbole de la vigilance.

( 2 ) Autre attribut de Mercure en mémoire de l'invention de la lyre , dont on lui faisait honneur.

bachique. Il y a beaucoup de charme et d'abandon dans la pose de cette figure ; M. Charles Lenormant la prend pour une bacchante , M. Raoul Rochette pense que c'est plutôt un Hermaphrodite (1).

Nous placerons encore sous ce numéro un cercle d'argent (pl. III. fig. 1.) de 3 pouces 6 lignes de diamètre, et de 2 lignes et demie de largeur, qui nous paraît avoir été appliqué sur le premier de ces fonds de patère ; il porte l'inscription suivante, incrustée en très-beaux caractères d'or :

DEO. MERC. IVL. SIBYLLA. D. S. D. D.

La perfection des lettres ne permet pas de douter que cette inscription ne soit du Haut-Empire. M. Raoul Rochette est même porté à lui assigner une date voisine du règne de Claude, d'après la forme de l'Y (1). La belle exécution du fond de patère auquel elle s'applique est tout-à-fait d'accord avec cette conjecture. Nous pensons que les quatre sigles qui la terminent doivent être lus de la manière suivante :

De Suo Donum Dedit.

27°. Vase d'argent chargé de bosselures en creux. Hauteur, 6 pouces ; grand diamètre, 4 pouces ; diamètre de l'orifice, 3 pouces ; poids, 9 onces 3 gros. Les bosselures présentent quelque analogie avec des alvéoles d'abeilles ; il en existe de semblables sur beaucoup de vases grecs, mais elles y sont en relief et non en creux ; autour du goulot on lit l'inscription suivante, fort mal tracée au pointillé :

MERCVRIO. SACR. MAXVMINVS. CARANTINI.

Voyez sur l'emploi de la formule SACRVM ce que nous en avons dit ci-dessus, n°. 11.

(1) M. Raoul Rochette, après un plus mûr examen, regarde cette figure comme représentant Vénus couchée et endormie sur la dépouille d'Hercule, et pense que sa ceinture est le costus attribut caractéristique de cette déesse.

Nous regrettons d'être obligé de remarquer qu'ici la ceinture est placée sur le sein et non immédiatement au-dessus des hanches, comme cela eût été indispensable pour indiquer le coste de Vénus.

(1) Voyez ci-dessus n°. 14.

Après le mot *CARANTINI* on aperçoit les traces de cinq autres lettres , mais encore plus indéchiffrables que le reste de l'inscription. La première est peut-être un F ou un T, la troisième un D, la quatrième un S et la dernière un L. La première pourrait être par conséquent le sigle du mot *Filius*, et les trois derniers ceux des mots *Donum Solvit Lubens*. Quant à la seconde lettre de ce groupe, elle nous a paru si informe que nous n'osons hasarder de la déterminer. Ce que nous en pouvons dire de plus positif est qu'elle offre à peu près la forme de la première moitié d'un U majuscule moderne.

Autre petit vase de la même forme, mais à bosselures beaucoup plus légères, sans inscription. Hauteur, 4 pouces et demi; grand diamètre, 2 pouces 9 lignes; diamètre de l'orifice, 1 pouce 9 lignes; poids, 5 onces.

28°. Plaque votive, d'argent, en forme de Tillet. Largeur 2 pouces 10 lignes; hauteur, 1 pouce 9 lignes. On y lit les caractères suivans :

Q. B. S. V. S. L. M.

29°. *Præfericulum* de *Camulognata*. Ce vase est lisse; il n'en existe que la partie supérieure du poids de 11 onces 4 gros; elle a 5 pouces de hauteur et 3 pouces de diamètre dans sa partie la plus large. On y lit l'inscription suivante :

MERCVRIO. AVG.  
CAMVLOGNATA (1). COIGI. FILIA.  
V. S. L. M.

Les neuf vases qui nous restent à décrire étant d'une importance ca-

(1) Notre respectable confrère M. Vaugois, nous a fait remarquer la ressemblance du nom de la donatrice de ce vase avec celui du chef gallois *camulogenus*, et en tire la conséquence qu'elle devait être de sa famille. Sans admettre ni rejeter cette conjecture, nous ajouterons



pitale, tant sous le rapport des objets représentés que sous celui de leur exécution tellement supérieure qu'elle atteste au premier coup-d'œil une origine différente, nous nous trouvons dans la nécessité d'en parler avec beaucoup plus de détails.

Les vases antiques d'argent ciselé sont d'une grande rareté dans les cabinets. L'un des plus remarquables et en même temps des plus analogues aux nôtres, que l'on connaisse, est celui qui fut trouvé, sous le pontificat de Benoît XI, dans le port de l'ancienne ville d'Antium et qui a été décrit par Winkelmann ( *Monumenti antichi inediti*, n°. 151 ). Ce célèbre archéologue est porté à l'attribuer à Zopyrus, contemporain de Pompée, cité par Pline dans le nombre des artistes les plus distingués par leurs travaux de ce genre, et à supposer qu'il aura été exécuté en Grèce d'où on aura voulu l'apporter en Italie, ce qui expliquerait pourquoi c'est au fond d'un port qu'il a été trouvé (1). Ce vase présente un caractère commun à sept d'entre les nôtres : c'est d'être pourvu d'un double fond au moyen d'une cuvette mobile, précaution indispensable pour qu'il pût contenir des liquides. On conçoit en effet que la feuille d'argent qui formait ses parois devait être la plus mince possible dans les parties destinées à être repoussées au marteau, afin de faciliter le travail de l'artiste. Cette opération pouvait entraîner quelques fêlures, et la pesanteur des liquides incluses eût suffi pour en occasionner de plus graves. Il eût été d'ailleurs presque impraticable de nettoyer à l'intérieur une sur-

que CAMUS paraît avoir été le nom gaulois de Mars. On voit dans Gruter ( p. 56, n°. 12 ) une inscription adressée MARTI CAMULO. Dans la langue gaëlique COMMAS et CALMA signifient vaillant. Le nom du Mars gaulois se retrouve dans celui de l'établissement antique ( CAMULONUM ) aujourd'hui remplacé par la ville de Colchester. Il serait d'autant moins étonnant de voir figurer ici une parente de CAMULONUM que ce guerrier était Aulerque et vraisemblablement de la cité des Eburoniques.

(1) *Hist. de l'art*, t. vi. c. 5. §. 22 et 25.

Autant que nous en pouvons juger par un calque que notre obligeant confrère M. de Caumont a eu la bonté de nous relever, ce vase est bien au-dessous de ceux que nous allons décrire pour le mérite et le charme de la composition.

face aussi bosselée et aussi fragile. Il a donc fallu recourir à des doubles fonds aussitôt qu'on a voulu faire usage de vases ciselés avec quelque délicatesse. Aussi Winkelmann pense-t-il qu'on peut retrouver des traces de leur existence jusque dans les écrits d'Homère. « Par là, dit-il, j'explique ce qu'Homère nomme *amphithetos phialé*, coupe ou gobelet double (Iliad. XXIII. v. 616). S'il nous est permis de combattre les conjectures d'un savant aussi illustre, nous dirons que nous ne partageons nullement son opinion. Il nous semble qu'Homère a voulu désigner une coupe présentant, au lieu de pied, une autre cavité semblable à la première, de manière qu'on pût s'en servir dans quelque sens qu'on la posât sur une table. Il existe encore dans nos campagnes des salières, offrant ainsi deux cavités parfaitement semblables, de manière que chacune d'elles puisse être indifféremment placée en haut ou en bas.

On trouve dans Pline (Hist. nat. L. XXIII. C. XI et XII) deux chapitres fort curieux sur les vases d'argent. Dans le premier, après avoir exposé l'inconstance de la mode relativement au choix du travail et de l'emploi des métaux précieux porté jusque dans les ustensiles de cuisine, les chars et les fers à cheval, par un contraste si étrange avec la simplicité des anciens romains, il passe au prix qu'y ajoute encore la main-d'œuvre et fait remarquer que ce n'est pas seulement de son temps que ce prix s'est élevé à des sommes exorbitantes. Il cite pour exemples deux dauphins achetés 5,000 sesterces (environ 1,000 fr.) la livre par C. Gracchus et deux coupes ciselées par l'artiste Mentor que l'orateur L. Crassus avait payées 100,000 sesterces (environ 20,000 fr.). Aussi celui-ci avouait-il qu'il n'avait jamais osé en faire usage. Le même personnage possédait aussi des vases qui lui revenaient à 6,000 sesterces la livre. « C'est de l'Asie vaincue que ce luxe arriva pour la première fois en Italie ; l'an 565 de la fondation de Rome, L. Scipion étala dans son triomphe une prodigieuse quantité d'argent ciselé et de vases d'or. Cette même contrée léguée

au peuple romain porta aux mœurs une atteinte plus funeste encore ; la succession du roi Attale ajouta aux maux qu'avait causés la victoire , car on n'eut pas assez de pudeur à Rome pour s'abstenir d'acheter les objets de luxe de ce prince , qui y furent vendus aux enchères publiques l'an 620 , un espace de 57 ans ayant suffi pour apprendre aux Romains, non pas seulement à admirer, mais à aimer l'opulence étrangère. La réduction de l'Achaïe qui arriva dans le même intervalle , en 608 , eut aussi une immense influence sur les mœurs en nous apportant les statues et les tableaux. Rien ne manqua plus alors. La même époque vit naître le luxe et périr Carthage , de sorte que par le concours de nos destinées l'amour des vices et la faculté de s'y livrer arrivèrent en même temps. »

Au commencement du chapitre suivant , Plinè revient encore sur l'abus de l'argent que l'on employait jusque dans les bains et les meubles de garde-robe ; il le met en opposition avec les mœurs de Fabricius qui ne permettait pas à un général d'armée d'avoir d'autres ustensiles d'argent qu'une coupe et une salière ; puis il poursuit de la manière suivante :

« C'est une chose étrange qu'aucun artiste ne se soit distingué dans la ciselure de l'or , tandis que plusieurs se sont fait un nom par des travaux de ce genre sur l'argent. Le plus célèbre a été Mentor dont nous venons de parler ci-dessus. Il n'a pourtant fait en tout que quatre couples de vases , et on n'a pas connaissance qu'il s'en soit conservé de lui jusqu'à nos jours , ses ouvrages ayant péri dans les incendies du temple de Diane à Ephèse et du Capitole. Varron a écrit qu'il possédait une statue de bronze de cet artiste. Ceux dont les ouvrages ont été le plus admirés après les siens sont Acragas , Boethus (1) et Mys. Il existe encore dans l'île de Rhodes des ouvrages de tous les trois , savoir : de Boethus dans le temple de Minerve Lydienne ,

(1) Cet artiste , quoique plus connu par ses ouvrages d'argent est cité ailleurs par Plinè comme ayant fait une admirable statue d'un enfant qui étrangle une oie.

d'Acragas des bacchantes et des centaures ciselés sur des coupes dans le temple de Bacchus à Rhodes même, et enfin de Mys un Silène et des amours dans le même édifice. Une chasse sur des coupes par Acragas a eu aussi une grande réputation. Après ces artistes on vanta Calamis, Antipater et Stratonicus (dont on disait qu'il avait transporté sur une phiale un satyre endormi plutôt qu'il ne l'y avait représenté), puis Tauriscus de Cyzique. On cite également Ariston et Eunicus, tous les deux de Mitylène, Hécatée, et vers l'époque du grand Pompée, Praxitèles (1), Posidonius d'Ephèse, Lædus surnommé le Stratiote, parce qu'il prenait pour sujets de ses compositions des guerriers et des combats, et enfin Zopyre qui représenta les aréopagites et le jugement d'Oreste sur deux coupes estimées 12,000 sesterces (2). Il y eut ensuite Pythéas dont les ouvrages se vendirent sur le pied de 10,000 sesterces les deux onces. On voyait sur l'emblème d'une phiale Ulysse et Diomède enlevant le Palladium. Il fit aussi pour de très-petites coupes des dessins appelés Magiriscies qui représentaient des cuisiniers ou marmitons, mais dont l'extrême délicatesse a tellement hâté la destruction, que je ne puis pas même en citer d'exemples. Teucer s'est fait aussi une réputation par ses incrustations. Puis tout-à-coup cet art a passé de mode au point qu'on n'y attache plus de prix que sous le rapport de l'ancienneté, les ciselures étant effacées au point de ne pouvoir plus distinguer les figures qu'elles représentaient. »

Pline cite ailleurs (3), parmi les ciseleurs célèbres Lesbocès, Prodore, Pythodius et Polygnote qui étaient en même temps de grands peintres, Stratonicus et Scymnus, élève de Critias (4).

Enfin Zénodore, artiste établi dans les Gaules, où il passa dix ans à

(1) Ou Pasitèle.

(2) C'est la seconde de ces deux coupes que Winkelmann regarde comme pouvant être la même qui fut retrouvée au fond du port d'Antium, et qu'il décrit n°. 15 de ses *monumenti antichi inediti*.

(3) L. xxxiv. c. viii.

(4) Critias était contemporain de Phidias.

exécuter pour la capitale de l'Auvergne un Mercure dont la main-d'œuvre lui fut payée 400,000 sesterces, est le seul de ses contemporains que Pline cite comme ayant égalé les anciens dans la ciselure aussi bien que dans la sculpture de grande proportion. Pendant qu'il travaillait à la statue dont nous venons de parler, il imita si habilement deux *Poculum* ciselés par Calamis qu'on pouvait à peine distinguer ses copies des vases originaux. Ces *Poculum* appartenaient à Vibius Avitus, président de la province. Celui-ci les tenait de son oncle Cassius Syllanus qui les avait reçus de Germanicus, son élève.

Plusieurs renseignements d'un grand intérêt découlent de ces passages de Pline. Vingt-quatre artistes d'un talent remarquable s'y trouvent cités. Tous sont grecs; un seul, Zénodore, est contemporain de l'auteur, et d'autres travaux originaux de grande proportion doivent avoir occupé la plus grande partie de ses moments, de manière à lui avoir laissé bien peu de loisirs pour copier des ouvrages de ciselure. Aussi ne cite-t-on de lui en ce genre qu'une seule production qui semble être le résultat d'une fantaisie ou de ce que nous appelons un tour de force plutôt que de ses occupations habituelles (1). A l'exception de Pythéas et de Teucer (ce dernier n'était qu'un incrustateur) qui paraissent avoir fleuri quelques années après Pompée, tous les autres appartiennent à la période qui s'écoula entre le siècle de Périclès et la première moitié du dernier siècle avant Jésus-Christ (de 45 à 50 ans avant Jésus-Christ). Pythéas et Teucer vivaient eux-mêmes à une époque rapprochée de Pompée, et par conséquent antérieure à l'établissement du culte romain dans les Gaules; le premier est le seul des deux qui travaillât à la ciselure proprement dite, et ses ouvrages étaient portés à un tel prix, comme nous venons de le voir, qu'il n'est guère

(1) Dans son article sur les vases de Berthouville, inséré au journal des savants, M. Raoul Bochette part de ce fait isolé et de la qualification de *Faber Argentarius* trouvée sur quelques inscriptions pour représenter la ciselure sur argent comme florissante dans les Gaules au siècle de Néron. Nous ne pouvons partager cette opinion ni voir dans ces *Fabri Argentarii* autre chose que de simples fabricants d'argenterie dans l'acception littérale des mots.

probable qu'on fût venu dans le fond des Gaules en consacrer à Mercure Canetus. Du temps de Plîne cet art était abandonné depuis longtemps (*exolevit*), et nous n'avons pas connaissance qu'il se soit relevé sous les Antonins. Ainsi, indépendamment même de l'admirable perfection des vases que nous allons décrire, qui ne permet guère de leur assigner d'autre date que la plus brillante époque des arts du dessin, nous sommes conduits à établir que leur fabrication remonte nécessairement beaucoup plus haut que l'offrande qui en a été faite à Mercure Canetus, la fondation du temple de ce dieu ne pouvant guère avoir eu lieu avant le règne de Tibère. Nous remarquerons encore que les sujets représentés sur ces vases n'ont aucun rapport ni avec le culte du fils de Maïa (ce qui prouve qu'ils n'ont pas été faits tout exprès pour cette destination), ni même avec les traditions romaines historiques ou religieuses. Tout y appartient à la mythologie grecque, aux temps héroïques de la Grèce, à ses jeux publics ou à ses doctrines mystérieuses. C'est dans une atmosphère toute hellénique qu'on se trouve transporté en les contemplant. Sur les deux magnifiques *Præfeticulum* relatifs à la guerre de Troie, les récits sont toujours présentés dans le sens de l'Iliade ou des traditions grecques, jamais dans celui de l'Énéide ou des croyances latines. Ainsi quand il s'agit du Palladium on voit Ulysse et Diomède l'enlever et non Enée l'apporter en Italie, conformément aux vers de Virgile et à la prétention des Romains. Sur le *Poculum* de Domitius Tutas, c'est l'Acro-Corinthe, c'est un athlète grec, ce sont les jeux isthmiques qui sont offerts à nos regards et non le cirque romain, ni ses vainqueurs, ni les monuments ou les collines de la ville éternelle. Ailleurs se trouvent des bacchanales traitées entièrement à la grecque; nulle part rien qui rappelle le peuple-roi, la couleur spéciale de son culte, ses dieux indigènes, ses héros ou ses empereurs.

Quant à l'idée que ces vases pourraient être des copies romaines d'originaux grecs plus merveilleux encore, nous avons renoncé depuis

long-temps à cette conjecture primitivement émise par nous, et que les faits rapportés par Pline réfutent suffisamment. Sans doute nous ne prétendons pas poser des bornes à la perfection de la ciselure antique, ni prétendre qu'elle n'ait jamais dû aller plus loin que dans nos vases de Berthouville; mais nous pensons que ce n'aura pu être que dans un petit nombre de chefs d'œuvre; il nous paraît impossible d'ailleurs que des compositions si faciles et si gracieuses soient des copies dans le sens rigoureux et froid que nous attachons à ce mot; que des artistes aussi vifs et aussi indépendants que les Grecs se soient soumis à y reproduire l'imitation servile d'un type préexistant (car pour des Romains on ne peut songer à leur attribuer de telles merveilles). Ce n'est que sous des mains créatrices et indépendantes que de pareils ouvrages doivent éclore; ils peuvent bien être inspirés quelquefois par des souvenirs, mais jamais par un calque.

Ces puissantes considérations nous paraissent établir suffisamment que les vases de Berthouville que nous allons décrire, malgré les inscriptions romaines dont ils sont revêtus et leur présence dans un temple de la seconde Lyonnaise, sont de véritables vases grecs de la plus belle époque de l'art. Nous n'oserons pas porter plus loin nos conjectures, ni chercher avec un savant antiquaire (1) « si deux d'entre eux ne devraient pas être comptés au nombre de ceux dont Pline a fait une mention particulière (2). » Nous n'examinerons point non plus s'ils provenaient de cet immense amas de vases grecs qui éblouirent les regards des Romains au triomphe de Scipion l'asiatique, ou de ceux

(1) Article inséré dans l'Universel, n°. du 25 Juillet 1830.

(2) Les sujets qui se trouvent à la fois sur les vases mentionnés par Pline et sur les nôtres sont : 1°. l'enlèvement du Palladium, ouvrage de Pythéas, et 2°. des bacchantes et des centaures, par Acragas. Mais dans Pline c'est sur l'emblème d'une phiale qu'est représenté l'enlèvement du Palladium et non sur un *Præfericulum*. Les bacchantes et les centaures d'Acragas étaient placés sur des coupes et non sur des Canthares, Les bacchantes figuraient en première ligne, tandis que dans nos vases elle ne jouent qu'un rôle très-secondaire, il semblerait d'ailleurs tout-à-fait invraisemblable qu'on eût enlevé un objet aussi précieux du temple de Bacchus à Rhodes pour en parer celui de Mercure Ganetius,

qui furent probablement en aussi grand nombre rapportés un peu plus tard de l'Hellénie conquise, ou enfin de ceux qu'on se disputa à la vente du mobilier d'Attale. Peut-être la magnificence toute royale dont leur offrande porte l'empreinte doit-elle nous engager à voir dans Domitius Tutus quelque personnage marquant et élevé en dignité de la famille Domitia, protecteur ou même fondateur du temple de Mercure Canetus. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette offrande était d'un prix immense par la perfection du travail et la passion des Romains pour ce genre de luxe, et que la valeur intrinsèque n'en représente probablement pas la vingtième partie.

Nous allons maintenant reprendre la description de cette partie de la collection de Berthouville.

30°. Deux *Præfericulum* ornés de bas-reliefs relatifs à la guerre de Troie (pl. IV.).

Hauteur 9 pouces et demi ; diamètre, 5 pouces et demi ; poids, 4 livres 4 onces 2 gros.

Ces vases, quoique l'un d'eux ait beaucoup souffert, sont du plus haut prix, non seulement pour la beauté exquise des formes et le mérite des compositions dont ils sont revêtus, mais plus encore pour le puissant intérêt des détails qui s'y trouvent consignés, et dont plusieurs s'écartent des traditions homériques.

A l'exception de l'anse, la totalité de ces vases est d'argent battu et repoussé au marteau. Les bords supérieur et inférieur du col sont décorés d'un double rang d'ornements de bon goût, et le pied est revêtu de moulures élégantes dont la plupart représentent des feuilles d'eau. L'anse repose sur un très-beau masque scénique (1). Beaucoup d'objets sont dorés comme dans la plupart des autres pièces de la collection. Toutes les soudures ayant cédé à l'action du temps et de

(1) Voyez ce masque pl. v. M. Lenormant prend cette figure pour la tête de *Phobos*, l'effroi. Nous ne saurions y voir autre chose qu'un ornement destiné à supporter l'anse ni y reconnaître une divinité qu'on représentait ordinairement sous les traits d'un lion ou les cheveux dressés.



l'humidité, nous avons trouvé éparses les huit pièces dont se composaient ces deux vases, et malgré le soin que nous y avons apporté, nous ne pouvons répondre d'avoir exactement rendu à chacun ce qui lui appartient. Il ne serait donc pas impossible que le goulot que nous attribuons au premier fût partie du second, et réciproquement.

L'un de ces vases qui a été beaucoup plus endommagé que l'autre, représente la mort d'Hector, le cadavre de ce prince traîné par le char du vainqueur, et enfin celui-ci atteint au talon de la flèche qui doit le faire périr. Le premier sujet (pl. VI) ne renferme que trois personnages : Hector déjà tombé à terre, Achille debout, et une victoire ailée qui lui apporte une couronne de laurier (1). Dans le second, qui est beaucoup plus étendu (pl. VII), on voit les murs crénelés de Troie, flanqués de tours carrées, dont l'une est probablement la porte Scée. Le vieux Priam tend les bras vers son fils, et Hécube ouvre les siens en signe de désespoir. Quelques Troyens, munis en leur qualité d'asiatiques, du bouclier échancré des Amazones, lancent des traits à Achille. Le héros grec se couvre de son immense bouclier elliptique, pendant qu'Automédon, armé du fouet, presse les chevaux. Trois guerriers suivent le char ; le corps d'Hector y est attaché, et sa tête vient sil-

(1) Nous nous proposons de faire remarquer ici deux circonstances qui différaient du récit de cet événement dans Homère ; mais depuis que nous avons connaissance de l'explication donnée par M. Raoul Rochette dans le Journal des savants, explication qui nous paraît prouver d'une manière incontestable que ces trois personnages font partie du groupe combattant autour d'Achille blessé ; nous l'adoptons complètement, et nous prions le lecteur de ne tenir aucun compte de notre précédente interprétation, mais de considérer tout le groupe représenté sur notre pl. VI comme un seul sujet : les grecs et les troyens combattaient autour d'Achille mourant. Les troyens, qu'on reconnaît facilement à la petitesse de leurs boucliers, quoiqu'ils ne soient point échancrés comme ceux des défenseurs des murailles d'Ilium, sont au nombre de trois, dont le premier est probablement Enée, et le second Paris. Celui des grecs qui couvre Achille de son bouclier est bien Ajax, comme nous l'avions pensé. L'autre guerrier combattant au premier rang paraît à M. Raoul Rochette être Néoptolème. La figure de la victoire n'est là que pour indiquer que l'avantage restera aux grecs. L'action se passe comme la suivante, sous les murs de Troie.

lonner la terre sur le premier plan (1). Le troisième sujet renferme six personnages. Achille blessé se penche vers la terre pour arracher de son talon la flèche fatale. Un guerrier barbu et entièrement nu, qui ne peut être qu'Ajax, vient au secours du héros grec et le couvre de son bouclier. L'action se passe sous les murs de Troie, assez près de la porte Scée, conformément à la prédiction d'Hector dans l'Iliade (X. v. 359 et 360), et non dans le temple d'Apollon, ainsi que le rapportent Dictys et Darès. Suivant Quintus de Smyrne (l. III. v. 54-295), Achille retira de sa plaie la flèche lancée par Apollon, et tout mourant qu'il était inspira encore tant de frayeur aux Troyens qu'ils n'osèrent s'en approcher qu'après qu'il eut rendu le dernier soupir. Alors seulement Glaucus, Enée, Agenor, voulurent s'emparer de son corps et furent repoussés par Ajax. On voit que ce récit diffère de la composition de l'artiste en ce que celui-ci fait commencer la mêlée au moment même où Achille cherche à retirer la flèche de sa plaie.

Sur la partie plate et postérieure du col de ce *Præfericulum* on voit une amphore. Sur sa partie cylindrique (pl. X, fig. 2) deux personnages se dirigent l'un vers l'autre; entre eux et au centre de la composition, sur un tertre, est un autel adossé à un arbre. Le dessinateur y a placé deux têtes de bélier; nos souvenirs et nos notes ne nous en rappellent qu'une (1). L'un des personnages, barbu, les pieds nus, la tête couverte du bonnet nautique, vêtu d'une tunique sans

(1) A l'exception de la présence d'Automédon sur le char d'Achille, qui est conforme au récit de Dictys, mais en opposition formelle avec le texte d'Homère (ibid. x. v. 400), toutes les autres circonstances nous paraissent les mêmes que dans le passage correspondant de l'Iliade. Quoiqu'Andromaque soit venue aussi contempler du haut des murailles les indignes outrages exercés sur le corps de son vaillant époux, nous ne doutons pas que ce ne soit Hécube que l'artiste ait voulu représenter, et ses bras ouverts, son voile rejeté en arrière, rappellent complètement le vers 406.

M. Oursel a représenté Hector imberbe. Nous pensons qu'il s'est trompé à ce sujet, là comme sur l'autre vase où le corps d'Hector est incontestablement représenté avec un menton barbu. Ici l'erreur est plus excusable, cette partie inférieure de la composition ayant beaucoup souffert.

(1) M. Raoul Rochette en compte trois.

manches et d'un manteau attaché sur le milieu du col, puis rejeté en arrière et retroussé sous le bras gauche, est manifestement Ulysse, d'après son identité avec la figure de ce prince placée sur le second *Præfericulum*. L'autre personnage, imberbe, portant des bottines qui montent jusqu'au milieu de la jambe, a, par-dessus sa tunique très-courte, un vêtement à manches (1). Il est coiffé d'une tête d'animal, dont la peau flotte derrière lui; de la main gauche il s'appuie sur une lance renversée. Les gestes de ces deux personnages indiquent qu'ils s'entre-tiennent ensemble. Le second nous paraît être certainement le troyen Dolon, ainsi que M. Lenormant l'a indiqué dans le recueil dont nous avons parlé, et le moment choisi par l'artiste est celui où, découvert par Ulysse et Diomède, il répond aux questions du premier de ces guerriers (Iliad. H. v. 400 et suiv.) On reconnaît la peau de loup dont Homère nous apprend qu'il avait couvert ses épaules, et la longue lance qu'il doit porter à la main. L'artiste a supprimé l'arc et le casque de peau de fouine qui devaient former le reste de son costume (2). Il n'a pas été plus exact relativement à Ulysse qui devait porter un arc, un carquois, une épée et le casque de cuir hérissé de défenses de sanglier dont Merion venait de l'armer (Ibid. v. 259-265). Il a

(1) C'est une seconde tunique, nommée par les anciens *chirodote*, lorsque la manche descendait, comme celle-ci, jusqu'au poignet. Les artistes donnaient ce vêtement à toutes les figures phrygiennes, conformément aux vers de Virgile (Énéide, liv. 12):

Vobis *pieta croco et fulgenti murice vestis* :

.....

*Et tunicae manibus et habent redimicula mitra...*

Notre savant confrère, M. Gaillard de Folleville, à qui nous devons sur les *chirodotes* des renseignements très-curieux, que nous regrettons de ne pouvoir consigner ici, pense que notre personnage porte trois tuniques; quoiqu'Auguste en eût quelquefois jusqu'à quatre, nous n'en voyons que deux, et nous regardons comme des plis formés par une ceinture, ce qui semble au premier aspect un troisième vêtement.

(2) On peut supposer que le casque de peau de fouine est caché sous la tête de la peau de loup, dans la position que l'artiste lui a donnée.

encore supprimé le personnage de Diomède, dont la présence aurait détruit l'harmonie de sa composition, et il a remplacé par un autel funéraire la bruyère et les roseaux auxquels Ulysse suspend dans l'Iliade les dépouilles du malheureux Dolon, tandis que s'il y avait eu là un autel et un arbre, c'est d'eux qu'il se serait servi pour placer ces dépouilles de manière à les retrouver au retour (1).

Sur l'autre *Præfericulum* le corps du vase est occupé par deux scènes qui nous paraissent encore supérieures sous le double rapport de la disposition des groupes et de l'expression des figures.

D'un côté (pl. IV) on voit onze personnages. Dix d'entre eux, et surtout un vieillard placé au centre de la composition, rendent les derniers devoirs à un guerrier imberbe. Un jeune prince triste et abattu préside à la cérémonie. M. Raoul Rochette et M. Lenormant pensent que c'est quelque prince troyen, et qu'il faut voir dans cette composition Priam revenu avec le corps d'Hector dans l'intérieur de sa capitale et lui rendant les derniers devoirs. Si nous osons citer nos conjectures auprès de celles de ces savants archéologues, nous dirons que nous croyons plutôt y reconnaître Achille présidant aux funérailles de Patrocle. Nous n'y voyons, en effet, ni les princesses qu'Homère fait assister aux funérailles d'Hector (Hécube, Andromaque et Hélène) (2), ni personnages coiffés de bonnets phrygiens, comme dans la

(1) Il nous est impossible de concevoir quels motifs ont pu engager M. Raoul Rochette à voir dans le second personnage Diomède revêtu du costume de Dolon. Nous allons retrouver incessamment Diomède dans un costume bien différent, quoique ce soit pendant la suite de la même expédition. Non-seulement Homère n'autorise point à penser que ce prince se soit revêtu des dépouilles de Dolon, mais encore il dit formellement, comme nous venons de le voir, qu'elles restèrent suspendues à des bruyères et des roseaux après l'offrande qu'Ulysse en avait faite à Minerve.

Nous ne pouvons pas davantage partager l'opinion de M. Lenormant, qui pense que l'artiste a suivi le récit de Dares de Phrygie plutôt que celui d'Homère, tandis que la peau de loup et la lance rappellent, ce nous semble, si visiblement ce dernier. La rencontre de ces personnages est d'ailleurs un événement tout-à-fait sans importance chez Dares, tandis qu'elle en a beaucoup dans l'Iliade.

(2) M. Raoul Rochette a depuis long-temps abandonné cette opinion pour revenir à celle que nous avons exprimée dès l'origine.

scène précédente. Nous ne devinons pas d'ailleurs quel serait le jeune prince troyen qui y aurait présidé assis, pendant que Priam serait resté debout. Nous ne pouvons pas penser davantage que cette belle composition représente la remise du corps d'Hector à son père, puisque cette scène serait identique avec la suivante, et que l'absence de tout costume asiatique exclut ici toute idée de Troyens. Elle n'offre rien au contraire que de très-naturel, si c'est l'ensevelissement de Patrocle qu'on a voulu représenter. Alors le jeune prince assis sera Achille entouré de ses myrmidons, et l'on pourra prendre pour Phœnix le vieillard appuyé sur une lance, ou celui qui croise ses mains autour de son genou (1). Si cette composition a l'inconvénient d'être un peu vague, ce défaut est bien racheté par l'art admirable déployé dans l'agencement et l'expression de toutes les figures. Le moment saisi par l'artiste doit être celui où Achille vient de faire laver le corps de son ami et se dispose à le faire ensevelir (Iliad. 346-360).

De l'autre côté (pl. V) est représenté le rachat du corps d'Hector. L'un des groupes se compose de cinq figures. On y remarque Achille appuyée sur son bouclier et assis sur un siège richement décoré, avec un escabeau sous ses pieds; il a le torse nu et est ceint du Parazonium. Une expression sensible de tristesse se peint sur sa physionomie. Autour de lui se voient quatre personnages pareillement tristes et recueillis, l'un d'eux est un vieillard barbu et coiffé d'un bonnet; nous le prenons pour Phœnix (2); les trois autres parmi lesquels doivent se trouver Alcime et Automédon (3) offrent des poses et des costumes

(1) Iliad. ad finem.

(2) M. Raoul Rochette ne doute pas que ce soit ce dernier, d'après un autre monument où Phœnix figure précisément dans la même attitude. Il reconnaît pareillement à son bonnet nautique Ulysse dans le vieillard placé derrière Achille; mais nous ne savons pourquoi il l'indique comme debout, tandis qu'il est évidemment assis.

(3) M. Lenormant le prend, probablement à cause de son bonnet fort ressemblant à celui qu'on est convenu de nommer bonnet nautique, pour Ulysse tournant le dos à Priam et aux Troyens. Pour nous, nous ne trouvons point l'identité de la coiffure assez parfaite pour nous croire obligé d'y voir Ulysse. Son attitude ne nous paraît d'ailleurs avoir rien

variés ; mais ils sont tous armés d'une lance. L'un d'eux , dont la tête manque , étend la main et semble parler au héros grec.

Le milieu de la composition est occupé par une immense balance que supportent trois pieds, et dont le sommet est caché par le beau masque scénique sur lequel repose l'anse du vase. Dans l'un des bassins est étendu le corps nu et barbu (1) d'Hector avec les pieds pendants. L'autre bassin est occupé par une grande amphore à deux anses , décorée de cannelures à sa partie supérieure.

A droite est un autre groupe composé de troyens reconnaissables à leur profonde consternation, autant qu'au bonnet phrygien dont quatre d'entre eux sont coiffés. Le vieillard placé le plus près de l'amphore est visiblement Priam. Deux des personnages de sa suite sont armés d'une lance , comme les trois myrmidons qui entourent Achille.

On voit que cette composition diffère beaucoup du récit d'Homère dans lequel Achille n'a près de lui qu'Alcime et Automédon , et Priam n'est accompagné que du héraut Idæe qui conduit son char. L'artiste a surtout commis une grave invraisemblance et inconvenance en faisant arriver dans la tente d'Achille Priam avec cinq troyens dont deux sont armés d'une lance , quand Homère est obligé d'employer un secours surnaturel pour faire pénétrer sans danger le monarque avec un seul héraut dans le camp des Grecs (2) ; nous devons toutefois le féliciter d'une licence qui nous a valu un si beau groupe. Il ne s'accorde pas davantage avec le récit de Dictys qui amène Andromaque , ses deux enfants et Polyxène dans la tente d'Achille avec Priam (3), tandis qu'on ne voit ici que des hommes.

d'hostile pour l'autre groupe , mais indiquer que son intérêt principal se porte vers le héros grec.

(1) Iliad. v. 474.

(2) Il est représenté imberbe dans la lithographie ci-jointe , mais nous pouvons affirmer que c'est par une inadvertance du dessinateur , dont nous avons peine à nous rendre compte.

(3) On conçoit d'ailleurs qu'Achille eût assez mal reçu dans sa tente presque solitaire une visite de troyens aussi nombreux et armés de lances.

Mais la circonstance la plus neuve et la plus étrange de cette composition est la conversion des présents faits au héros grec à cette occasion en un échange du corps d'Hector contre un poids égal strictement calculé de métaux précieux. Homère décrit ces présents avec son exactitude accoutumée. C'étaient, suivant lui, douze *Peplum* d'une grande beauté, autant de couvertures de lit, de tapisseries, de tuniques et de manteaux précieux, dix talents d'or, deux trépieds éclatants, quatre chaudières d'airain et un magnifique *Poculum* que Priam avait reçu en présent dans son ambassade chez les Thraces. Dictys parle en général de chars remplis d'or, d'argent et d'habits précieux. Ce n'est que dans Eustathe que nous trouvons mentionnée la tradition suivie par l'artiste. A l'occasion de la prière qu'adresse Hector mourant à Achille (Iliad. X) d'accorder son corps à ses parents moyennant de riches présents d'or et d'airain, et du refus de celui-ci dans la supposition même où l'on demanderait à le racheter pour de l'or, Eustathe dit ces paroles remarquables :

« Il faut savoir qu'Homère n'a pas jugé à propos de faire racheter à Priam le corps d'Hector pour le même poids d'or ; cette tradition est rapportée par des auteurs postérieurs qui racontent qu'Achille ayant pesé le corps d'Hector contre une certaine quantité d'or, la reçut et rendit le mort à son père. Ils ajoutent que lui aussi éprouva le même sort d'être racheté par les Grecs ( Lycophon entr'autres le rapporte ) lorsqu'il tomba frappé d'une flèche par Paris (1). »

Nous nous étonnerons d'autant moins de voir l'artiste adopter cette tradition, quoique postérieure à Homère, que nous l'avons déjà vu jusqu'ici ne se faire aucun scrupule de s'écarter à tout moment des récits de ce grand poète ; nous savons d'ailleurs qu'il n'y avait chez les anciens

(2) L. III, c. 22.

(1) Ce précieux passage a été signalé pour la première fois par M. Lenormant, dans la lettre insérée au *Bulletino di corrispondenza Archeologica* ; n'ayant point dans le pays que nous habitons d'Eustathe à notre disposition, nous en devons la communication à l'obligeance de M. Berger de Xivray.

presque aucune des circonstances de la guerre de Troie qui fût universellement adoptée, pas même la présence d'Hélène dans la ville assiégée, qu'Hérodote combat par des arguments très-plausibles d'après le témoignage des prêtres égyptiens (1). Il est tout naturel que parmi les nombreuses versions qui circulaient sur chacune des circonstances de ce grand événement, les artistes aient pu choisir celle qui leur convenait le mieux et leur paraissait plus pittoresque. Il n'est pas moins facile de s'expliquer comment la plupart de ces versions auront disparu souvent même sans laisser autant de vestiges que celle-ci. Hâtons-nous de l'enregistrer, aujourd'hui que la voilà retrouvée, mais surtout gardons-nous de voir dans cette composition historique ce qu'y a vu un antiquaire distingué : *la pesée de l'ame d'Hector devant Jupiter*, quand on n'y rencontre que des objets matériels et des personnages humains, grecs ou troyens.

Sur la partie plate du col de ce vase on voit (pl. IV, fig 3) un temple tétrastyle, orné d'une immense guirlande. Ce temple est placé sur un soubassement élevé; les colonnes munies d'une base et d'un chapiteau supportent un fronton dans lequel on voit un rectangle qui lui-même en renferme un autre plus petit. Ce fronton est surmonté

(1) Hérodote, Euterpe. Voyez sur l'incertitude de tous les faits relatifs à la guerre de Troie, l'analyse d'un mémoire de M. de Burigny, Acad. des inscriptions, t. xxix. Après avoir indiqué les nombreux historiens de cette expédition, qui ne sont point parvenus jusqu'à nous, il cite comme ayant embrassé la même opinion qu'Hérodote sur le séjour d'Hélène en Egypte, Euripide, Stésichore, Dion Chrysostome et autres. Dion va jusqu'à prétendre que les grecs n'ont pas pris Troie, qu'Achille et Ajax furent tués par Hector, et que les grecs, en expiation du dommage qu'ils avaient fait, offrirent à Minerve un cheval qui donna lieu au conte du cheval de bois. Les habitants de la Troade soutenaient que Troie n'avait pas été complètement détruite, et que les enfants d'Hector en étaient rentrés en possession après en avoir chassé ceux d'Antenor. Les récits publiés sous les noms de Dictys et de Darès, si éloignés de celui d'Homère, se rapprochent de cette tradition. Nous verrons tout-à-l'heure la même incertitude relativement au Palladium. Nous avons perdu sur la guerre de Troie les récits contemporains de Sisiphe de Cos, scribe de Teucer, de Corionus, disciple de Palamède, l'histoire de Callisthène; et ce que nous possédons sous le nom de Dictys et de Darès, sont des ouvrages supposés quoiqu'utiles à consulter, parce qu'ils remontent à une époque où l'on pouvait consulter plusieurs sources aujourd'hui perdues.



à son sommet d'un fleuron offrant quelque analogie avec nos fleurs de lys modernes.

Sur la partie cylindrique de ce même col de vase, (1) l'artiste a représenté Diomède et Ulysse au moment où ils enlèvent le Palladium. Diomède nu, le casque en tête, ceint du *parazonium*, tient de la main droite sa large et courte épée, et de l'autre le Palladium qui n'est ici qu'une petite statue de Minerve armée, de forme ordinaire. Il s'appuie sur un tertre, l'un de ses genoux replié sous lui. Ulysse, la main droite étendue en avant, est du reste semblable à la figure que nous avons trouvée de lui sur le col de l'autre *Præfericulum*, sauf qu'il n'est couvert que d'un manteau, retroussé dans la main gauche où se trouve un objet que nous ne pouvons déterminer exactement. Entre eux est un autel orné d'une guirlande et surmonté dans la lithographie de quelque chose dont nous n'avons pas tenu note (2).

L'histoire de cette statue est encore l'une des circonstances les plus controversées qui se rattachent à la guerre de Troie. Il y a, comme le remarque le père Montfaucon, vingt manières différentes de la raconter. Les Grecs soutenaient que Diomède et Ulysse l'avaient en effet enlevée, et que le premier en avait disposé en faveur de Démophon, roi d'Athènes. Les Romains répondaient que la statue ravie n'était pas la véritable, mais une copie mise par précaution à sa place, qu'Énée avait apporté le véritable Palladium en Italie, et que c'était bien lui qu'ils possédaient dans le temple de Vesta, où il était gardé avec les plus jalouses précautions. Une demi-douzaine d'autres villes avaient la même prétention. Enfin les habitants d'Ilium s'inscrivaient en faux contre tous ces Palladium en disant que le véritable leur était toujours resté,

(1) Ibid. fig. 1 et 2.

(2) Nous ne pouvons voir ici Diomède réfugié sur l'autel, comme l'indique M. Raoul Rochette. Le tertre sur lequel ce guerrier s'appuie et qui indique la campagne, nous empêche même de supposer que l'autel qui se trouve entre les deux ravisseurs soit celui où ils viennent de prendre la précieuse idole. Un objet aussi révérent, aussi indispensable au salut de Troie, était nécessairement caché au fond d'un sanctuaire.

et la conservation miraculeuse de celui qu'ils possédaient, au milieu de l'incendie de leur ville par les Romains, sembla leur donner gain de cause. Aussi en furent-ils si fiers qu'ils en placèrent la figure sur leurs médailles (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que le Palladium était de bois, avait trois coudées de haut, et tenait une lance dans la main droite et un fuseau dans la gauche.

La forme des *Præfericulum* ne permettait pas de les fortifier au moyen de ces cuvettes mobiles d'argent battu dont nous avons parlé ci-dessus. Nous allons les trouver au contraire dans les sept autres vases que nous avons encore à décrire.

31. *Poculum* de Domitius Tutus ( pl. VIII et IX ); poids, 12 onces 6 gros. Hauteur, 4 pouces 10 lignes; largeur à la partie supérieure, 3 pouces 10 lignes.

A l'intérieur on lit cette inscription :

MERCVRIO. AVGVSTO. Q. DOMITIVS TVTVS. EK  
VOTO.

Nous devons l'explication de ce vase à MM. Lenormant et Raoul Rochette qui, chacun de leur côté et sans s'être communiqué leurs conjectures, en ont interprété les figures, à l'exception de deux, précisément de la même manière (2).

Un dieu barbu, dans lequel M. Lenormant reconnaît Neptune, le torse nu, un sceptre à la main, est assis sur un trône revêtu à l'extérieur de carreaux alternativement dorés et niellés. Cette disposition en

(1) Voyez la figure de l'une de ces médailles en tête d'un mémoire de l'abbé de Fontenu, Acad. des inscript. V. p. 265, La déesse y est représentée debout, portant la lance et le fuseau, et de plus la tête surmontée d'un *Calathus*.

(2) M. Raoul Rochette donne à ce vase le nom de *Potorium*, qui est employé d'une manière générique par Plin. Il prend le dieu assis pour Jupiter et la déesse pour Junon. Nous sommes porté à adopter cette opinion, les deux figures ne nous présentant aucun attribut caractéristique propre à Neptune ni à Amphritite.

échiquier, si chère à nos ducs de Normandie, et qui a fourni le nom de leurs deux principales cours (1), se trouve dans des monuments de la plus haute antiquité. Devant le dieu est debout, la tête ornée du bandeau royal, une déesse que le même savant prend pour Amphitrite. D'une main elle tient un instrument qui nous paraît être la hampe d'une lance plutôt qu'un sceptre. En avant de rochers couronnés de quelques arbres, Pégase, l'aile éployée, se penche vers la source de la nymphe Pyrène. Celle-ci, couchée et le torse nu, caresse d'une main l'aile du noble coursier, et tient de l'autre un roseau. Derrière la nymphe on voit l'Acro-Corinthe et sur la cime un temple tetrastyle. Un personnage nu, à formes musculeuses, debout, sans barbe, quoique dans la force de l'âge, la tête couronnée de pin, une draperie dans la main droite, tient de la gauche le sommet d'une palme posée debout sur une table. Ce ne peut être qu'un athlète vainqueur aux jeux isthmiques, ainsi que l'indiquent d'ailleurs ses formes corpulentes et dépourvues de tout caractère idéal. Sur la table est un Hermeracle imberbe et à ses pieds une couronne d'ache. La plupart des ornements de ce bas-relief sont dorés; le fond l'est aussi dans son entier, et de plus il est semé de petits enfoncements noirs et irrégulièrement

(1) M. Raoul Rochette trouve de l'inconvenance à rappeler à l'occasion du trône à carreaux sur lequel le dieu est assis, l'échiquier de nos ducs de Normandie. Nous ne saurions nous rendre compte de cette répugnance, mais nous applaudissons bien sincèrement aux réflexions suivantes, pleines de justesse et de charme, par lesquelles il termine la description du vase :

« Je ne puis m'empêcher de faire remarquer dans ces quatre personnages, d'âge, de caractère, de sexe différent, un abrégé de ce monde idéal des grecs, dont on peut dire que chaque monument est un art tout entier. Ici la majesté des dieux suprêmes, rendue sensible dans le groupe des deux divinités, la grâce et l'élégance dans la figure de la nymphe, la puissance et la force athlétiques dans celle du vainqueur. Isthmique, égalent, s'ils ne surpassent, tout ce que l'on peut imaginer en fait de grandeur, de noblesse et de vérité de style. Ici ce qui frappe surtout, c'est cette grandeur même empreinte sur de si petits objets : c'est cette perfection de goût apportée à l'exécution d'un vase d'un usage vulgaire en apparence, bien que consacré plus tard au culte divin; c'est en un mot cette puissance de style qui fait apparaître presque des colosses sur un simple vase à boire. »

orbiculaires, exécutés par un procédé tout-à-fait semblable à celui des nielles du XV<sup>e</sup>. siècle, ainsi que notre savant ami, M. Duchesne aîné, a bien voulu prendre la peine de le vérifier. Le trône échiqueté sur lequel est assis le dieu présente des quarrés de même nature alternant avec les quarrés dorés. Il en résulte donc ce fait très-important que le procédé employé dans les nielles était connu de l'antiquité, non comme moyen de reproduction d'une planche gravée, mais comme pouvant aider à l'effet d'un travail de ciselure et fournir une puissante ressource à ce système polychrome si cher aux artistes grecs, ainsi que nous l'avons déjà remarqué. Il sera, d'après cela, facile de comprendre l'existence de nielles (dans ce sens seulement) dès une époque reculée du moyen âge (1), puisqu'on ne doit y voir qu'une émanation, qu'une continuation d'un procédé antique.

La composition de ce vase présente quelques parties assez pesantes; il y en a au contraire de ravissantes, et l'on ne peut rien voir de plus suave, par exemple, que le groupe de Pégase et de la nymphe Pyrène. Sa supériorité sur tout le reste pourrait faire supposer que l'artiste s'est inspiré pour ces deux figures, du souvenir de quelque chef-d'œuvre antérieur, comme il ne pouvait manquer de s'en trouver en foule dans un pays où ils abondaient plus particulièrement encore que dans la plupart des autres contrées de la Grèce.

32. *Situla* à Bacchanales de Q. Domitius Tutus.

Diamètre, 6 pouces; hauteur, 3 pouces 10 lignes; poids, 5 livres 8 onces 5 gros.

Ces admirables vases (pl. X, fig. 1) sont encore un don de Domi-

(1) Du VII<sup>e</sup>. au XII<sup>e</sup>. siècle; voyez Duouge aux mots *Nigellum*, *Niellatus*, et l'essai sur les nielles de M. Duchesne. Nous n'avons pas besoin de sortir de notre Normandie pour en trouver des exemples. Sous le règne de Guillaume-le-Conquérant, le comte Roger de Beaumont ayant fait un don aux moines de Fécamp, ceux-ci lui offrirent, *quinque argentea vasa ex nigello et auro mirè composita*. L'année où fut faite l'assemblée de la paix de Dieu à Caen (1061) ils offrirent à Hagnon, évêque de Bayeux, plusieurs présents parmi lesquels on remarque un candelabre, *ex auro et argento sed nigello patetris compositum*.

tius Tutus et portent précisément la même inscription que le précédent. Les bas-reliefs qui les décorent offrent tant de détails et une telle perfection d'exécution, que nous nous trouvons nécessairement dans l'obligation de les décrire avec quelque étendue. On y remarque d'abord deux anses à anneau (pl. VIII, fig. 1) et deux oreilles ornées de charmantes figures de panthères en haut-relief (pl. VIII, fig. 2).

Sur l'un de ces vases (pl. XI) on voit une colonne portant une corbeille à quatre anses et un flambeau entouré d'une couronne. Debout, sur un cratère renversé, d'où sort une panthère, un amour joue de deux instruments à vent (1). Devant lui est un masque scénique; puis sur le second plan une ciste de laquelle sort un serpent (2). Sur le premier plan, une centauresse tient un miroir elliptique à bordure dentée où se réfléchissent en relief l'amour sur son vase et la colonne. La centauresse a les cheveux épars et tourne la tête en arrière. Son corps de cheval est entouré de lierre; à son côté, dans le fond, est un autel ou pilastre quadrangulaire, portant un fruit et un autre objet. Derrière elle on voit une pomme de pin sur un cippe (3); puis un *Calathus* renfermant des fleurs, puis enfin des tiges de pavot (4). Un amour, un pied sur une fontaine et l'autre sur un grand vase à une seule anse, va cueillir l'une de ces tiges. Le vase est orné d'un bas-relief qui représente un guerrier à cheval, brandissant sa lance et prêt à en frapper un fantassin. Un grand arbre à tronc hérissé de nœuds porte une sonnette (5) suspendue à l'un de ces nœuds et étend ses branches jusque

(1) Peut-être des bombyces.

(2) C'est l'une des cistes mystiques qui figuraient aux dionysiaques. On sait quel rôle important jouait le serpent dans le mythe et dans le culte de Bacchus.

(3) La pomme de pin était toujours employée dans les mystères de Bacchus, et le pin lui-même était consacré à ce dieu.

(4) Les pavots n'étaient pas seulement consacrés à Cérès et à Mercure, mais encore à Bacchus; ils faisaient partie des objets mystiques que contenaient les cistes dans la fête des Dionysiaques.

(5) Cette sonnette qui a été, ainsi que quelques autres détails, omise par le dessinateur, est encore l'un des objets propres au culte de Bacchus.

sur la tête de la centauresse. Derrière l'arbre est un autel portatif en X, à bord supérieur festonné d'ovules et muni d'un anneau sur chacun des deux côtés. La flamme bien nourrie qui en sort paraît alimentée par des pommes de pin.

De l'autre côté de l'anse, un pilastre carré porte une urne couchée. Le liquide qui en sort (1) tombe dans un beau cratère. Sur ce vase sont figurés deux personnages bachiques, dont l'un apporte une coupe à l'autre qui est assis. Peut-être ce dernier est-il Silène? Entre le vase et le pilastre on voit un bouclier orné de quatre fleurons échancrés à leur centre. Un enfant sans ailes puise dans le vase; son mouvement est plein de naturel. En avant sont un masque et une lyre à six cordes, chargée, à la partie inférieure, d'une figure de femme assise, la main droite passée sur sa tête, la main gauche appuyée sur une autre lyre. Vis-à-vis on aperçoit une autre petite figure peu distincte dans son état actuel. Immédiatement après se trouve un amour tenant de la main gauche, par une mèche de ses cheveux, un centaure qu'il paraît s'approprier à frapper de la main droite. De l'une de ses mains le centaure s'appuie sur un rocher et tient une branche de laurier. De l'autre bras, maintenant cassé, il portait une peau de sanglier dont on voit pendre la tête et les pattes. Un amour, tenant une corbeille pleine de fruits (2), lui tourne le dos. Un trapézophore, soutenu par trois petits personnages bachiques, porte un cratère et deux rhytons. Enfin un arbre noueux, dont presque toutes les branches sont coupées près du tronc, termine la composition.

(1) Ce liquide est infailliblement de l'eau. C'était ordinairement dans un cratère que s'opérait le mélange du vin avec l'eau, mélange par lequel les grecs terminaient leur repas après avoir bu jusques là du vin pur. Voyez, sur l'origine de cet usage qui était précisément l'inverse du nôtre, Athénée, l. xv. c. 5.

(2) Probablement des figues. Les canéphores en portaient dans les fêtes de Bacchus. Ce dieu a été souvent appelé *Syrtès* et *Milichius*, parce qu'il passait pour avoir donné le figuier aux hommes. Non-seulement en reconnaissance de ce bienfait les figues lui étaient consacrées, mais encore l'arbre qui les porte était comme la vigne employé de préférence à la fabrication de ses statues.

Le second vase (pl. XII) présente d'abord un arbre, puis une belle urne à deux anses, sur laquelle sont figurés deux personnages nus enlevant des femmes. M. Raoul Rochette pense que ce sont Castor et Pollux enlevant leurs cousines germaines, Hilaire et Phœbé. Un amour tient un *Præfericulum*, dont il verse la liqueur dans la gueule d'un dragon renversé qui s'entortille autour de son bras (1). Il a la main gauche appuyée sur une colonne drapée. Derrière est une bacchante de peu de relief, portant, d'après M. Lenormant, un bouquet de lotus à l'égyptienne et en exprimant le lait dans une patère (2). En avant, un centaure de grand relief a sur son dos une peau d'animal avec la tête (peut-être un sanglier), puis une espèce de housse. Le bras droit est brisé, ainsi que ce que tenait le bras gauche; la tête est couronnée de laurier, imberbe et enfantine. Devant lui sont une panthère, puis un amour renversant des fruits d'une corbeille couchée. Ensuite on voit un paon juché sur un cippe à ressaut, en regard avec un autre amour féminin à cheveux retroussés, grimpé sur un vase à une seule anse et s'appuyant sur le cippe. De son coude pend quelque chose qui nous paraît être une draperie. Le vase est orné d'une figure de syrène tenant d'une main une patère et de l'autre un thyrsos. Au-delà, une colonne, au pied de laquelle repose un bouclier de forme à peu près orbiculaire, porte une corbeille carrée, à anses, et un thyrsos chargé de deux couronnes.

De l'autre côté on voit le contour d'un arbre qui a été brisé et enlevé, puis un trapézophore soutenu, comme le précédent, par trois personnages bachiques (deux hommes et une femme), et chargé de cratères, de rhytons et autres objets. Un amour se tenant d'un seul pied sur un autel carré, a la main gauche pleine de fruits et la main

(1) Ce dragon est probablement le même que celui qui faisait partie des objets consacrés à Bacchus et portés dans les oïstes mystiques à la fête des dionysiaques.

(2) Nous n'essayerons pas d'expliquer l'action de ce personnage assez obscure dans l'original, et plus encore dans notre planche.

droite élevée au-dessus de sa tête. Nous supposons qu'il joue avec la centauresse qui le suit. Celle-ci porte une branche de lierre passée autour du corps en baudrier. Le torse de cheval a disparu. De la main droite elle nous paraît tenir une outre ornée de grelots. De la main gauche pendent une corbeille peu profonde, pleine de fruits, et une guirlande. Au-dessous, sur un socle carré, s'élève une autre corbeille en forme de cratère, pareillement pleine de fruits, puis une lyre penchée, à sept cordes, sur laquelle un amour est grimpé pour piller dans la corbeille de la centauresse. On voit ensuite un masque, puis un autel cylindrique, orné d'une guirlande et portant un cratère sur lequel est représentée une scène érotique.

Ces vases, s'ils avaient été décorés avec plus de sobriété, et si les figures appartenaient à un type élevé, seraient ce qu'il y aurait de plus parfait sous le rapport de l'art dans toute la collection. Les figures de centaures sont tout-à-fait de ronde bosse; les moindres détails ont été rendus avec des soins incroyables, et au lieu de la sécheresse qu'on pourrait attendre d'une si grande précision, il règne dans l'ensemble une grâce et une morbidesse infinies. Nous n'allongerons pas cette description, déjà trop étendue, par l'interprétation des objets représentés, tâche qui serait assez facile d'ailleurs, sauf quelques circonstances, par exemple la présence d'un paon (1), que nous n'avons jamais vu figurer dans des bacchanales. Quant aux centaures, aux pan-

(1) La présence de cet oiseau nous paraît fournir une donnée chronologique assez curieuse. On sait que les paons ne furent connus en Grèce que sous le règne d'Alexandre, et que ce prince lui-même n'en avait jamais vu avant son expédition dans l'Inde, où il fut tellement ravi de leur beauté qu'il défendit d'en tuer, sous les peines les plus sévères. L'introduction dans le culte de Bacchus d'objets relatifs à la prétendue conquête de l'Inde par ce dieu est une invention des flatteurs d'Alexandre, appartenant à la même époque. Nous pouvons donc affirmer que nos deux *Situlae* ne remontent pas au-delà des premières années du 1<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ. Dans la procession des dionysiaques à Alexandrie sous Ptolémée Philadelphe, dont Athénée nous a donné la description, on voyait figurer des animaux de l'Inde de toute espèce. Notre *Calatour* aura choisi parmi eux le paon comme l'un des plus beaux et des plus caractéristiques pour en décorer l'un de ses vases.



thères, aux serpents, aux pavots, etc., ce sont pour ainsi dire des personnages obligés de ces sortes de compositions, et les allégories qu'ils rappellent sont tout-à-fait transparentes(1).

33°. Deux canthares chargés de masques scéniques (pl. XV, fig. 1).

Hauteur et diamètre, 5 pouces; poids, 2 livres moins 3 gros.

Les masques qui décorent ces vases (pl. XIII et XIV) sont au nombre de six sur chacun d'eux, savoir : trois d'hommes et trois de femmes. Les premiers offrent pour la plupart des figures de Satyres ou de Silènes. Il y a aussi un masque d'homme imberbe, avec des oreilles pointues, remarquable par la hauteur et la direction verticale du toupet. Il se trouve répété sur les deux vases, ainsi que la plupart des autres. Les masques de femmes sont tragiques et présentent des détails curieux, dans leurs coiffures variées et ornées de bandeaux, de guirlandes ou de fleurs. Toutes ces figures, de ronde bosse et de la plus belle exécution, nous ont paru d'ailleurs d'un type beaucoup plus élevé que dans les vases précédents. A l'entour sont groupés des accessoires du meilleur goût, relatifs soit aux représentations théâtrales, soit au culte de Bacchus. On y voit des vases de grande proportion, des patères, des rhytons, des thyrses, des cistes, des *Pedum*, des flambeaux, des flûtes de Pan, etc., et surtout deux hermès ithyphalliques sur chacun. Les anses ont quatre pouces 3 lignes; elles reposent sur un masque et sont formées de deux pieds de biche fort élégants,

(1) Le grand vase d'agate de St.-Denis, figuré dans Montfaucon (Ant. expl.), présente dans des combinaisons différentes les mêmes objets à très-peu de chose près. Les centaures ne faisaient qu'une même famille de buveurs avec les satyres et les silènes, dit M. Rolfe dans ses savantes recherches sur le culte de Bacchus. Plusieurs médailles représentent Bacchus sur un char trainé par des Centaures. Suivant Euripide une troupe de Centaures vint aux noces de Pelée : *Ad convivium deorum et crateram Bacchi*.

Les panthères étaient consacrées à Bacchus à double titre, comme ayant été ses nourrices et à cause du goût qu'on leur supposait pour le vin. Ce goût était tel, suivant Oppien, que les chasseurs ne se servaient pas d'autre artifice pour les prendre, que de placer à leur portée un vase rempli de cette liqueur, dont elles ne manquaient pas de venir s'enivrer. Ce n'était point au moyen du fouet, mais uniquement en leur versant du vin sur le corps, que le dieu pressait celles qui traînaient son char.

séparés au milieu par un coquillage bivalve et dans le haut par un fleuron à neuf divisions.

34°. Deux canthares ornés de figures de philosophes ( pl. XV , fig. 2 , 3 et 4 ).

Hauteur et diamètre , 4 pouces et demi ; poids , 2 livres 4 onces 6 gros.

C'est ainsi que nous désignerons provisoirement ces deux vases ornés chacun de quatre figures d'un très-beau caractère , malgré leur peu de relief et leur défaut de correction , mais dont l'interprétation présente les plus grandes difficultés.

Nous suivrons dans leur description l'ordre indiqué par M. Lenormant , dont nous exposerons ensuite les savantes et ingénieuses conjectures sur le sens des sujets représentés.

Sur le premier ( fig. 2 ) un beau jeune homme ( ou plutôt une femme , selon M. Lenormant , qui convient cependant que ce n'est que d'après l'induction tirée des trois autres bas-reliefs qu'il est porté à lui donner ce sexe ) assis et le torse nu , tient de la main gauche un rouleau , et de la droite un *lituus*. Vis-à-vis de lui est un homme plus âgé , debout , la tête ceinte d'un ruban , ou peut-être couverte d'une espèce de calotte ; son vêtement laisse à nu le dos et l'épaule ; il tient de la main gauche un rouleau , et de la droite un rameau , ou plutôt quatre épis sur le bord d'un grand vase à une seule anse , tournée du côté du jeune homme. Derrière ce vase , entre les deux personnages est un masque scénique posé sur un cippe et vu de profil.

Du côté opposé ( fig. 4 ) , un philosophe barbu , debout , n'étant couvert que d'un manteau attaché sur l'épaule droite , et qu'il retient de la main gauche , a dans sa main droite un *lituus* qu'il dirige vers une sphère entourée d'une large bande équatoriale et posée sur un tabouret carré. Vis-à-vis est une femme assise , ayant les bras et tout le torse nus , les cuisses et les jambes drapées. Elle tient sur son genou , de la main gauche , un rouleau sur lequel repose sa main droite. Entre eux , et

sur le second plan , on voit un cippe portant un œuf , sur lequel vient s'appuyer une lyre à trois cordes.

Sur le second vase , une femme debout , drapée , le *lituus* dans la main gauche , s'appuie sur un cippe et étend la main droite vers un jeune homme assis sur un tabouret élégant. Il a tout le torse et la jambe droite nus. Sur la cuisse gauche , qui est plus élevée , s'appuie la main tenant un volume ou rouleau ; la tête manque. Entre ces deux personnages sont un autel et une colonne surmontée d'une urne.

Du côté opposé ( fig. 3 ) , un vieillard barbu , debout et drapé ; s'appuie sur un long *lituus*. Ses pieds sont chaussés de sandales. Vis-à-vis de lui une figure assise , que nous avons prise pour celle d'un jeune homme , mais dans laquelle nous devons encore voir une femme , d'après M. Lenormant et M. Oursel , lit un volume antique de grande dimension. On distingue quelques - uns des caractères qui sont tracés sur la portion déroulée ; nous craignons beaucoup qu'il ne soit impossible de parvenir à retrouver les autres. Les draperies de ce personnage sont terminées par des olives ou glands. L'une enveloppe sa tête et flotte au loin derrière lui ; l'autre passe sur son épaule en laissant à nu toute la partie gauche du torse.

M. Lenormant pense que ces quatre scènes parallèles représentent divers degrés d'initiation. Suivant lui , les deux personnages de chacune seraient toujours l'hiérophante et l'initié ; mais le vieillard , à longue barbe , du revers du premier vase , ne serait autre que le néophyte qui figure sur la première face de ce même vase , et « le mouvement qu'il fait , en touchant , avec le *lituus* qui a passé dans ses mains , le globe terrestre placé au centre du tableau , paraît au jeune et savant archéologue destiné à montrer qu'il a compris le sens du geste significatif de l'hiérophante. »

Sur le second vase , M. Lenormant trouve les mêmes personnages , l'hiérophante et l'initié. Le dernier est encore représenté successivement aux deux époques de la virilité et de la vieillesse. Dans ce dernier

état « il écoute avec attention et respect la lecture du manuscrit ouvert que l'hierophante, assis de l'autre côté et la tête couverte d'un voile, tient déroulé entre ses mains. Cependant le sens de ce second vase n'est pas à beaucoup près aussi explicite. »

Ce n'est pas à nous qu'il appartient de décider si ces conjectures sont aussi complètement satisfaisantes qu'elles sont ingénieuses. Nous ne pouvons néanmoins nous dispenser de dire qu'elles présentent de graves difficultés. On sait en effet qu'outre l'hierophante qui était toujours du sexe masculin, il y avait dans les mystères d'Eleusis une hierophantide, que son ministère était même indispensable aux cérémonies de l'initiation, et qu'elle accompagnait partout l'hierophante; mais nous ne saurions reconnaître dans la femme presque nue qui figure sur nos deux vases, l'empreinte d'un sacerdoce si auguste et entouré de tant de précautions sous le rapport des mœurs. Aucun auteur ancien ne nous fournit d'ailleurs rien d'analogue à ce perpétuel tête-à-tête dans lequel M. Lenormant est obligé de la placer avec l'initié. Il y avait bien un personnage avec lequel l'hierophantide se trouvait quelques moments seule dans les souterrains du temple; mais ce personnage était l'hierophante, et leur rencontre nocturne, destinée à représenter l'enlèvement de Proserpine ou son union avec Pluton, n'avait, ce nous semble, aucune analogie avec les scènes d'étude et d'enseignement que nous remarquons ici. Il ne nous paraît pas plus possible d'y reconnaître ni une muse dont le costume eût été nécessairement beaucoup plus sévère, ni une nymphe, dont le caractère était, chez les Grecs surtout, incompatible avec des occupations si sérieuses. Nous n'aurions donc aucune conjecture plausible à offrir en remplacement de celles de M. Lenormant, si le banquet d'Athénée ne nous en fournissait une que nous croyons pouvoir présenter avec quelque confiance, à cause de la correspondance complète du passage que nous allons citer avec nos figures.

Dans le XIII<sup>e</sup>. livre de ce précieux recueil, il est fait mention d'Her-

mesianax de Colophon, de son amour pour Léontium, et des trois livres de poésies élégiaques qu'il écrivit pour elle. Une longue citation du III<sup>e</sup>. de ces livres renferme les vers suivans, que nous citerons dans la traduction latine, plutôt que dans le texte original, afin de les rendre accessibles à un plus grand nombre de lecteurs :

« Quin et nec illi, duriolem sibi vitam qui indixerunt,  
 Homines tortuosam meditanles sapientiam,  
 Quos angunt sermonum amara studia  
 Et ( quæ in honore est ) eloquentiæ vis præpotens,  
 Amoris grave bellum vitârunt ;  
 Quamvis instare prospicerent, sed immiti aurigæ collum hinc subdiderunt. »

Puis Hermesianax poursuit ainsi :

« Hac quidem insania Pythagoram Samium obstrinxit  
 Theano, qui circumvolutos et implexos geometricarum linearum amfractus  
 Adinvenit et quantum orbem æther circumeat,  
 Eaque omnia in exiguo digessit globo. »

On sait d'ailleurs que Theano était fort savante, qu'elle partageait les travaux de Pythagore et qu'elle a composé des ouvrages philosophiques. Nous croyons donc pouvoir sans témérité voir sur nos deux vases ces illustres époux se livrant à leurs studieuses recherches et à leurs symboliques enseignements. Nous ne connaissons point, au reste, assez à fond les doctrines cosmogoniques de Pythagore pour essayer de donner une explication détaillée de tous les objets qui figurent ici.

En attendant que des mains plus savantes et plus exercées que les nôtres viennent achever d'éclairer ces ténèbres, nous nous contenterons de remarquer que nous n'avons jamais vu de figures ni de draperies d'un plus beau caractère que sur ces deux canthares. S'ils sont moins remarquables sous le rapport de la correction et du relief,

que les quatre pièces précédemment décrites, ces vases nous paraissent appartenir à une école encore supérieure sous le rapport de la noblesse et de l'expression (1), en même temps que les mystères qui y sont consignés ouvrent un bien plus vaste champ à la curiosité des érudits. Aussi est-ce par eux que nous avons voulu clore le catalogue du trésor inespéré dont un heureux hasard nous a mis à portée de contempler l'un des premiers les merveilles.

## § II.

### *Fouilles de la forêt de Beaumont-le-Roger.*

Le réseau d'habitations et de communications qui couvrait la Gaule sous la domination romaine, n'était guère moins serré que celui qui l'a remplacé de nos jours, mais souvent les combinaisons en étaient toutes différentes. Beaucoup de campagnes aujourd'hui fécondées par la charrue étaient alors cachées sous des forêts impénétrables; bien des cités maintenant salubres et populeuses ont conquis leur emplacement sur des marais infects. Ailleurs des bois encore existants ont au contraire recouvert de leurs ombrages les vestiges de fortifications et d'habitations humaines. C'est ce qui paraît être particulièrement arrivé pour

(1) Nous sommes obligé d'ajouter que c'est la partie de la collection dont les lithographies ci-jointes donnent l'idée la plus imparfaite. Cela a tenu à la précipitation avec laquelle le dessinateur primitif, M. Oursel, a été forcé de suspendre ses travaux au moment de l'acquisition des vases par la bibliothèque du roi, et à l'impossibilité d'en reprendre l'étude après leur transport dans cet établissement, probablement par suite des réparations à y faire.

Nous osons espérer que cette dernière circonstance excusera suffisamment auprès de nos lecteurs l'absence de figures plus parfaites et plus complètes, ainsi que les inexactitudes que nous aurons commises nous-même dans une description faite sur des notes déjà anciennes et prises à la hâte. Aussi cette description n'est-elle destinée qu'à faire connaître provisoirement à nos compatriotes les admirables objets découverts sur leur territoire, en attendant que quelqu'un des maîtres de la science en reproduise toutes les beautés et en dévoile tous les mystères dans une publication spéciale.

la forêt de Beaumont-le-Roger, assise, dans une grande partie de son étendue, sur un sol tellement uni, tellement exempt de cailloux, qu'on ne peut qu'au moyen d'explorations minutieuses en trouver la quantité nécessaire pour la réparation de ses routes; encore ces silex amoncelés en tas reconnaissables par leur élévation audessus du sol et par les buis qui les couronnent (1), ne sont-ils ordinairement que des décombres de constructions gallo-romaines.

Des ouvriers employés à la recherche de ces cailloux découvrirent, à la fin du mois de février 1830, presque à fleur de terre, sous un vieux chêne, environ 400 médailles, reste d'un plus grand nombre détruit par l'oxydation. M. Cauchois, inspecteur de la forêt, en ayant rassemblé tout ce qui n'était pas encore dispersé, les communiqua à notre savant ami, M. Louis Dubois, qui en rendit compte dans le journal de Rouen (n<sup>o</sup>. du 25 avril 1830). C'étaient des Gordien Pie, des Philippe, des Trajan Dèce, des Volusien, des Valérien, des Gallien, des Salonine et des Postume.

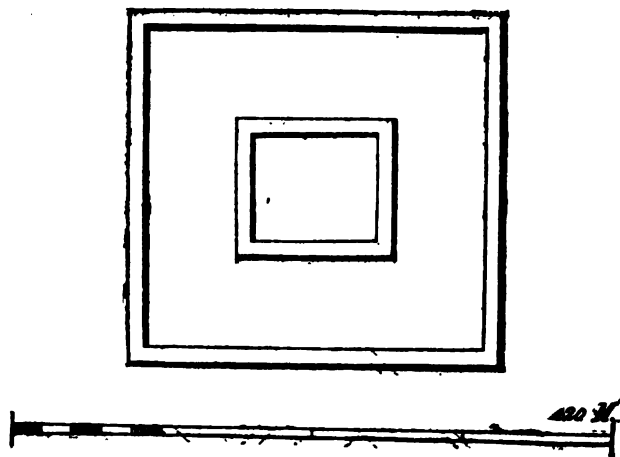
Encouragé par ce premier indice, M. Declersq, propriétaire de la forêt, ordonna des fouilles qui furent exécutées sous la direction de M. Cauchois, et qui constatèrent l'existence des débris de quatre constructions gallo-romaines rustiques. Ces débris et les objets extraits des fouilles ont été décrits par M. Louis Dubois, dans le journal de Rouen du 23 juin de la même année, ainsi que par M. de Stabenrath, alors procureur du roi à Louviers, aujourd'hui substitut de M. le procureur du roi à Rouen, dans le recueil d'agriculture, sciences et belles-lettres du département de l'Eure (n<sup>o</sup>. 3, juillet 1830). M. de Stabenrath, par un soin auquel on ne peut donner trop d'éloges, a joint à son mémoire deux plans qui en facilitent beaucoup l'intelligence et mettent

(1) M. Louis Dubois pense que ces arbrisseaux proviennent de rampaux bénits plantés sur les ruines pour les purifier de la souillure attachée aux vestiges du paganisme. Nous avons vu trop souvent le buis croître naturellement dans les parties pierreuses ou calcaires de nos forêts normandes pour pouvoir nous associer à cette conjecture.

le voyageur à portée de retrouver ces emplacements au milieu du labyrinthe des routes de la forêt et sous l'épais manteau de verdure qui les recouvre.

Les principaux bâtimens dont on ait trouvé les assises inférieures et les fondations, sont au nombre de quatre, savoir, en suivant l'ordre dans lequel ils ont été décrits par M. Louis Dubois :

1°. Construction à peu près carrée, de trente sept pieds environ sur chaque face, renfermant une seconde muraille de même forme et de 15 à 17 pieds carrés, l'une et l'autre sans aucune trace de baies, située au triage du Puits-Des-Essarts ;

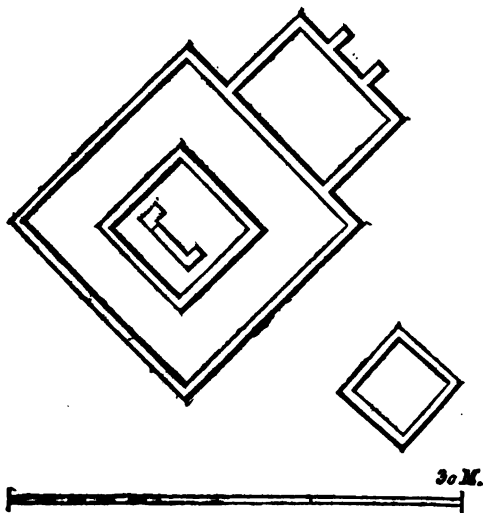


2°. Edifice situé au même triage, irrégulièrement quadrangulaire, à peu près de la même dimension, distribué en 4 pièces avec des retraites et des ressauts dans ses murs ouest, nord et est. M. de Stabenrath en a donné une figure qui nous paraît exacte (Pl. 2, n° 2.). Un seul appartement était pavé. Nous ne pensons pas que ce put être autre chose qu'un bâtiment d'habitation. La construction est fort négligée, et composée de bisets réunis par un mortier de mauvaise qualité et quelques chaînes de tuiles antiques, sans revêtement. On n'a rien



trouvé dans les décombres, qui conservent suivant l'usage des traces d'incendie. Ce que nous venons de dire de la grossièreté de la construction est applicable à toutes les autres ruines situées dans le voisinage.

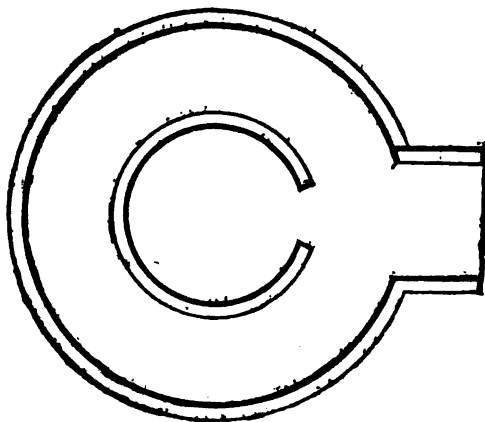
3°. Autre habitation au triage des côtes de Fontaine - l'Abbé (n°. 4 de M. de Stabenrath). Elle se compose d'un corps de bâtiment de 50 pieds quarrés environ, et d'un vestibule de 19 pieds et demi sur 29, tourné vers l'orient. Dans ce vestibule existaient deux dez en maçonnerie pleine, de 5 pieds quarrés environ, laissant entre eux une ouverture de 10 pieds et distants des murs de 2 pieds et demi. La construction est trop rustique pour nous permettre de supposer avec notre savant ami que ces dez aient dû servir à porter les bustes ou statues des personnes marquantes de la famille du propriétaire. De cette pièce on entrait dans une salle de 24 pieds quarrés en traversant une sorte de corridor, large de 12 pieds et qui règne tout autour. Au fond de la salle on voit les restes d'une espèce de foyer de 15 pieds de large, présentant à l'une de ses extrémités une saillie de 3 pieds. Cette saillie était probablement répétée de l'autre côté, aujourd'hui entièrement détruit.



Les murailles ont partout à peu près deux pieds d'épaisseur. Sur la surface extérieure de celle du nord, nous avons remarqué les restes d'un revêtement très - curieux, formé de petites pierres calcaires non carrées ou rectangulaires, selon l'usage antique; mais taillées, les unes en losanges, qui rappellent l'*opus spicatum* des Romains, et les arêtes de poisson ou *herrings-bones* du moyen âge, les autres en octogones. On voit aussi à l'intérieur des restes d'enduit peint à fresque et de diverses couleurs, parmi lesquels il y en a d'un très-beau vert. M. Louis Dubois a remarqué dans les fouilles un fragment d'entablement en pierre calcaire du pays. Il reste encore dans les décombres des fragments de meules romaines en poudingue blanc d'une excessive dureté. Aux environs on a trouvé des portions d'un mur d'enceinte de près de 300 pieds de long en silex et tuiles romaines, et un autre bâtiment carré de 16 pieds sur chaque face.

4°. Edifice circulaire, situé dans le triage du Puits-des-Essarts (1) et à quelques centaines de pas du numéro deux précédent (n°. 3 de M. de Stabenrath). C'était un *Sacellum* rustique, formé de deux murailles concentriques, tout aussi grossières que les autres, quoiqu'en dise M. L. Dubois, et de la même épaisseur (environ 2 pieds). Le mur extérieur a 42 pieds de diamètre de dehors en dehors, l'intérieur 21 pieds; ils sont séparés par un couloir d'environ 6 pieds. L'entrée dirigée vers l'orient, présentait deux marches à franchir; elle était saillante de 8 pieds sur une largeur de 14. De là on pénétrait par une baie proportionnée dans l'enceinte intérieure, dont le diamètre est de dix-sept pieds.

(1) M. Louis Dubois le place entre le triage du puits-des-Essarts et celui de la butte des forges, mais il est si près du n°. 2, que nous ne pouvons concevoir qu'il appartienne à un autre triage.



Nous ne pouvons trouver, du reste, dans une construction si misérable rien qui rappelle les temples de Vesta à Rome, et de la Sybille à Tivoli, encore moins le Panthéon d'Agrippa, ou qui indique que son pourtour ou son porche aient pu être décorés de colonnades. Nous ne connaissons pas d'écueil plus à craindre dans l'étude et la description des antiquités que l'application d'images ou de comparaisons pompeuses à des objets qui n'en sont pas dignes. Il faut avoir le courage et la loyauté de le dire. Toutes ces ruines de la forêt de Beaumont, fort curieuses comme types de constructions rustiques gallo-romaines, sont d'ailleurs ce qu'on peut voir de plus barbare sous le rapport de la qualité des matériaux et de leur emploi (sauf les fragmens de revêtement que nous avons remarqués sur l'une des murailles extérieures du n° 3.) ; et c'est en donner une idée tout-à-fait fausse que de les rapprocher des monumens de la ville éternelle et de ses environs.

Les objets en assez grand nombre trouvés dans ce *sacellum*, répondent à la rusticité de l'édifice ; ce sont :

1°. Une tête creuse (ou masque) en bronze, destinée à être vue de

bis en haut (Pl. 2. n° 5. de M. de Stabenrath), de manière à dissimuler l'absence de toute la partie supérieure et postérieure quand elle était suspendue à une muraille. C'est un *ex-voto* du travail le plus misérable; les traits sont forts et entourés d'un bourrelet de cheveux. Au-dessous de cette portion antérieure de buste on lit l'inscription suivante, en caractères extrêmement défectueux :

ESUMOPAS. CNVSTICVS

V S L M

L'examen très-attentif que nous avons fait de cette inscription ne nous permet pas de voir la lettre O dans le petit losange qui sert de point de séparation entre les deux premiers mots. Il s'agit donc ici de l'accomplissement, non d'un vœu fait à une divinité locale qui se serait appelée *Esumopas*, comme M. de Stabenrath l'a supposé (1), mais d'un vœu fait par *Esumopas Cnusticus* à un Dieu dont le nom n'est pas indiqué.

Cette tête a environ 8 pouces de haut. M. Louis Dubois la prend pour un buste de Mercure, et M. de Stabenrath pense qu'elle représente une femme, probablement à cause de l'absence d'barbe. La première supposition nous paraît tout à fait gratuite. Notre opinion est que ce masque offre une image grossière du donateur, et comme l'inscription nous apprend que ce donateur est un homme, nous ne doutons pas que ce ne soit une tête d'homme qu'on a voulu faire; il n'y a d'ailleurs

(1) La principale circonstance sur laquelle M. de Stabenrath appuie cette conjecture, est l'absence de points entre les sigles de la seconde ligne : V S L M. Il suppose d'après cela, que ce ne saurait être un point qui se trouve entre les deux mots de la première ligne. Nous n'aurons pas besoin d'aller chercher ailleurs que dans la collection que nous venons de décrire des preuves du peu de fondement de cette opinion. Sur la patère de *EXAMANISSA* les mots sont séparés par des feuilles de vigne très-apparentes, tandis que les sigles de la fin se trouvent réunis en une seule masse entièrement dépourvue de signes séparatifs et liés avec le mot précédent, de la manière suivante : *VISCANIVSAM*.

rien de féminin dans les traits, et l'absence de barbe est facile à expliquer par l'une de ces circonstances, ou que Causticus portait la barbe courte, ou qu'il n'en avait pas encore.

2°. Une autre inscription gravée sur une pierre calcaire. Celle-ci est malheureusement fort mutilée et divisée en deux morceaux qui ne présentent plus de sens suivi. (Voyez pl. 2, f. 4 de M. de Stabenath). Il est seulement visible que c'est un *ex-voto*. Les caractères sont d'une belle proportion, mais la plupart groupés deux à deux à peu près comme dans le marbre de Thorigny, ce qui indique nécessairement une époque avancée de la domination romaine dans les Gaules. Voici ceux que nous pouvons lire avec plus ou moins de certitude.

SVBV. FD.... VRVSPA  
ET. EXNV EXV..

Nous ne devons présenter que d'une manière purement conjecturale l'A qui termine la première ligne, l'M et le V de la seconde. Ces deux dernières lettres sont liées ensemble, de même que le V et le B, le F et le D de la première ligne, l'E et le T de la seconde. Une circonstance à remarquer sous le rapport paléographique est la présence d'un V sous sa forme spéciale très-bien caractérisée.

3°. Deux patères de bronze pourvues de manches; l'une est très-platte; toutes les deux offrent un grand nombre de cercles concentriques en dessous.

4°. Quelques médailles, et entr'autres des Antonin, des Faustine mère et une Crispine G. B., un Tetricus P. B., des Constantin M. et P. B. et une Hélène M. B.

5°. Des fragmens de poterie rouge et noire, un fragment de figurine en terre blanche, un grand nombre de petits os tous semblables, que M. Louis Dubois a pris pour des os de lapin ou de lièvre, une petite clef antique, beaucoup de tuiles et d'*imbrices*, qui prouvent que les

premières n'étaient pas seulement employées dans les murailles, mais encore à la couverture de l'édifice.

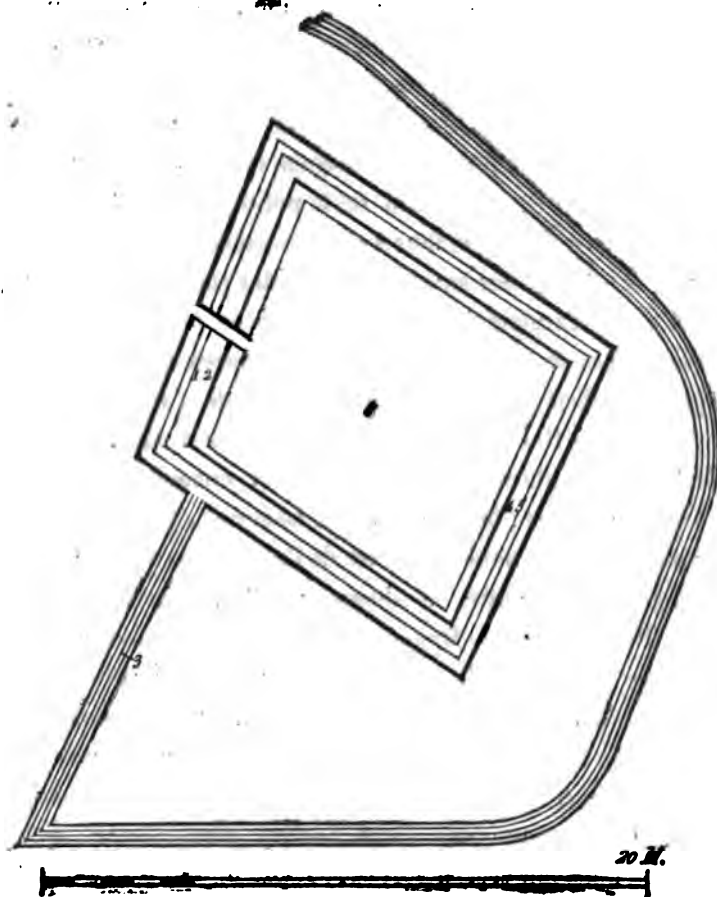
On a encore trouvé plusieurs autres constructions rustiques dans le voisinage, de dimensions plus petites que celles des précédentes et de forme plus ou moins complètement carrée; mais comme elles ne présentent aucun intérêt, nous croyons inutile d'en établir ici la liste. Nous nous contenterons d'exprimer notre surprise, de voir qu'il n'y ait eu que du silex et des tuiles employées dans toutes ces maçonneries, et que la pierre calcaire en soit presque totalement exclue (1), tandis que les côteaux voisins de Beaumont, de Beaumontel et de Goupillières en pouvaient fournir à volonté. Nous aurons au reste l'occasion de faire la même remarque au sujet des constructions antiques de Serquigny, où l'emploi du silex ou bizet doit paraître encore plus extraordinaire, à raison de la magnificence qui avait présidé à leur établissement et à leur décoration. Peut-être devons-nous supposer que les carrières de cette contrée n'ont été exploitées en grand qu'à une époque postérieure à la domination romaine. Peut-être aussi les constructeurs des bâtimens de la forêt crurent-ils inutile d'aller chercher des matériaux de l'autre côté de la vallée, quand ils en avaient de plus solides sous la main, et ceux de la somptueuse habitation de Serquigny regardèrent-ils cette pierre comme étant d'une qualité trop médiocre pour entrer dans leurs travaux? On sait que les Romains aimaient beaucoup mieux employer dans les murailles de petit appareil qu'ils ont laissées sur notre sol, le tuf calcaire que de la pierre tendre comme celle de Beaumont.

A un quart de lieue environ d'une chapelle dédiée à St-Marc et du triage du Puits-Des-Essarts, mais sur le territoire de la commune de Serquigny et dans des bois appartenant à madame de Piéfort, se trouve,

(1) Nous n'avons guères remarqué d'autres pierres calcaires dans ces ruines, que les fragments de revêtement d'une muraille de la maison n°. 3, et celle qui porte une inscription.

au sommet du coteau qui domine le confluent de la Rille et de la Charbonne, un camp antique, qui porte dans le pays le nom de fort St-Marc. Cette enceinte, admirablement placée pour commander les trois vallées voisines, est de la contenance d'environ quatre-vingts ares ou une acre du pays. Sa forme n'est pas précisément carrée comme on serait porté à le supposer au premier coup-d'œil, mais quadrangulaire et à peu près rhomboïdale. Les quatre angles se dirigent vers les quatre points cardinaux, et l'entrée, défendue par un fossé beaucoup plus profond (1), a son ouverture au milieu du côté N. O. Autour des autres côtés on remarque un espace irrégulier défendu par un second retranchement curviligne de trois à quatre pieds d'élévation à partir du fond du fossé, et qui vient se rattacher au premier par une ligne droite vers son angle ouest. Nous n'avons point remarqué entr'eux de point de jonction du côté du nord, où le second nous a paru se perdre dans le bruyères en s'éloignant. Serait-ce une tranchée d'attaque? Nous ne croyons pas pouvoir le supposer, d'après la direction rectiligne qu'il prend pour se rattacher à l'angle occidental de l'enceinte principale.

(1) La hauteur de ce retranchement au-dessus du fossé est d'environ dix-sept pieds au point 1-2; dans le reste de l'enceinte, et particulièrement au point 4-5, elle se réduit à 5 ou 6 pieds.



## § III.

*Antiquités romaines de Serquigny.*

Dans notre mémoire sur quelques monumens de l'arrondissement de Bernay, nous avons parlé, à l'occasion du portail de l'église de Serquigny, de constructions romaines et particulièrement de fragmens de



marbres antiques trouvés dans cette commune, au rapport de personnes distinguées, mais qui avaient échappé jusqu'alors à nos recherches personnelles. Plus heureux aujourd'hui, nous possédons quelques-uns des objets précieux que la pioche ou la charrue ont ramenés à la surface du sol, et nous pouvons consigner ici les renseignements aussi curieux qu'inattendus, provenant de la petite enquête archéologique que nous avons eu devoir établir à cette occasion.

Pendant que les amis des antiquités romaines venaient de toutes parts admirer les vases d'argent de Berthouville, bien plus précieux encore par les reliefs dont le génie des arts les a décorés que par leur valeur intrinsèque; pendant que sur un autre point de l'arrondissement de Bernay, la forêt de Beaumont-le-Roger présentait à MM. Louis Dubois et de Stabenrath, plusieurs constructions et enceintes romaines des formes les plus variées, MM. Ravette et Legrand, propriétaires à Serquigny, voulurent bien nous faire part de l'existence, dans un champ qui leur appartient, situé entre le domaine de Maubuisson et le petit Château ou Presbytère, de fragmens de marbres de diverses espèces, aussi bien que d'une grande quantité de petits cubes de verre coloré. Nous nous rendîmes à Serquigny, le 21 mai 1830; ces messieurs nous ayant conduit sur le lieu, nous y recueillîmes nous-mêmes plusieurs de ces petits cubes. Ce sont évidemment des fragmens désaggrégés d'une Mosaïque, presque tous d'une couleur bleu céleste; quelques-uns seulement nous ont présenté du vert-foncé ou une teinte livide assez vague. Nous ne supposons pas que ce fut un pavé, attendu que la surface assez inégale et terminée par des arêtes très-vives, n'a visiblement éprouvé aucun frottement. La couleur bleu-céleste de la presque totalité est peut-être, au contraire, un indice de leur emploi dans la décoration de la partie supérieure d'un appartement, où ils auraient rappelé l'azur du firmament.

Ces messieurs nous firent voir ensuite plusieurs fragmens de marbre provenant d'une fouille de quelques pieds seulement, faite dans leur

terrain. Nous remarquâmes particulièrement deux morceaux de corniche en beau marbre blanc statuaire sain, analogue au marbre de Paros. Nous reconnûmes, avec plus de surprise encore, plusieurs fragmens de marbre vert-antique. C'est la première fois, à notre connaissance, qu'il en ait été trouvé dans des ruines appartenant à notre province. Nous inférons de la présence de ce marbre, que l'établissement à la décoration duquel il était employé ne pouvait manquer d'être d'une magnificence peu commune. Nous avons été confirmé dans cette opinion par la grande quantité de marbre blanc statuaire en tablettes, qu'on a retiré de la terre à diverses reprises. Quelques-unes de ces tablettes ont été employées par M. de Poligny, ancien propriétaire de Maubuisson, dans le pavage de son château ; d'autres forment le jet d'eau d'un mur construit par MM. Ravette ; un plus grand nombre ont été perdues. Outre ces deux marbres, il y en a encore de blanc, veiné de diverses couleurs.

C'est dans la portion supérieure de leur pièce de terre, en approchant du domaine de Maubuisson, que MM. Ravette et Legrand trouvent le plus d'objets antiques. Nous y remarquâmes encore beaucoup de tuiles romaines réduites en très-petits morceaux, mais toujours reconnaissables à leur rebord. Nous allâmes de là chez M. Gattier, préfet de la Manche, et propriétaire actuel de Maubuisson ; il voulut bien nous indiquer la direction d'un aqueduc, qui apportait les eaux de la Charentonne, de l'emplacement de la forge de Courcelles dans la partie inférieure de sa cour, où paraissent avoir existé les principales constructions antiques. Cette circonstance est une nouvelle preuve de la magnificence de l'établissement. En effet, ce ne saurait être le manque d'eau qui a pu donner lieu à la création de cet aqueduc, puisque celle de la Charentonne coule à très-peu de distance, mais le désir d'en posséder un cours dans l'enceinte même d'une habitation de luxe. Celle-ci était placée sur le penchant du côteau, conformément à un usage fréquent chez les Romains, et bien justifié ici par le charme de la vue qui s'étend sur

les deux frais et pittoresques vallons de la Risle et de la Charentonne. On a peine à se rendre compte, dans l'état actuel des choses, de la manière dont les eaux auront pu être conduites dans un lieu en apparence plus élevé que le point de départ. Cependant les habitans du pays nous ont décrit avec beaucoup de clarté la construction de cet aqueduc, qu'ils ont eu occasion d'observer dans plusieurs fouilles et dont la direction est encore très-reconnaissable dans les années sèches, à la différence de couleur et de vigueur des moissons. De la partie inférieure de Maubuisson, il se rendait dans la prairie située au delà de l'église. Dans les lieux où il a été mis à découvert par des fouilles, on a reconnu qu'il était formé de tuyaux de terre cuite quadrangulaires à pans arrondis, s'enchâssant l'un dans l'autre au moyen d'un évasement, et placés dans un bain de mortier. Ce mortier, ainsi que tout celui qui se trouve dans les constructions romaines de Serquigny, est passé au tamis et d'une finesse de grain remarquable.

On a employé dans les bâtimens modernes de cette commune, une quantité considérable de tuiles, briques et pavés antiques, des tablettes de pierre de Caumont et de marbre, comme nous l'avons dit ci-dessus.

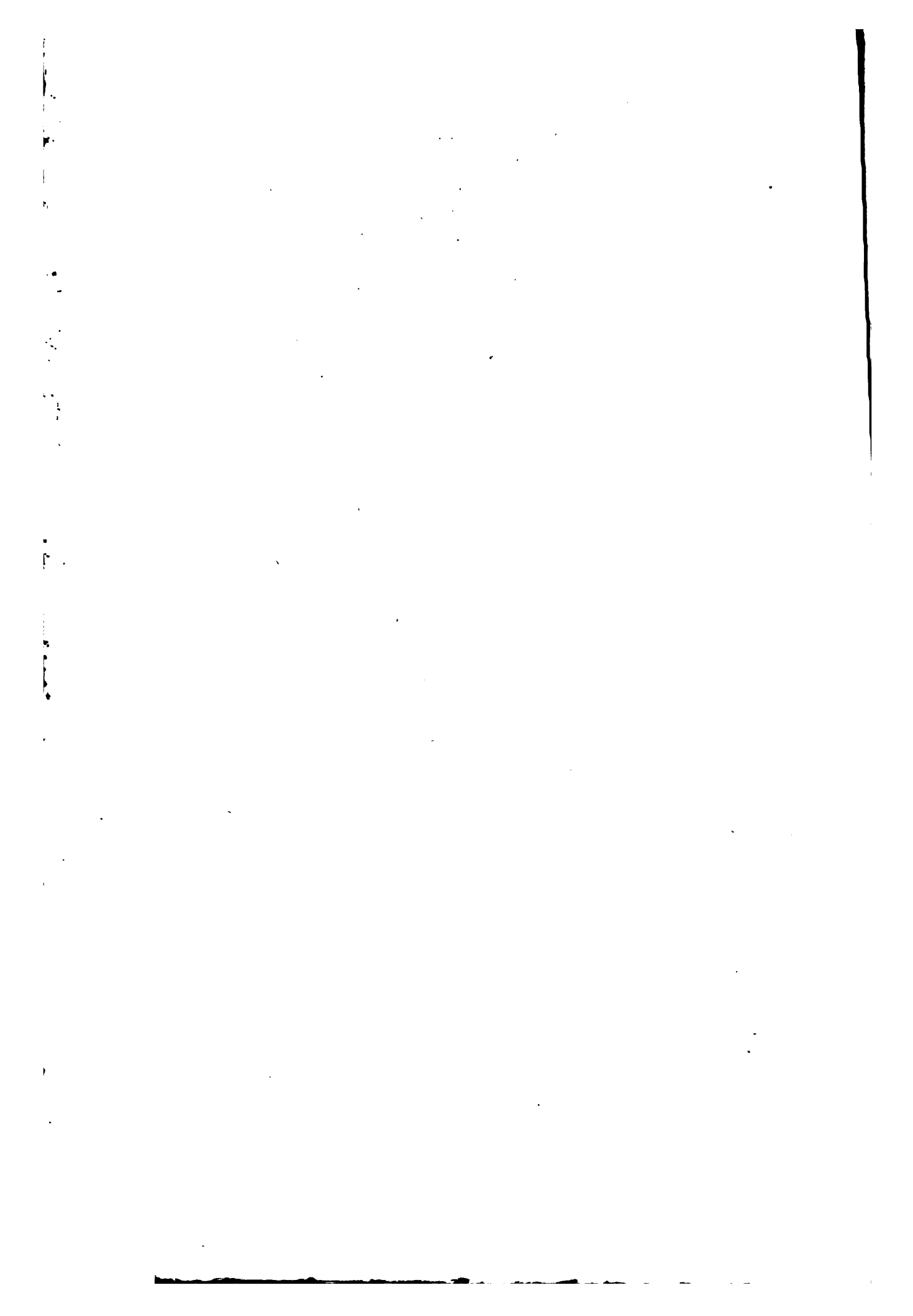
N'ayant point encore pratiqué de fouilles, nous ne pourrions, donner que des renseignemens bien vagues sur les constructions qui ont fourni ces précieux matériaux, si nous n'eussions eu le bonheur de rencontrer le sieur Marais père, maçon, qui, dans le cours de sa longue carrière, a été chargé de toutes les démolitions opérées depuis plus d'un demi-siècle, et qui en rend compte avec une clarté et une précision bien rares même dans une condition plus relevée et à une époque moins avancée de la vie. On a peine à concevoir l'indifférence avec laquelle ces destructions ont été commandées et contemplées par nos devanciers. Personne n'a songé ni à les arrêter, ni à garder quelque souvenir des grands établissemens dont on dispersait les dépouilles; et ces faits seraient perdus à jamais si un heureux hasard ne les eût con-

servés dans la mémoire d'un obscur maçon de campagne , pendant près de soixante ans. Aussi n'est-ce pas sans une vive émotion que nous les avons recueillis. Là comme ailleurs , il faut l'avouer , le vandalisme destructeur existait bien avant la révolution. Nous ne faisons , sous ce rapport , que commencer à sortir de la barbarie. Feu notre vénérable et savant confrère , M. Rever , est le premier habitant de ce département , qui y ait élevé la voix en faveur des antiquités locales , qui les ait cherchées , décrites et protégées. Tour à tour , objets jusqu'à lui d'une indifférence stupide ou d'une fureur aveugle , elles n'ont guères en plus à se louer des hommes du dix-huitième siècle que de ceux de la révolution. Il n'y a eu entr'eux d'autre différence que celle d'une plus ou moins grande activité.

Mais revenons aux renseignemens fournis par le sieur Marais.

Les premiers travaux de démolition auxquels il ait pris part , ont eu lieu de 1773 à 1780 ; dans la terre de Maubuisson , alors appartenant à M. de Poligny , on mit à découvert et on détruisit les murailles d'un vaste appartement de 50 pieds sur 18 , situé au couchant du four à chaux actuel. Cet appartement était pavé en pierre de Caumont. On trouva beaucoup de tablettes en marbre blanc et des fragmens de statues , mais ces dernières n'étaient qu'en pierre de Caumont. Le sieur Marais se rappelle particulièrement des bras , des épaules et des jambes. Quelques uns de ces objets furent recueillis par M. de Poligny , qui les fit déposer sur des appuis de fenêtres , où on ne les retrouve plus aujourd'hui. Il est probable qu'après un si long séjour dans la terre , ils auront cédé facilement aux atteintes des influences atmosphériques , ou aux coups de ce détestable esprit de destruction , qui , sur la terre que nous habitons , n'est malheureusement pas l'attribut exclusif de l'enfance.

Plus tard , de 1780 à 90 , M. Duthrope , homme d'affaires de M. de la Roque , alors Seigneur de Serquigny , fit démolir par le sieur Marais , des constructions situées dans la pièce de terre appartenant



*Antiquités Romaines.*



*Anticrucei. Romanus*

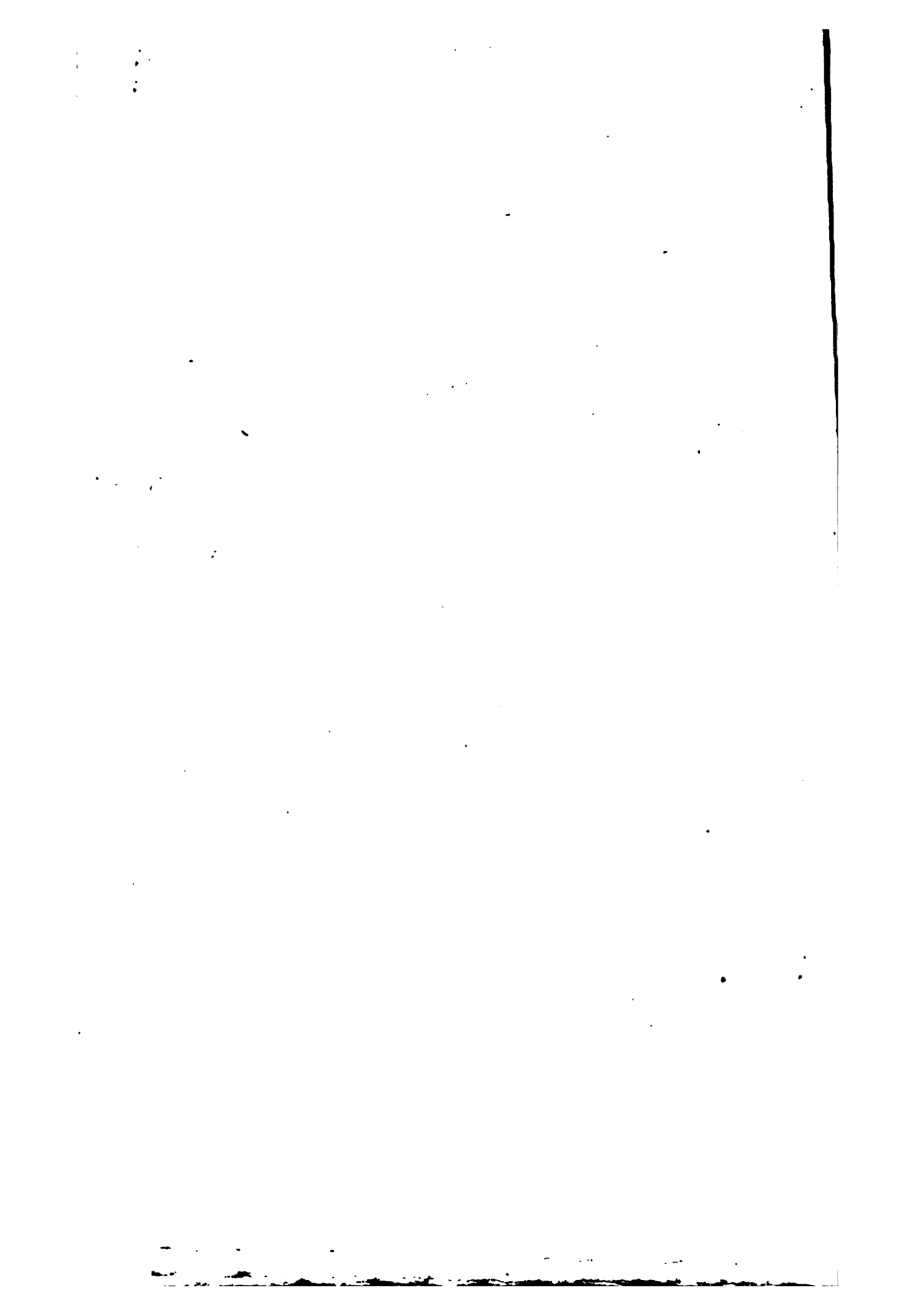


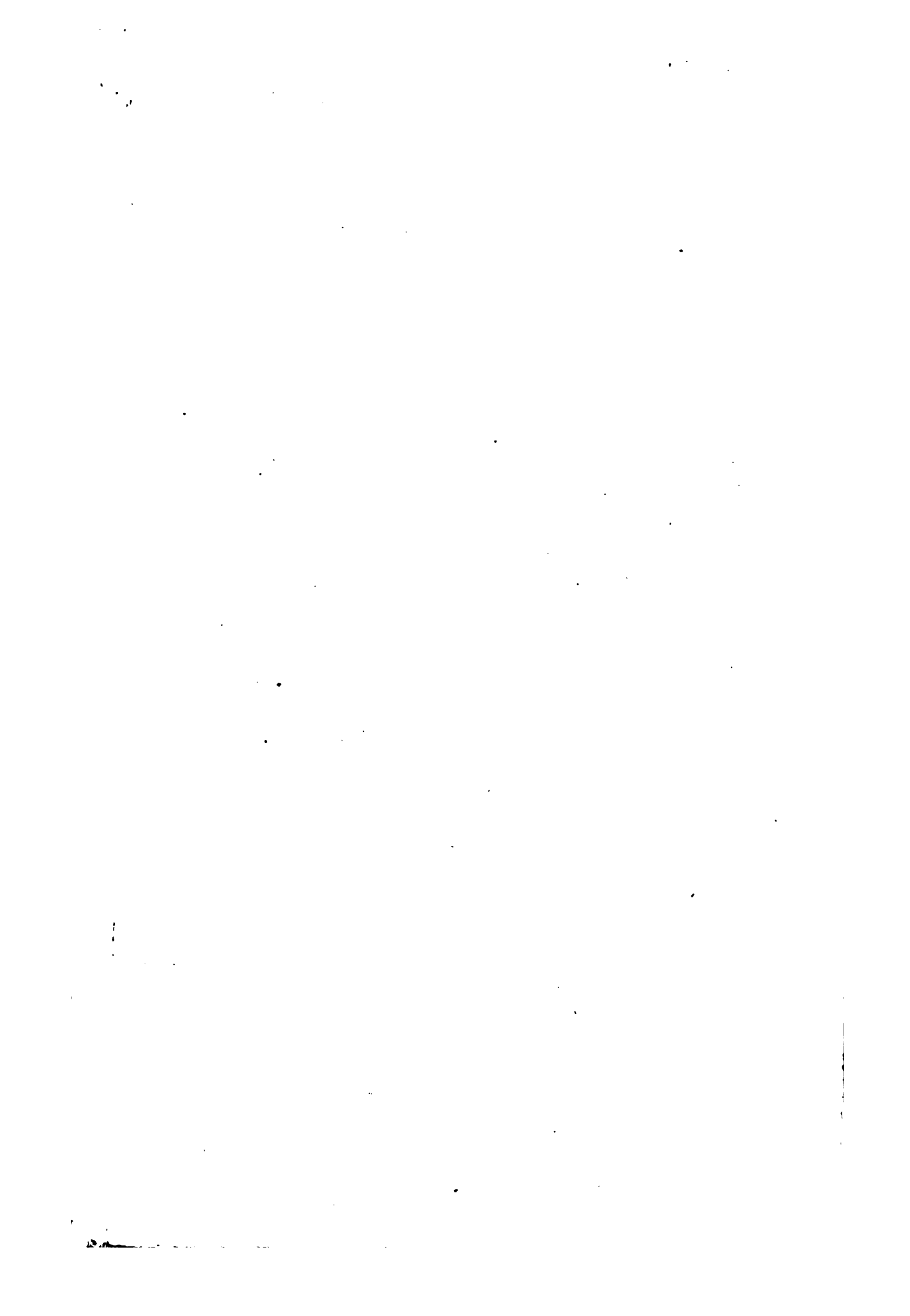


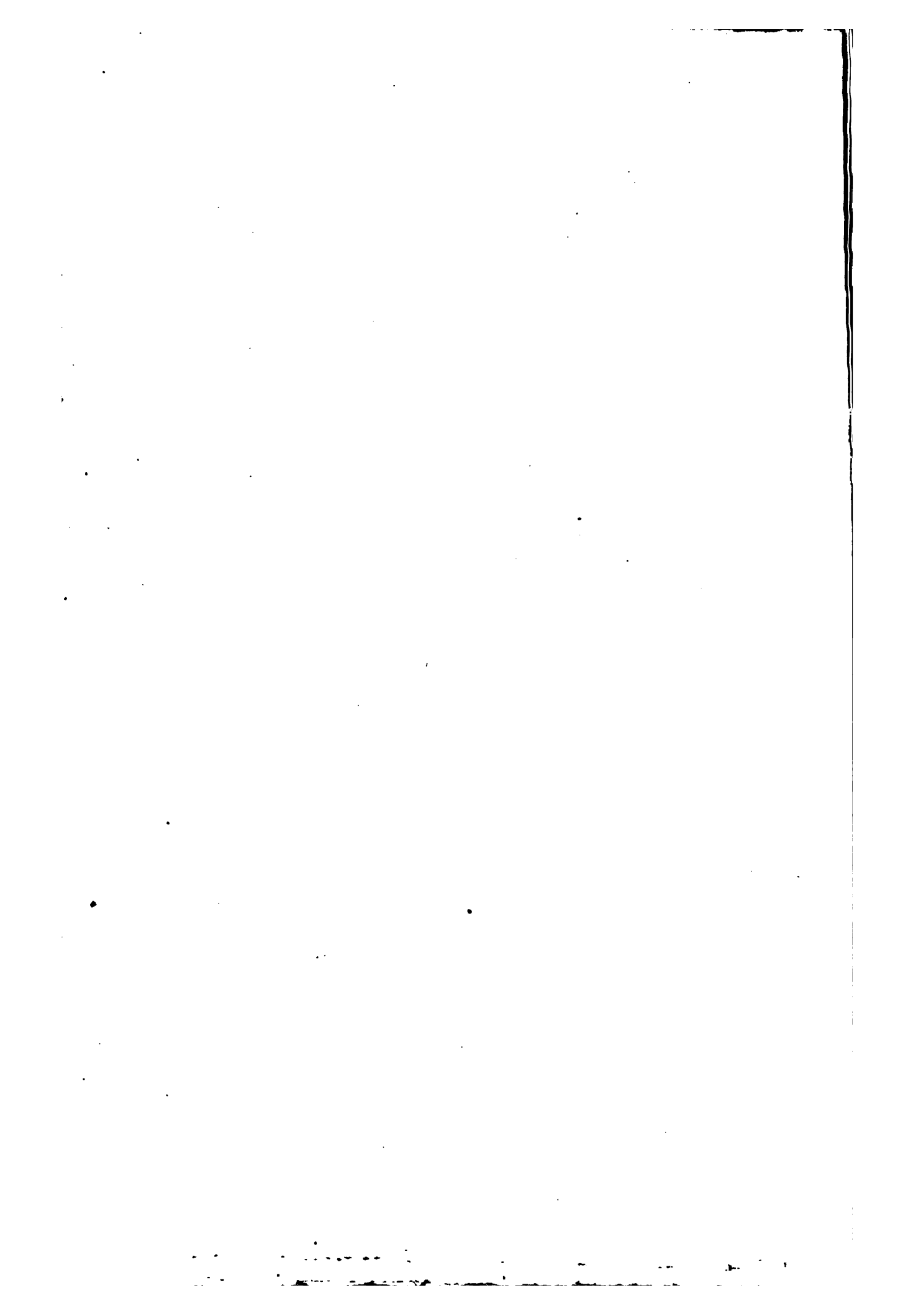
100

100

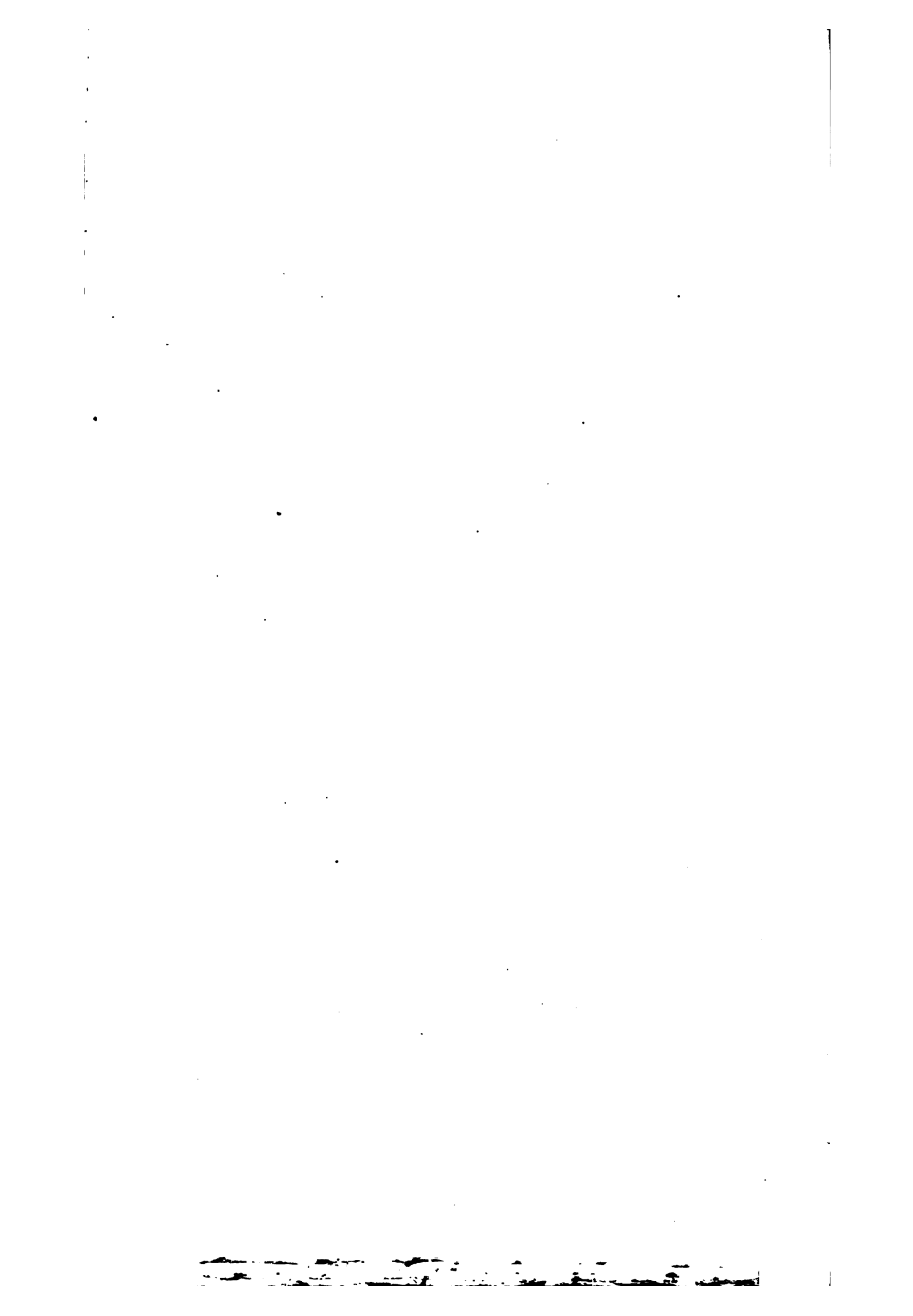
100





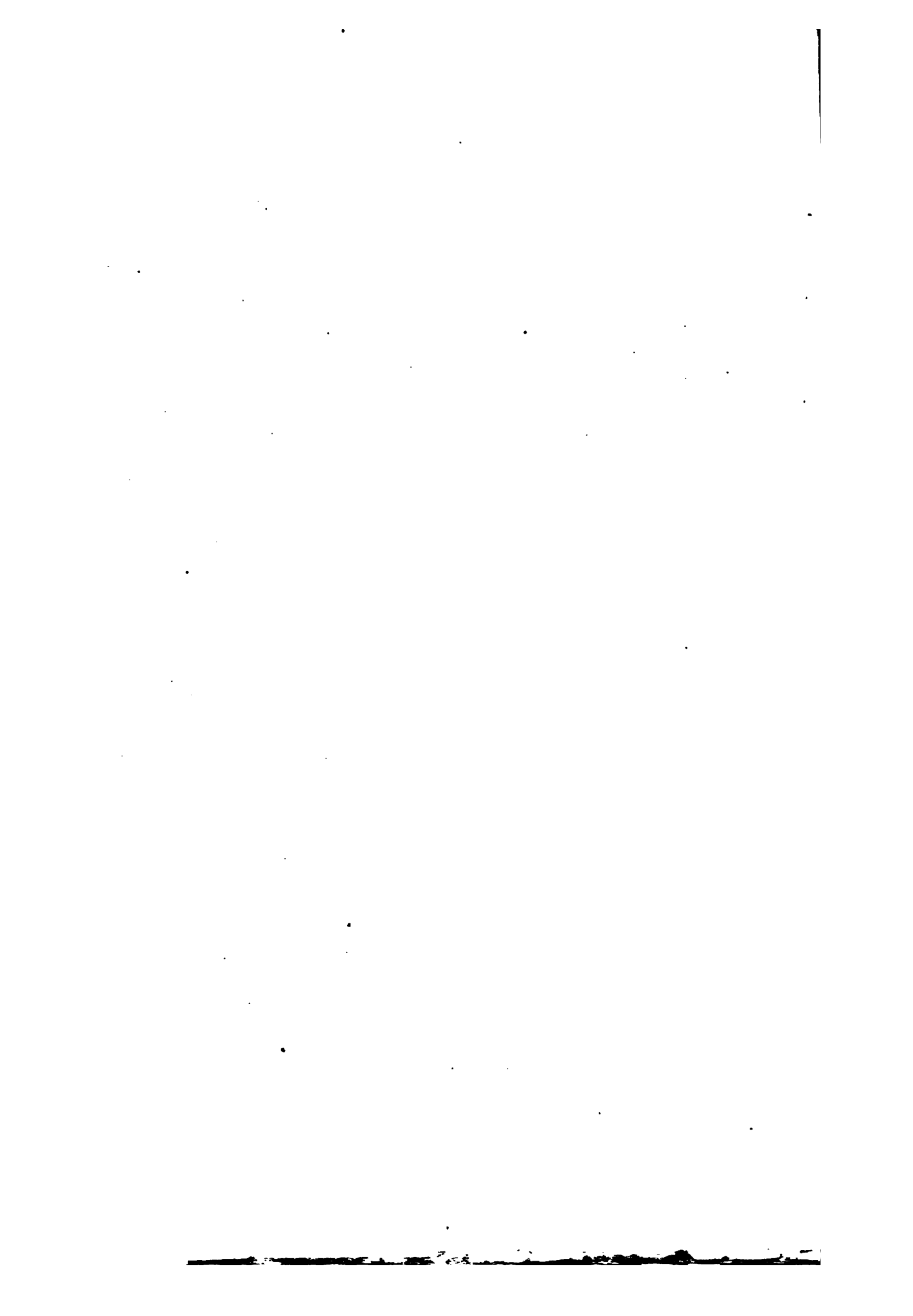


(*Truncata* *sub* *truncata*)

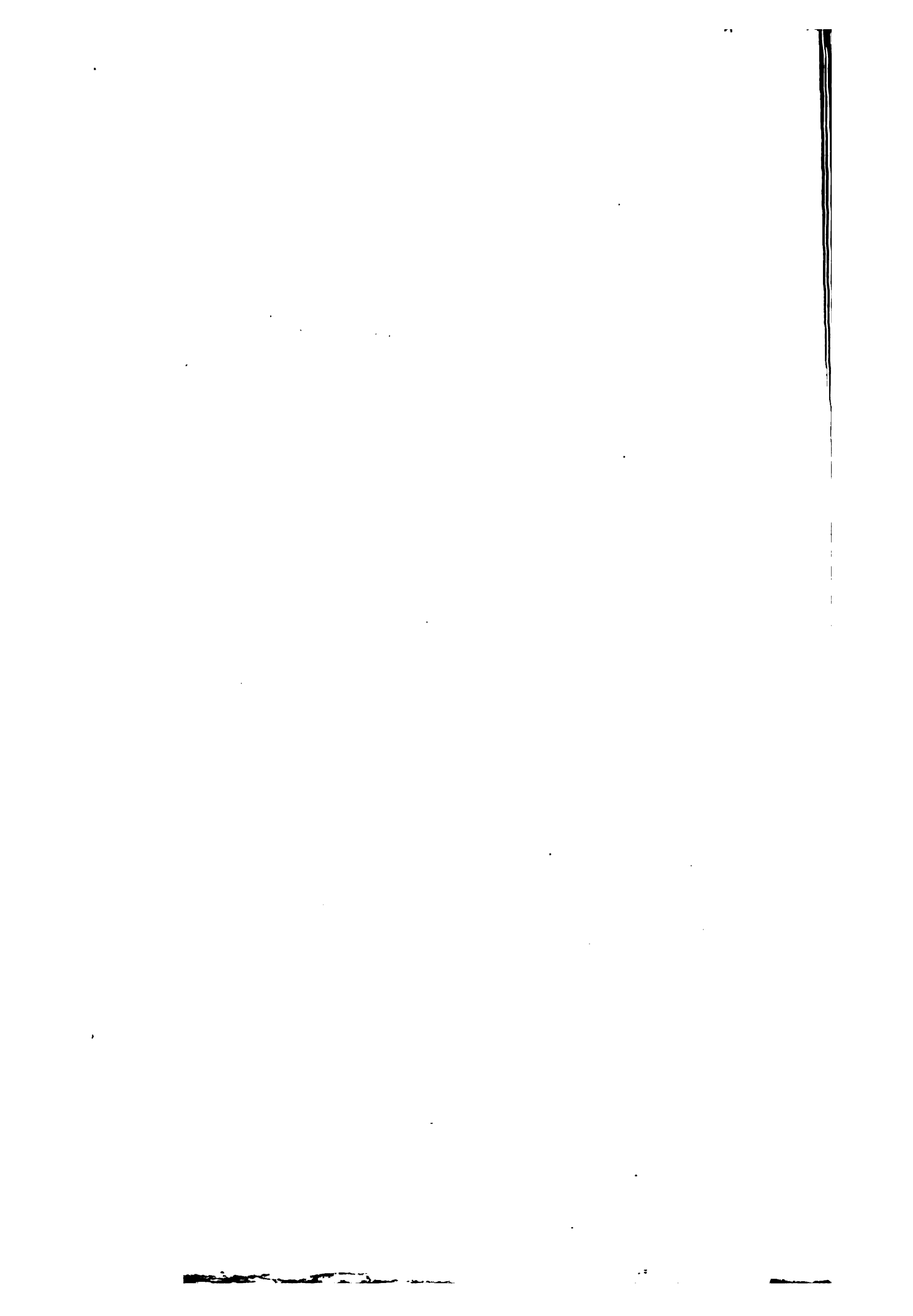




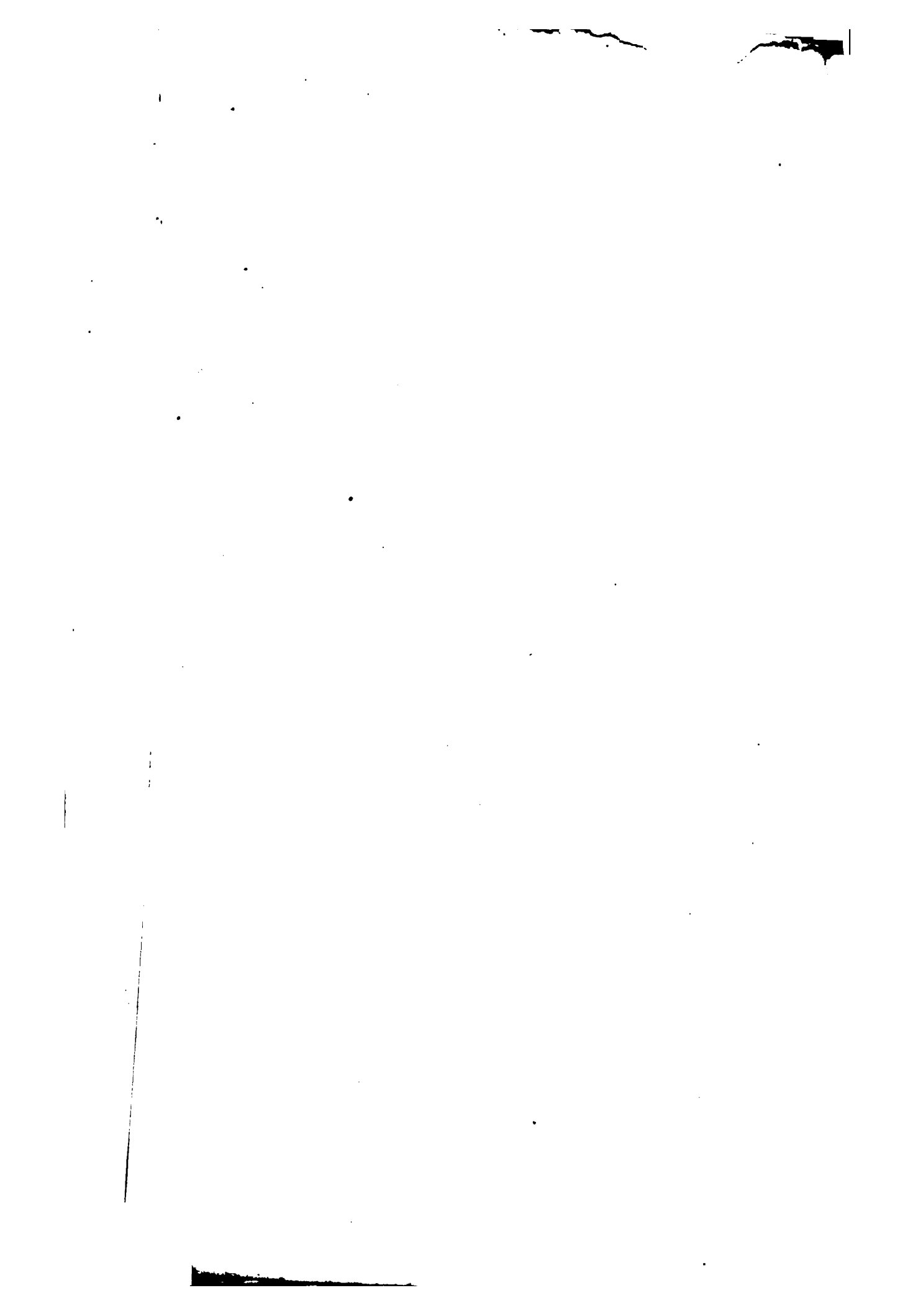




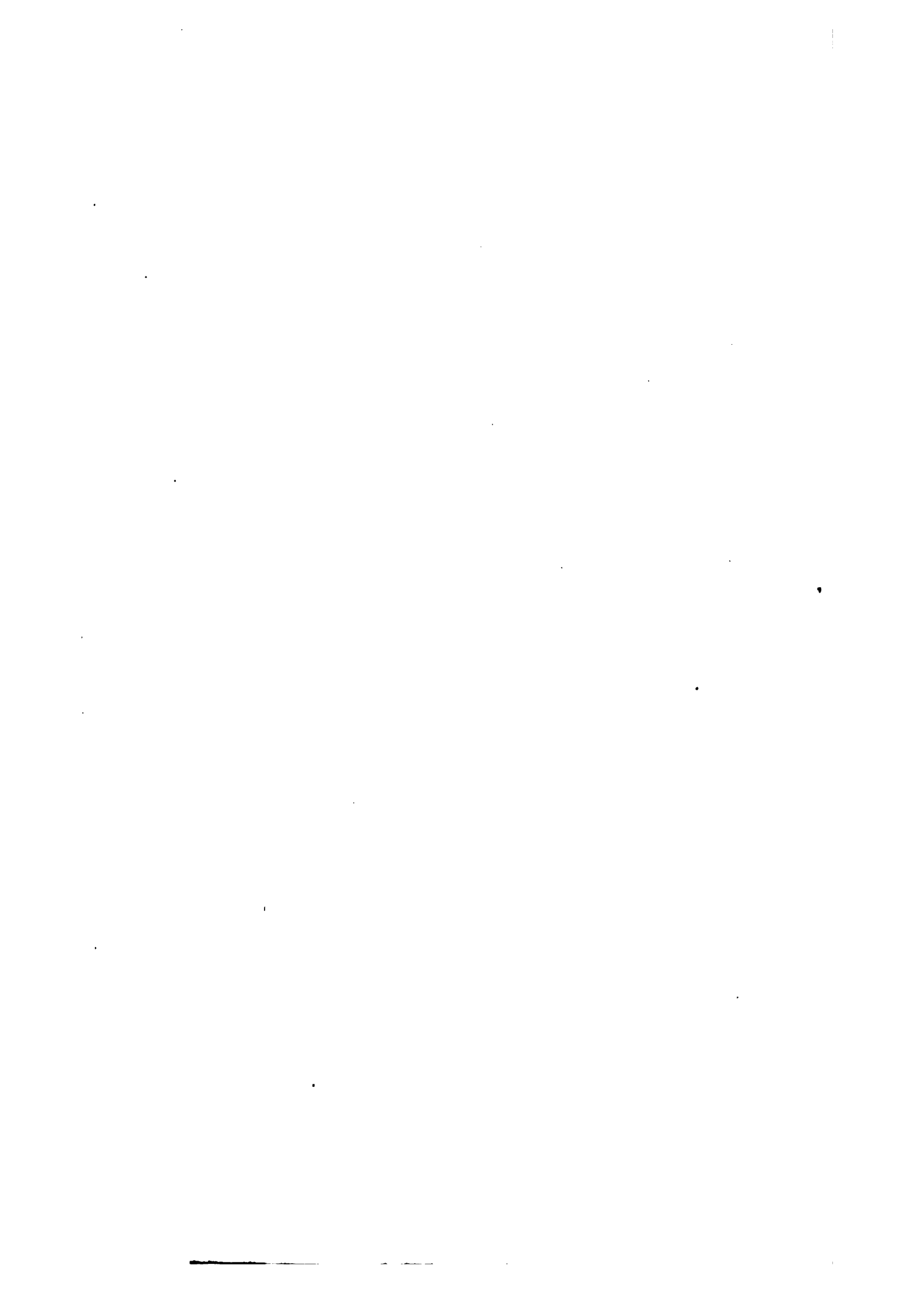














[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. No specific words or phrases can be discerned.]





\_\_\_\_\_

.

.

.

.

.

.

.

.

.

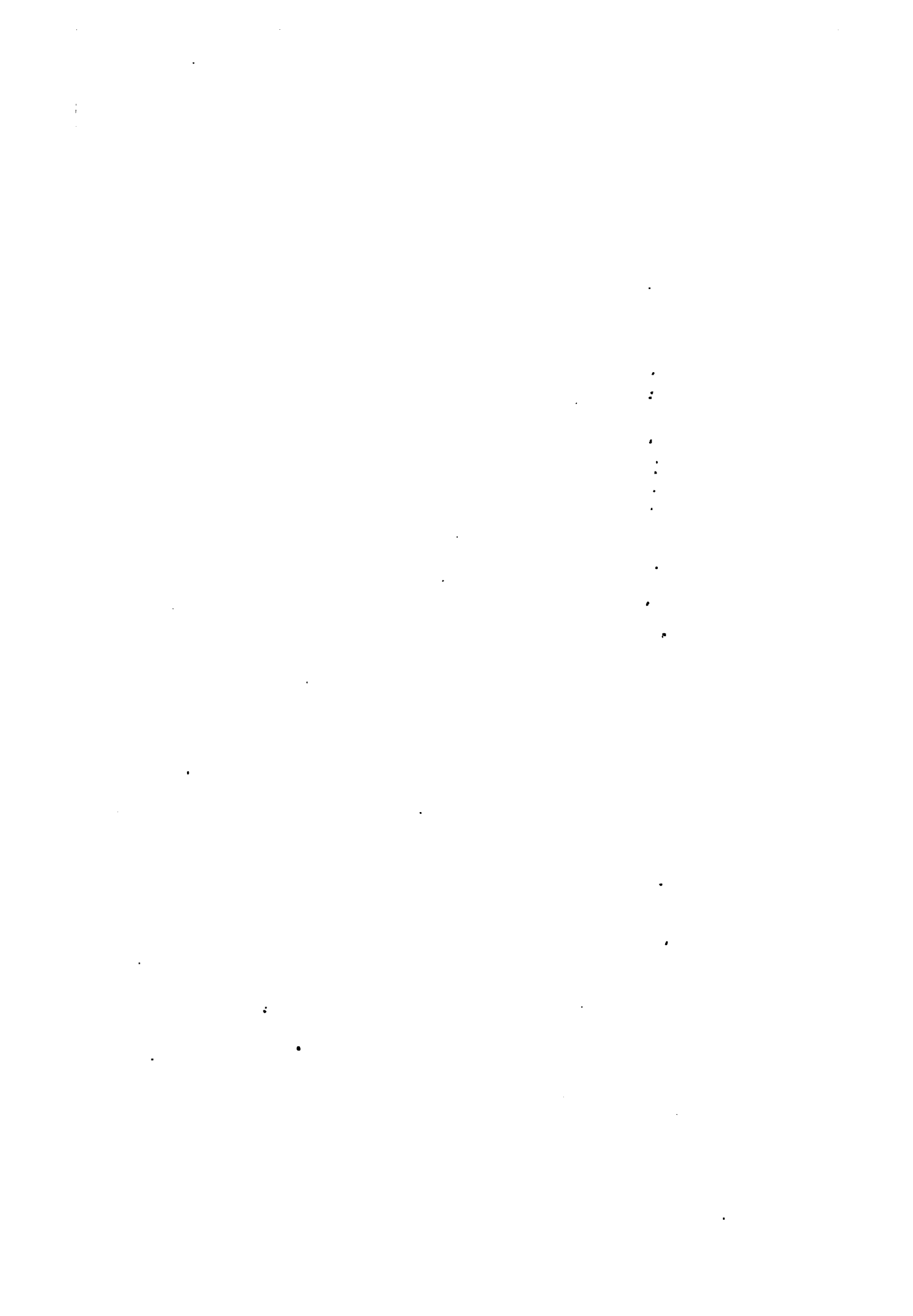
.

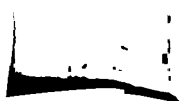
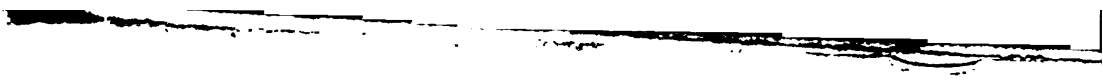
.

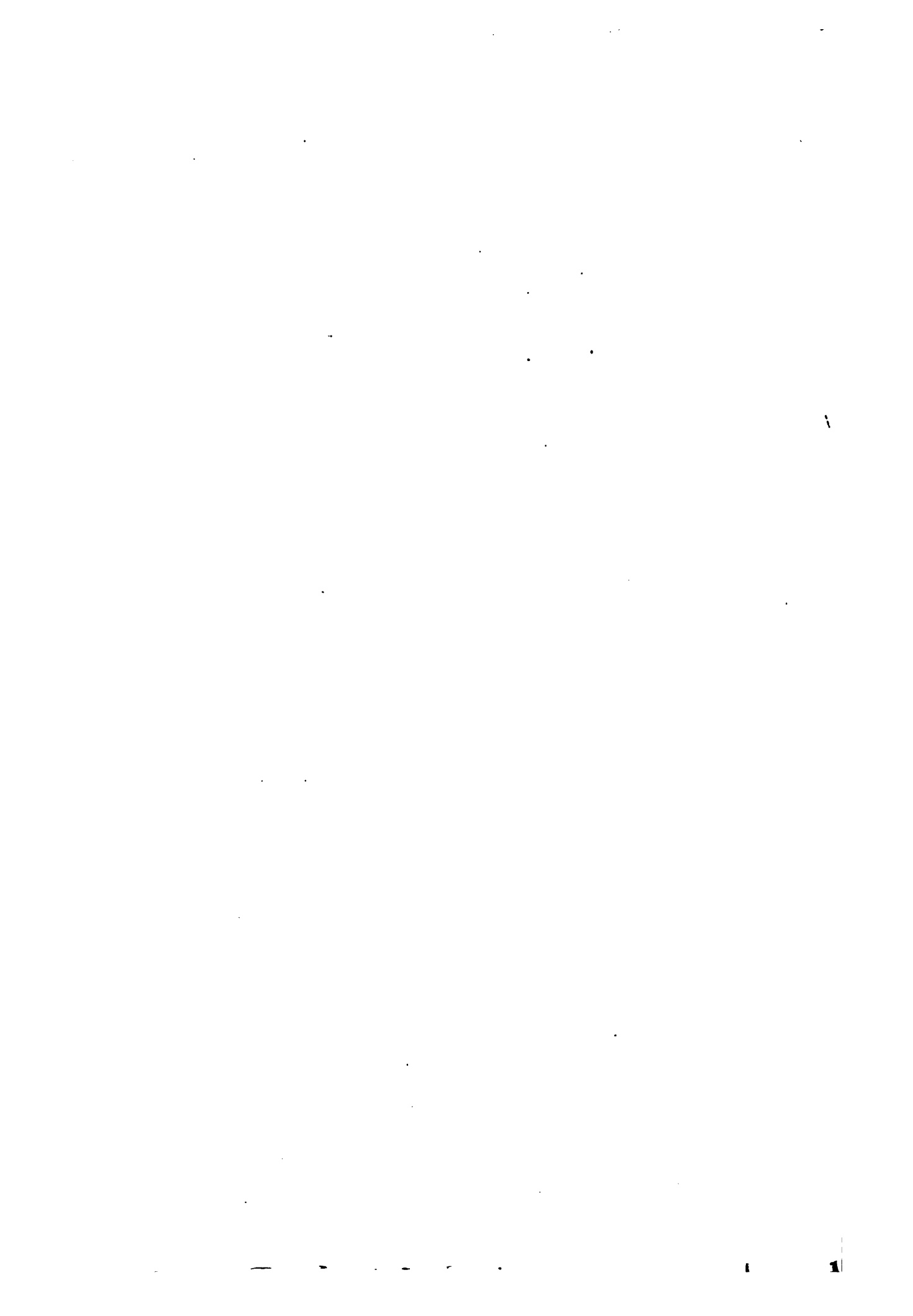
.

.

.

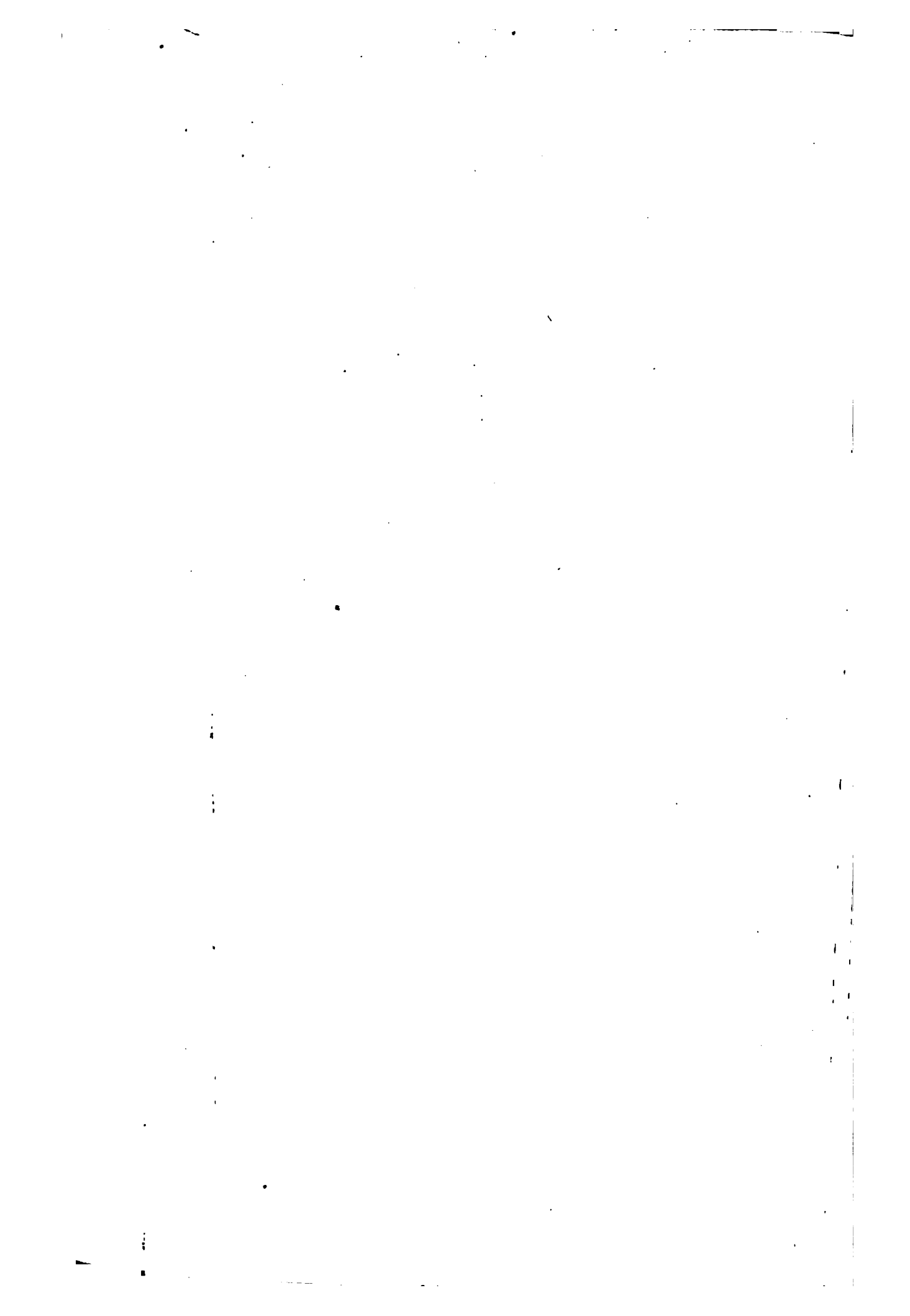






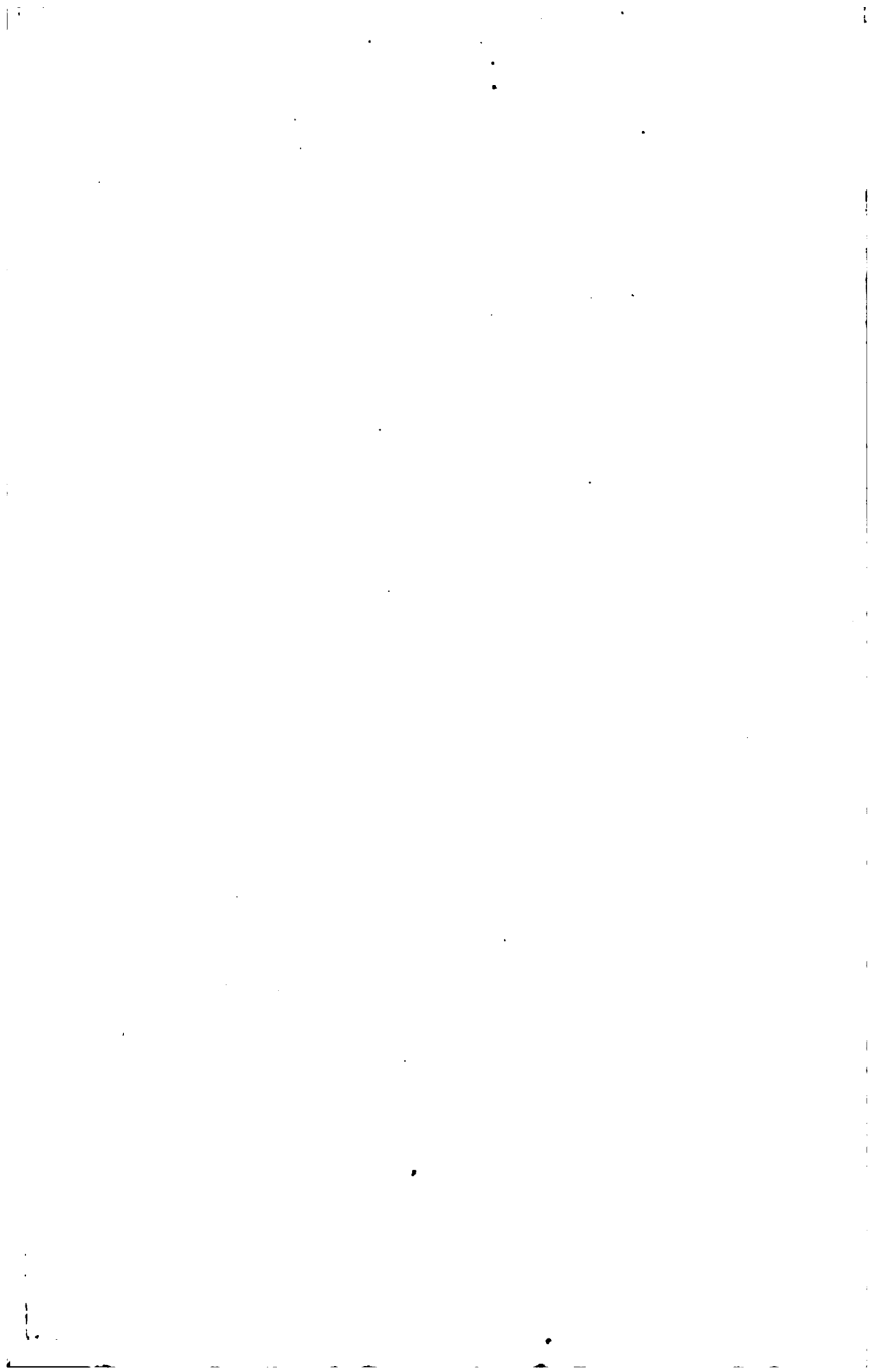




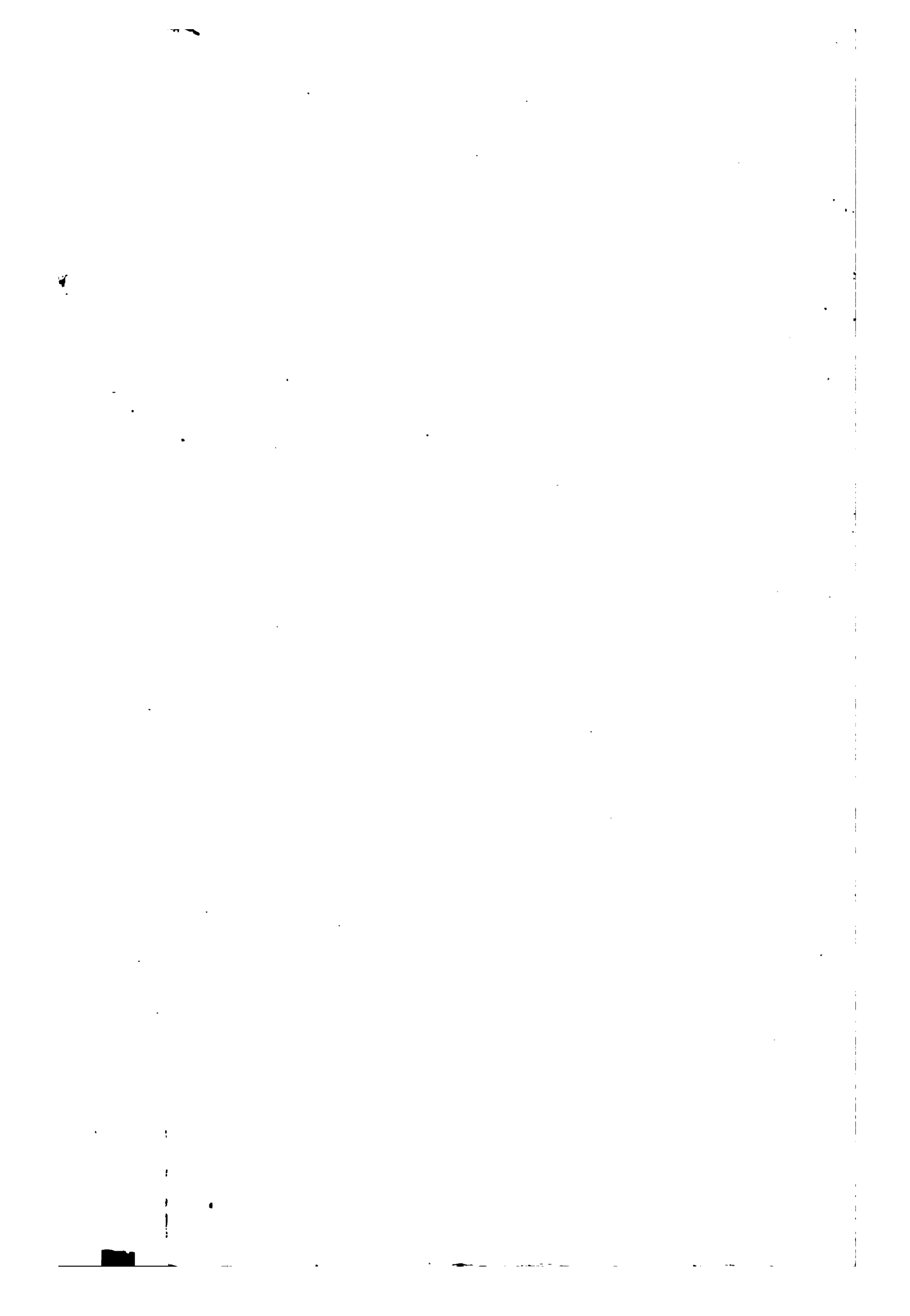


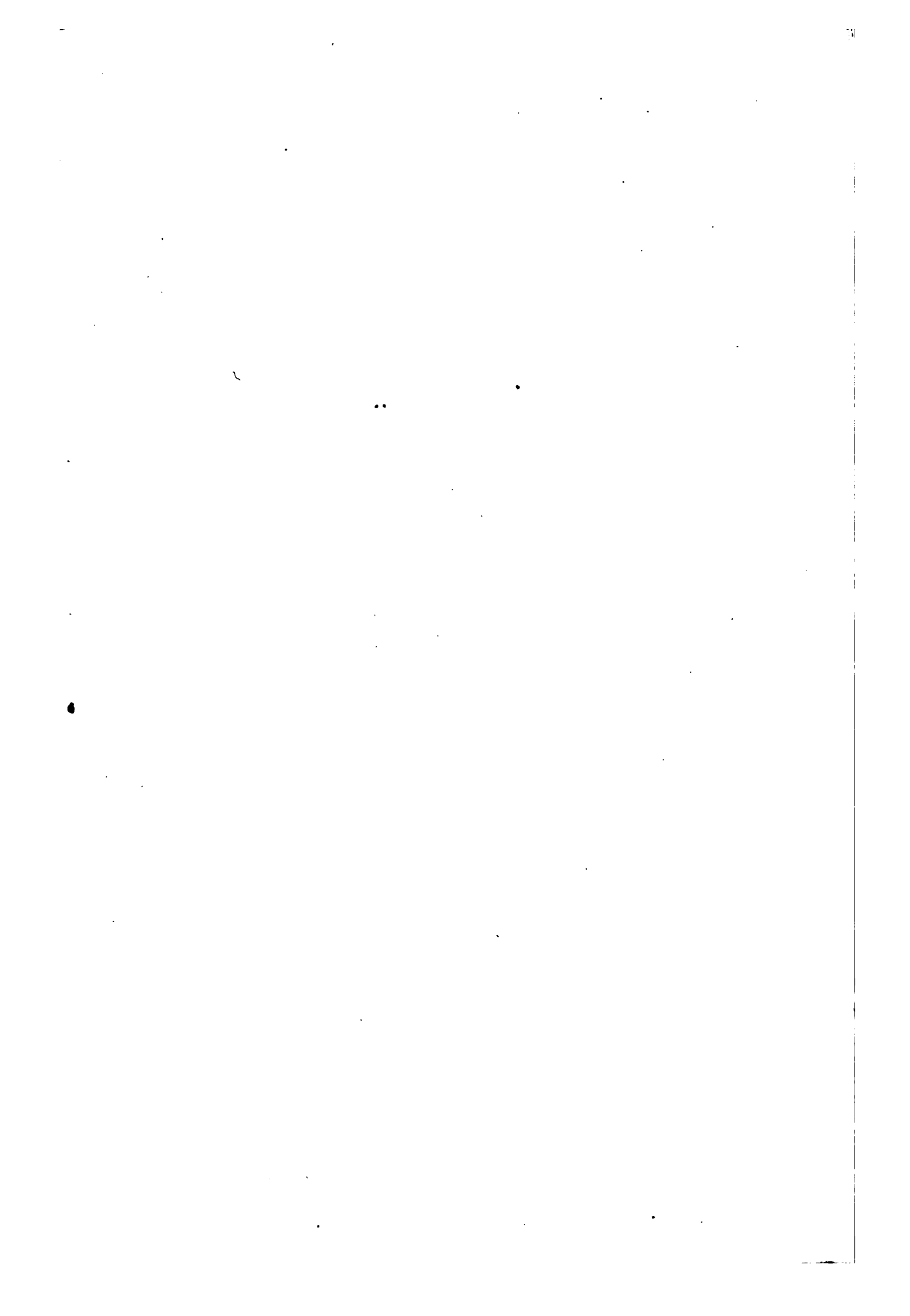


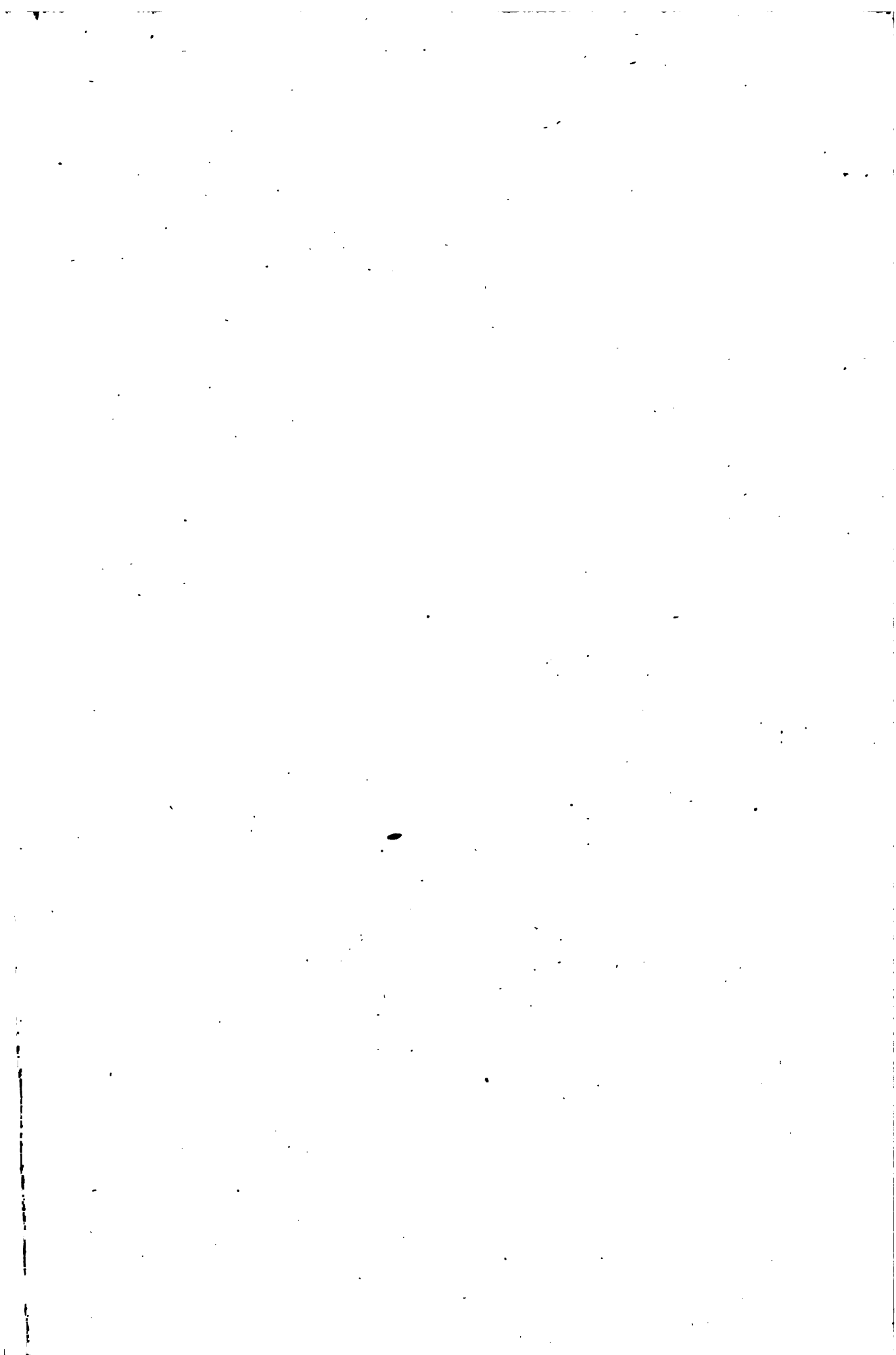


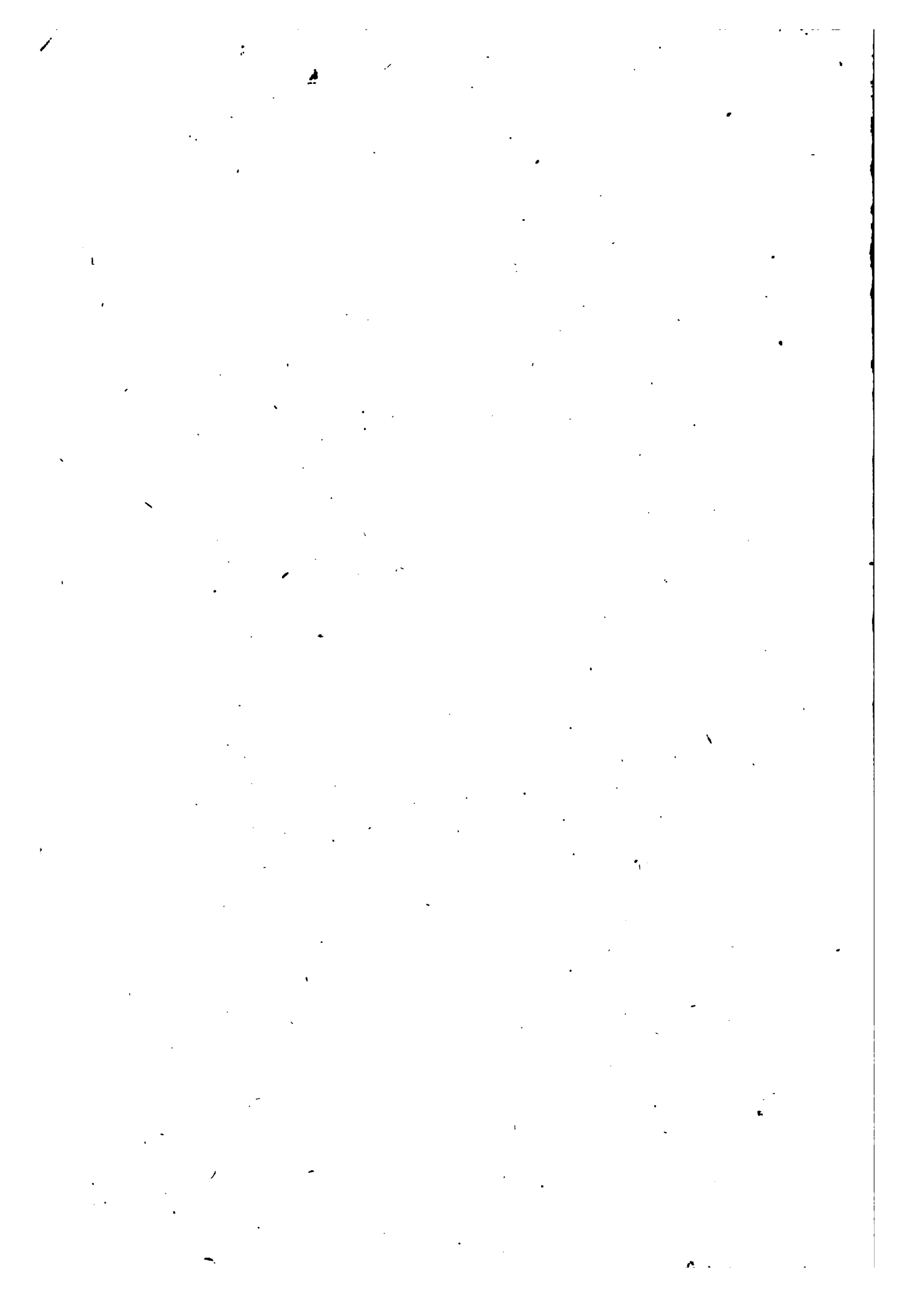








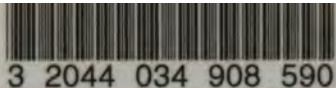












3 2044 034 908 590

